

Ville de Châtel-St-Denis



Rapport de gestion 2014



*Remise des mérites sportifs châtelois 2014 :
Nicolas Michel, Simone Oehri, Fanny Smith et Didier Défago*

VILLE DE CHATEL-ST-DENIS – RAPPORT DE GESTION 2014

REPertoire

	Pages
Rapport du Syndic	1 - 2
Commentaires des comptes 2014	3 - 22
Situation des investissements réalisés en 2014	23 - 29
Mouvement du patrimoine 2014	30 - 35
Administration générale, Conseil général	36 - 40
Administration générale, Conseil communal	41 - 42
Personnel	43 - 46
Contrôle des habitants	47 - 52
Aménagement du territoire	53 - 54
Affaires sociales	55 - 57
Tourisme	58 - 61
Jumelage	62
Bâtiments	63 - 64
Commerce - Industrie - Economie	65
Culture	66
Instruction publique	67 - 72
Sport	73
Environnement	74 - 75
Travaux	76 - 81
Police	82 - 84
Forêts	85 - 91
Montagnes - Agriculture	92 - 93
Endiguements	94 - 96
Constructions	97
Feu	98 - 101
Eaux	102 - 104
Epuration	105 - 106
Energie	107 - 110
Centrale de chauffage à distance	111 - 112

Rapport de gestion du Conseil communal au Conseil général pour l'exercice 2014

Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Le Conseil communal vous présente son rapport de gestion pour l'année 2014. Ce rapport relate le déroulement de l'année écoulée et est une source particulièrement précieuse de renseignements les plus divers sur la Ville de Châtel-Saint-Denis et sur les activités des différents services communaux. Comme chaque année, ce rapport permet d'apprécier à sa juste valeur l'immense travail accompli par nos collaboratrices et collaborateurs. Chacun pourra prendre connaissance de cette source détaillée de renseignements en se rendant sur notre site www.chatel-st-denis.ch.

Le point principal relaté dans ce rapport concerne, bien évidemment, le résultat des comptes 2014. Les différentes raisons qui expliquent ce résultat sont clairement détaillées. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette situation financière pour l'année qui vient de se terminer. La prudence est cependant de rigueur. De nombreux investissements communaux et de district nous attendent. Cependant, il ne suffit pas de gérer son avoir avec économie, mais aussi d'investir afin de maintenir nos équipements et de construire les infrastructures nécessaires à une commune en perpétuelle évolution.

Quelques événements importants ont marqué la vie politique châteloise en 2014.

Montmoirin ! L'affaire de l'année qui a fortement marqué notre cité, nous a démontré que la communication n'est pas chose aisée. A une époque où il n'a jamais été techniquement aussi facile d'être en relation avec le monde, les échanges entre les autorités communales et la population nous ont montré leurs limites. Dès lors, il appartient aux autorités d'en tirer les conséquences et de trouver d'autres moyens de communiquer et d'entendre les remarques de la population. Nos citoyens doivent être également sensibles aux arguments avancés pour l'avenir de notre Commune en prenant un peu de hauteur afin d'avoir une vision globale plutôt que personnelle. En espérant que ni les pressions, ni les rumeurs, ni les lettres anonymes, ni les arguments fallacieux ne viennent une nouvelle fois perturber de futurs projets communaux, je ne peux qu'espérer que cette expérience sera un enseignement pour tous.

Le plan d'aménagement local, ou plus communément appelé le PAL, n'a toujours pas été approuvé par les autorités cantonales compétentes. Malgré un retour annoncé en 2014, c'est pour le premier semestre 2015 qu'on nous le promet ! De plus, l'entrée en vigueur de la LAT, depuis le 1^{er} mai 2014, n'a pas aidé à la progression de certains projets. Dans plusieurs situations, il ne reste que la patience comme seul remède. Il est toutefois de plus en plus difficile d'expliquer aux personnes concernées par des projets privés cette situation... désespérante.

Le déplacement de la gare, quant à lui, avance et se précise. Le résultat du MEP (mandat d'études parallèles) a été présenté aux propriétaires concernés, aux riverains, aux Conseillers généraux et à la population. Tous ont apprécié le résultat de ce concours. Ce projet ambitieux va changer le visage de notre Commune. Si parfois cette évolution peut faire peur, il ne faut pas oublier que cette transformation va durer plusieurs années. Les aspects ferroviaire et routier vont apporter à notre population une meilleure qualité de vie. C'est en parfaite collaboration avec les Transports Publics Fribourgeois (TPF), et spécialement avec son Directeur général, Monsieur Vincent Ducrot, et ses collaborateurs directs, que ce projet avance et passionne les personnes qui s'en occupent.

La réalisation de ce rapport de gestion a occasionné un travail supplémentaire aux membres du Conseil communal, mais également et surtout aux cadres, aux chefs de service et à l'administration communale. A toutes ces personnes vont également mes remerciements.

Je vous souhaite une lecture attentive et vous remercie de votre intérêt et de votre dévouement.

Le Conseil communal vous prie d'agréer, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, l'expression de ses sentiments les meilleurs.

Châtel-Saint-Denis, mars 2015

Pour le Conseil communal :
François Genoud, Syndic

COMPTES 2014 – COMMENTAIRES

1. Explication du résultat
2. Détails des dépenses financières et amortissements extraordinaires
3. Evolution des charges liées
4. Explication des variations entre le budget et les comptes
5. Situation des investissements réalisés en 2014
6. Bilan – mouvement du patrimoine

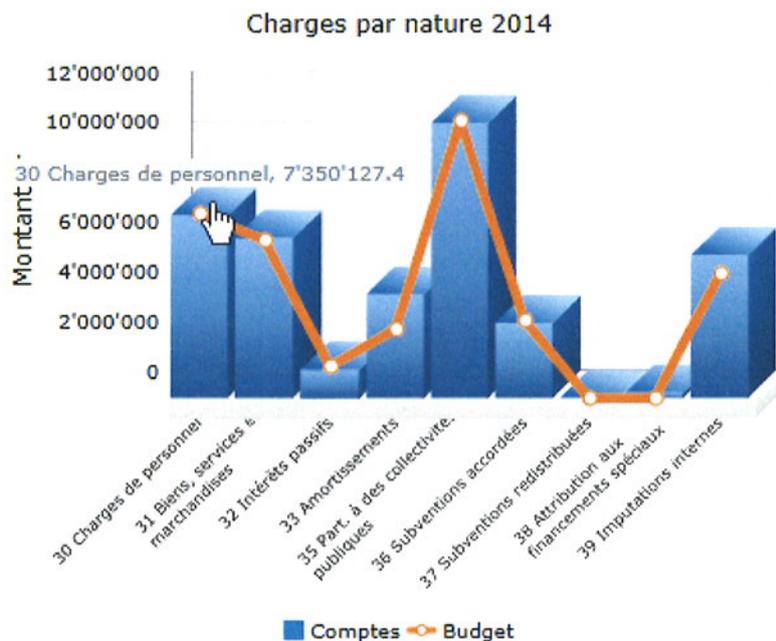
1. Explication du résultat

Le compte de fonctionnement dégage **un bénéfice avant amortissements extraordinaires de Fr. 1'591'794.64** alors qu'en 2013, il s'élevait à Fr. 2'846'159.64. Le budget de fonctionnement prévoyait un déficit de Fr. 399'530.

Ce résultat provient des éléments principaux suivants :

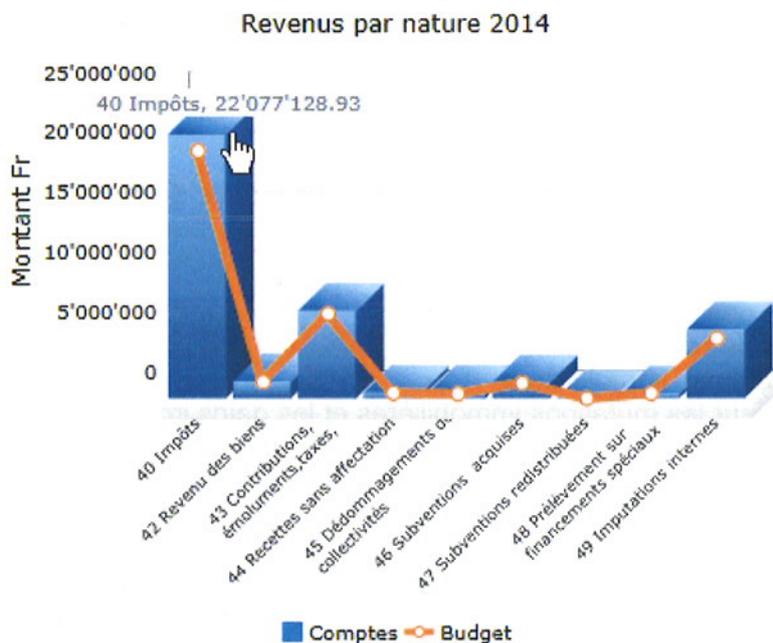
- ✚ Une très bonne maîtrise des charges avec une économie de Fr. 290'000.-
- ✚ Une croissance des recettes d'impôts par rapport au budget de 1.3 millions de francs, répartie comme suit :
 - ✓ Impôts des personnes physiques Fr. 96'000.-
 - ✓ Impôts des personnes morales Fr. 615'000.-
 - ✓ Contributions immobilières Fr. 127'000.-
 - ✓ Impôts sur les mutations immobilières et les gains immobiliers Fr. 571'000.-
 - ✓ Les autres impôts Fr. - 62'000.-
- ✚ Autres revenus Fr. 397'000.-

1.1 Charges de fonctionnement. Le budget prévoyait Fr. 37'143'120.- de charges et les comptes 2014 enregistrent un total de charges de Fr. 39'196'079.51, comprenant l'amortissement supplémentaire de Fr. 1'389'661.87, une attribution à la réserve pour véhicules de Fr. 100'000.- et une réserve pour le réseau routier de Fr. 100'000.-. Les charges nettes, sans tenir compte de l'amortissement supplémentaire, des attributions aux réserves, et des imputations internes, s'élèvent à Fr. 31'836'310.44 contre Fr. 32'132'710 budgétisés sans les imputations internes. **Cela dit, les charges sont inférieures de Fr. 296'399.56 par rapport au budget, soit de 0.92 %.** Les principales variations entre le budget et les comptes sont expliquées à partir de la page 12.



1.2. Les revenus de fonctionnement enregistrent des recettes fiscales supplémentaires par rapport au budget, à l'instar des années précédentes. L'estimation des recettes fiscales 2014 est basée sur les recommandations du canton. De manière générale, toute estimation des recettes fiscales reste aléatoire. En 2014, des revenus exceptionnels ont été enregistrés pour les impôts sur les gains immobiliers et les personnes morales.

Le budget prévoyait Fr. 36'743'590.- de recettes globales et les comptes 2014 enregistrent un total de recettes de Fr. 39'198'212.28. Sans tenir compte des imputations internes et des prélèvements aux réserves places de parc, abri PC et véhicules de Fr. 380'326.50, les recettes s'élèvent à Fr. 33'065'828.58 contre Fr. 31'319'180.- budgétisés, sans les imputations internes et les prélèvements à la réserve. Cela dit, nous enregistrons une augmentation des revenus de **Fr. 1'746'648.58 par rapport au budget, soit de 5.58 %**. A l'instar des charges, les principales variations sont expliquées à partir de la page 12.

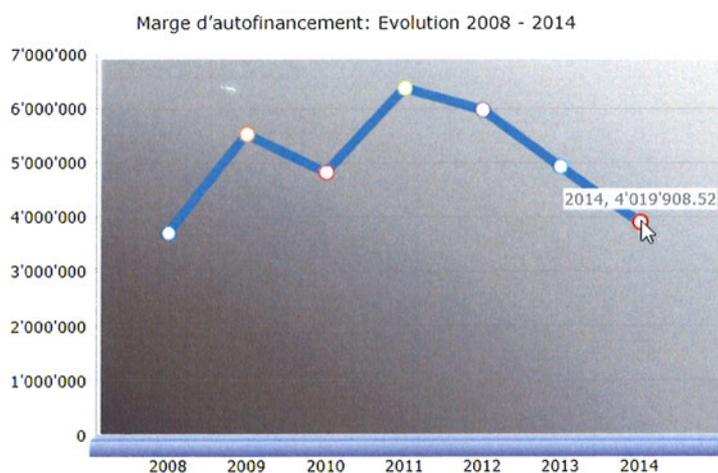
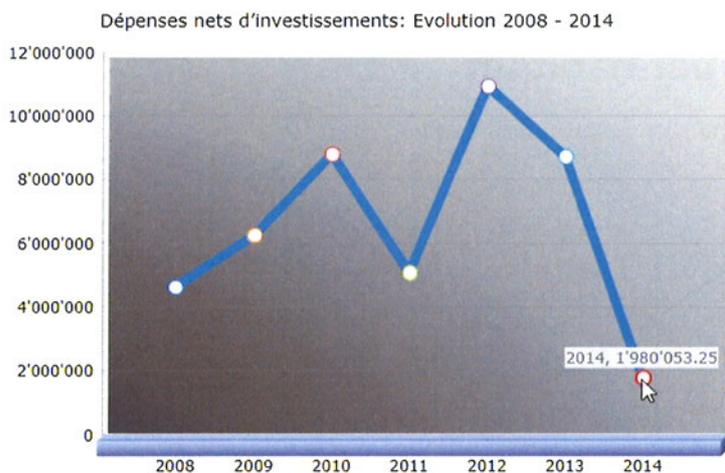


1.3. Comparaison des comptes de fonctionnement

	Comptes 2013 après amortissements extraordinaires	Budget 2014	Comptes 2014 après amortissements extraordinaires
Revenus	39'919'510.00	36'743'590.00	39'198'212.00
Charges	39'153'264.00	37'143'120.00	39'196'079.00
Bénéfice/perte	766'246.00	-399'530.00	2'132.00

1.4. Dépenses d'investissement

L'excédent des dépenses nettes d'investissement porté au bilan s'élève à **Fr. 1'980'053.25**. Il augmente le patrimoine administratif et financier. Le budget prévoyait Fr. 2'326'440.- de dépenses nettes. La différence représente des investissements non encore réalisés ou en cours d'exécution. Le tableau de la gestion des investissements vous renseignera sur l'évolution, au point 5. Les montants des investissements en cours ont été reportés dans le cadre du budget d'investissement 2015.



1.5. Amortissements

	Budget 2014	Comptes 2014
Amortissements obligatoires	1'876'390.00	1'723'249.00
Amortissements financiers (eau et épuration)	335'360.00	532'150.00
Amortissements extraordinaires		1'389'662.00
Amortissement école la Châteloise	214'000.00	215'687.00
Amortissement avec réserve remplacement véhicule débardage forêt		10'563.00
Amortissement avec réserve remplacement camion voirie	350'000.00	8'741.00
Amortissement abri PC école du Lussy avec prélèvement sur réserve abri PC		300'000.00

Détail des amortissements aux pages 8, 9 et 10

1.6. Dette brute et nette au 31.12.2014

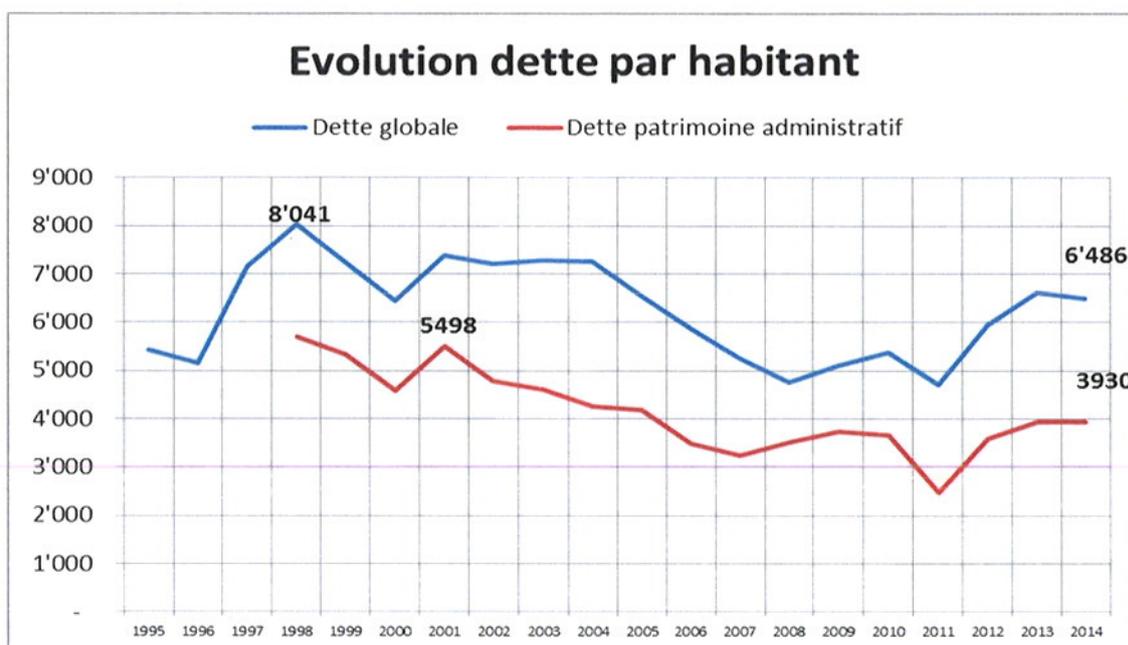
1.6.1 Dette du patrimoine financier et administratif

La dette brute s'élève à Fr. 41'688'097.85 selon le bilan (Fr. 41'311'606.25 au 31.12.2013). La dette nette (dette à long terme – disponibilité), quant à elle, s'élève à Fr. 41'443'589.18 (Fr. 41'117'329.11 au 31.12.2013).

- ✓ La dette nette par habitant s'élève à Fr. 6'486.-, contre Fr. 6'608.- en 2013 (soit en diminution de Fr. 122.-)

1.6.2. Dette nette du patrimoine administratif

- ✓ La dette nette du patrimoine administratif par habitant s'élève à Fr. 3'930.-, contre Fr. 3'942.- en 2013 (soit une diminution de Fr. 12.-)



1.6.3 Evolution de la dette du patrimoine financier et administratif

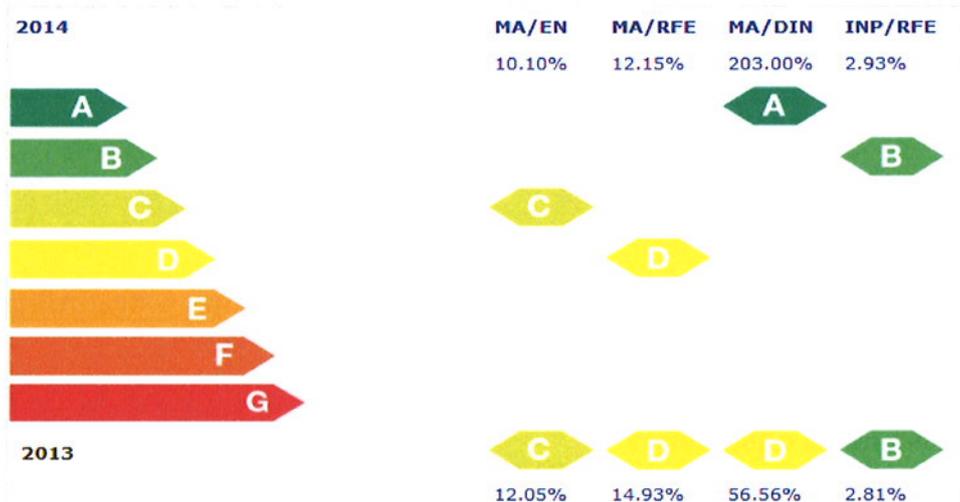
Année	Dette globale					Dette patrimoine administratif		
	Dette brute	Capitaux	Dette nette	Nbre habitants	Dette par habitant	Dette patrimoine administratif	Nbre habitants	Dette par habitant
1995	22'470'251.73	340'960.90	22'129'290.83	4074	5'432		4074	
1996	21'683'738.28	315'433.98	21'368'304.30	4151	5'148		4151	
1997	29'934'787.18	245'785.28	29'689'001.90	4143	7'166		4143	
1998	33'542'906.23	227'784.96	33'315'121.27	4143	8'041	23'595'349.00	4143	5'695
1999	31'358'401.38	138'043.07	31'220'358.31	4314	7'237	22'980'386.00	4314	5'327
2000	29'747'345.98	1'706'687.42	28'040'658.56	4357	6'436	19'952'041.00	4357	4'579
2001	33'168'846.02	322'902.18	32'845'943.84	4447	7'386	24'450'743.00	4447	5'498
2002	33'334'708.39	364'696.49	32'970'011.90	4574	7'208	21'861'168.00	4574	4'779
2003	34'558'819.98	160'239.59	34'398'580.39	4723	7'283	21'743'982.00	4723	4'604
2004	35'197'040.35	84'625.73	35'112'414.62	4835	7'262	20'612'260.00	4835	4'263
2005	32'172'191.76	48'054.43	32'124'137.33	4915	6'536	20'604'962.00	4915	4'192
2006	30'333'956.60	185'400.57	30'148'556.03	5125	5'882	17'839'613.00	5125	3'481
2007	28'052'429.30	602'850.57	27'449'578.73	5233	5'245	16'916'578.00	5233	3'233
2008	26'624'897.45	345'943.75	26'278'953.70	5530	4'752	19'385'250.00	5530	3'505
2009	29'305'207.60	166'916.45	29'138'291.15	5706	5'106	21'278'289.00	5706	3'729
2010	31'292'433.35	243'182.27	31'049'251.08	5764	5'386	21'106'248.00	5764	3'662
2011	28'537'781.35	371'690.83	28'166'090.52	5975	4'714	20'725'778.00	5975	3'469
2012	36'564'183.90	165'225.62	36'398'958.28	6133	5'934	22'003'183.90	6133	3'588
2013	41'311'606.25	194'277.14	41'117'329.11	6222	6'608	24'531'329.11	6222	3'942
2014	41'688'097.85	244'508.67	41'443'589.18	6390	6'486	25'115'589.00	6390	3'930

1.6.3 Evolution de la dette du patrimoine administratif

Selon tableau "Evolution de la dette"	41'443'589.18
A déduire dettes du patrimoine financier :	
- immeubles (chalets alpage)	-100'000.00
- terrain IG secteur Lussy	-590'000.00
- terrain et équipement Pré aux Oies	-5'606'000.00
- terrain IG secteur de la Gare	-599'000.00
- terrain Pra Gremy	-1'875'000.00
- Immeuble le CAB	-4'275'000.00
- halle " En Fossiaux"	-792'000.00
- zone à bâtir Montmoirin	-1'151'000.00
- installation turbinage	-1'340'000.00
 Solde de la dette au 31.12.2014 (<u>patrimoine administratif</u>)	 <u>25'115'589.18</u>

- par habitant : **3'930.00**
(situation au 31.12.2013) **-3'942.00**

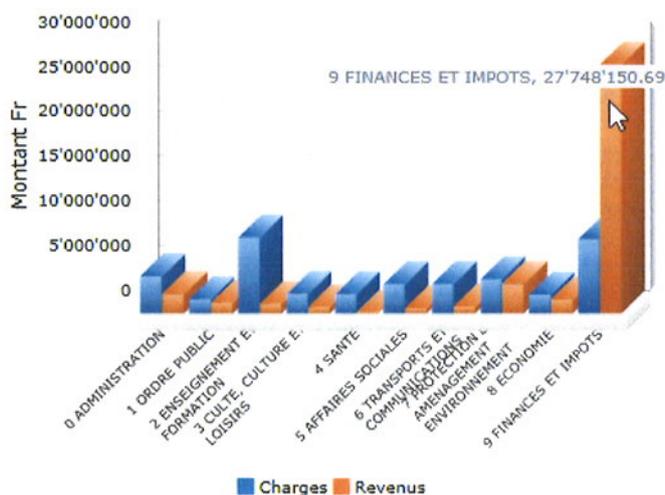
RATIOS	2013	2014	Valeurs idéales
MA/EN Capacité de financement de l'endettement	12.05%	10.10% ↓	> 15.00%
MA/RFE Capacité d'autofinancement	14.93%	12.15% ↓	> 20.00%
MA/DIN Degré d'autofinancement	56.56%	203.00% ↑	> 80.00%
INP/RFE Quotité d'intérêts passifs	2.81%	2.93% ↑	< 05.00%



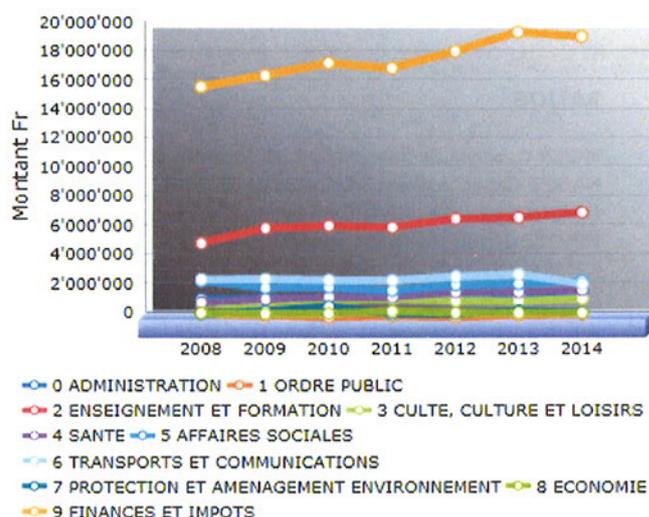
MA / EN = Capacité de financement de l'endettement.	de 0 % à 4,99 %	résultat insuffisant
	de 5 % à 14,99 %	résultat moyen
	dès 15 % et plus	résultat bon
MA / RFE = Capacité d'autofinancement	de 0 % à 9,99 %	résultat insuffisant
	de 10 % à 19,99 %	résultat moyen
	dès 20 %	résultat bon
MA / DIN = Degré d'autofinancement	de 0 % à 49,99 %	résultat insuffisant
	de 50 % à 79,99 %	résultat moyen
	dès 80 %	résultat bon
INP / RFE = Quotité des intérêts	de 0 % à 4,99 %	résultat bon
	de 5 % à 9,99 %	résultat moyen
	dès 10 %	résultat insuffisant

1.6.4 Comparaison du résultat net par dicastère avant amortissements extraordinaires et attribution à la réserve

	Budget 2014	Comptes 2014	Ecart en francs	Ecart en %
Administration	2'049'380.00	1'949'040.12	-100'339.88	-4.90%
Ordre public	419'160.00	404'485.71	-14'674.29	-3.50%
Enseignement formation	7'553'900.00	7'381'201.70	-172'698.30	-2.29%
Culte, culture et loisirs	1'405'690.00	1'476'096.23	70'406.23	5.01%
Santé	2'146'910.00	2'065'937.95	-80'972.05	-3.77%
Affaires sociales	2'607'450.00	2'675'396.85	67'946.85	2.61%
Transports et communication	2'708'910.00	2'494'214.96	-214'695.04	-7.93%
Environnement	507'760.00	522'302.58	14'542.58	2.86%
Economie	755'740.00	499'366.92	-256'373.08	-33.92%
Finances et impôts	-19'755'270.00	-19'470'175.79	285'094.21	1.44%
Résultat	399'630.00	-2'132.77		
	(perte)	(bénéfice)		



Comptes, évolution des charges : 2000-2014



2. Détail des dépenses financières et des amortissements extraordinaires

2.1. Total dépenses financières

2.1.1 Amortissements obligatoires

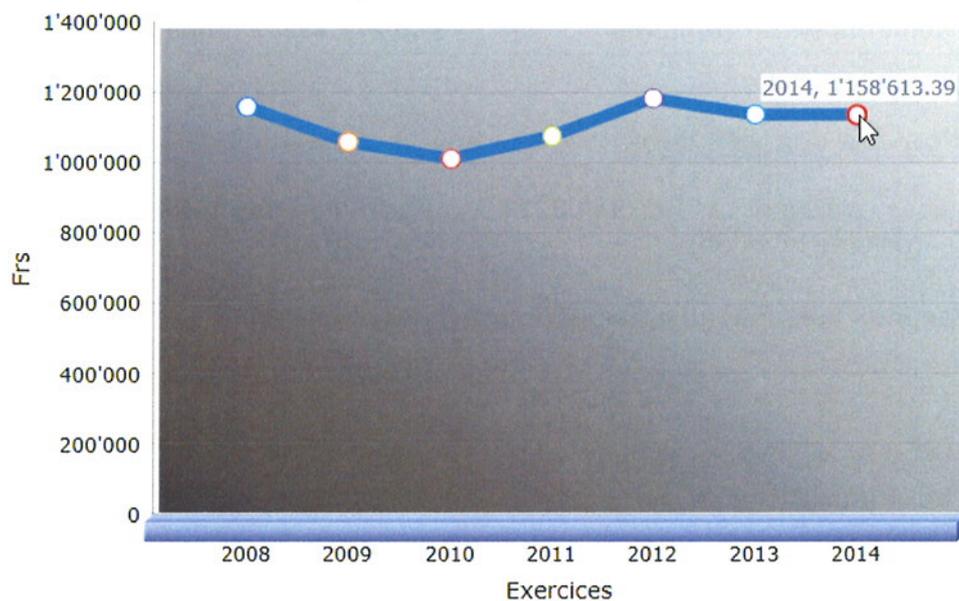
	COMPTES 2013	BUDGET 2014	COMPTES 2014	Valeur bilan au 31.12.2014
Ecole du Bourg	213'726	169'930	169'926	3'237'000
Ecole la Châteloise	42'279	42'280	42'279	1'433'000
Ecole du Lussy		176'160	176'160	6'136'000
Conduites eaux	264'847	262'780	243'832	5'498'000
Construction canalisation	141'936	226'940	119'969	4'375'000
Puits à ordures ménagères et déchetterie	49'600	49'600	49'600	693'000
Bâtiment administratif	135'225	135'220	0	1
Zone récréative	30'000	15'000	15'000	45'000
CAB	79'004	79'010	79'004	4'275'000

Chauffage à bois bâtiment	135'340	135'340	135'340	2'545'000
Centre forestier	19'350	19'350	19'350	457'000
Zone à bâtir Montmoirin (y compris terrain)	48'551	48'560	48'551	1'151'000
Halle en Fossiaux	42'326	42'330	150'352	792'000
Terrain Fruence	6'800	6'800	6'800	114'000
Salle triple	185'100	185'100	185'100	5'186'000
Liaison Fleur Berra	22'146	22'150	22'146	253'000
Centre de renfort (terrain)				1'233'000
Etude nouveau centre de renfort				424'000
Feu - camion magirus		40'500	40'500	227'000
Turbinage	59'600	59'600	59'600	1'340'000
Terrain zone industrielle	47'030			1
Terrain et équipement Pré aux Oies		133'340	133'340	5'606'000
Terrain IG secteur gare				599'000
Terrain Pra Gremy				1'875'000
Terrain IG zone du Lussy	26'400	26'400	26'400	590'000
Amortissements obligatoires selon liste Scm	1'549'260	1'876'390	1'723'249	
<i>Amortissements prévus au budget 2014- amortissements pas réalisés car investissements déjà amortis ou pas terminés</i>			-153'141	

2.1.2 Intérêts

	COMPTES 2013	BUDGET 2014	COMPTES 2014
Intérêts passifs y compris intérêts de remboursement impôt et intérêts bancaires	1'159'587.32	1'284'000.00	1'158'613.39

Intérêts passifs: Evolution 2008 - 2014



2.2 Les amortissements extraordinaires

Libellé	Comptes 2012	Comptes 2013	Comptes 2014
Etude planification scolaire			29'632.50
Etude déplacement route cantonale			61'113.80
Etude circulation secteur gare			95'003.15
Réfection générale des chalets d'alpage			237'723.05
Travaux cabane Bon Riau			11'410.85
Installation numérique cinéma	52'190.00		
Bus voirie	48'550.00		
Véhicule voirie	47'703.00		
Plan aménagement	130'783.95	31'486.00	
Piscine	82'944.00		
Divers pour arrondi au bilan	11'231.37	14'474.11	13'243.17
Entretien général des routes et réfection cour et mur Rte des Misets			700'722.95
Routes de Moléson, du Lac Lussy, de Fruence	582'243.75		
Granges-Belmont, route du Moléson, route Lac Lussy, étude réaménagement route Lac Lussy		324'700.70	
Endiguement de la Veveyse		326'986.30	
Ruisseau des Braseyres	9626.15	18'436.30	
Bâtiment administratif		228'774.00	73'459.90
Aménagement cours d'eau des Rosalys		72'975.00	27'679.50
Aménagement cours d'eau des Dailles		43'083.45	
Chauffage Vicariat		37'304.90	
Chauffage école du Bourg		56'610.00	
Chauffage la Châteloise		45'245.55	
Réfection courts de tennis		92'000.00	
Agrandissement stand de tir		116'086.20	19'130.00
Crédit étude PAD sous le Bourg		97'752.10	116'010.35
Terrain		4'000.00	4'532.65
Total amortissements extraordinaires	965'272.22	1'509'914.61	1'389'661.87

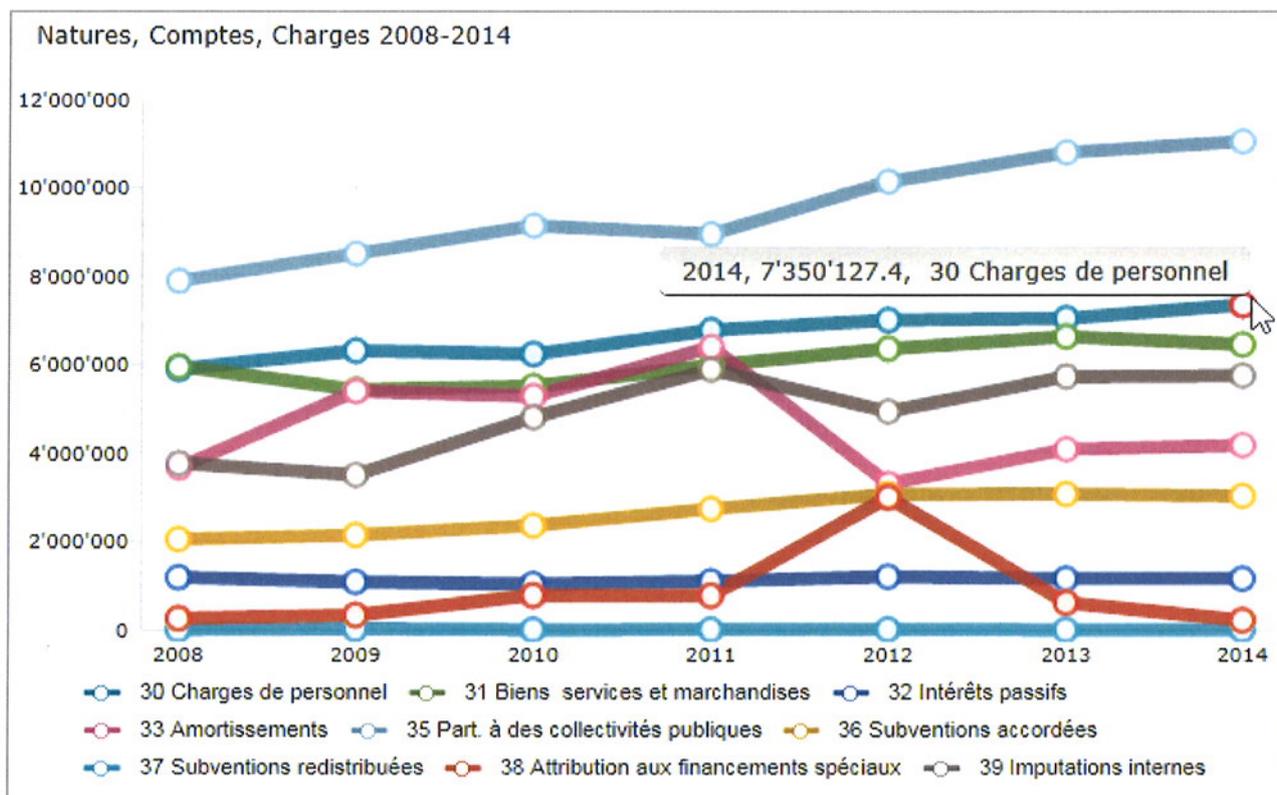
3. Evolution des charges liées

Les charges liées s'élèvent à Fr. 14'082'069.- alors qu'elles avaient été budgétisées à Fr. 14'285'630.- (natures 35 et 36).

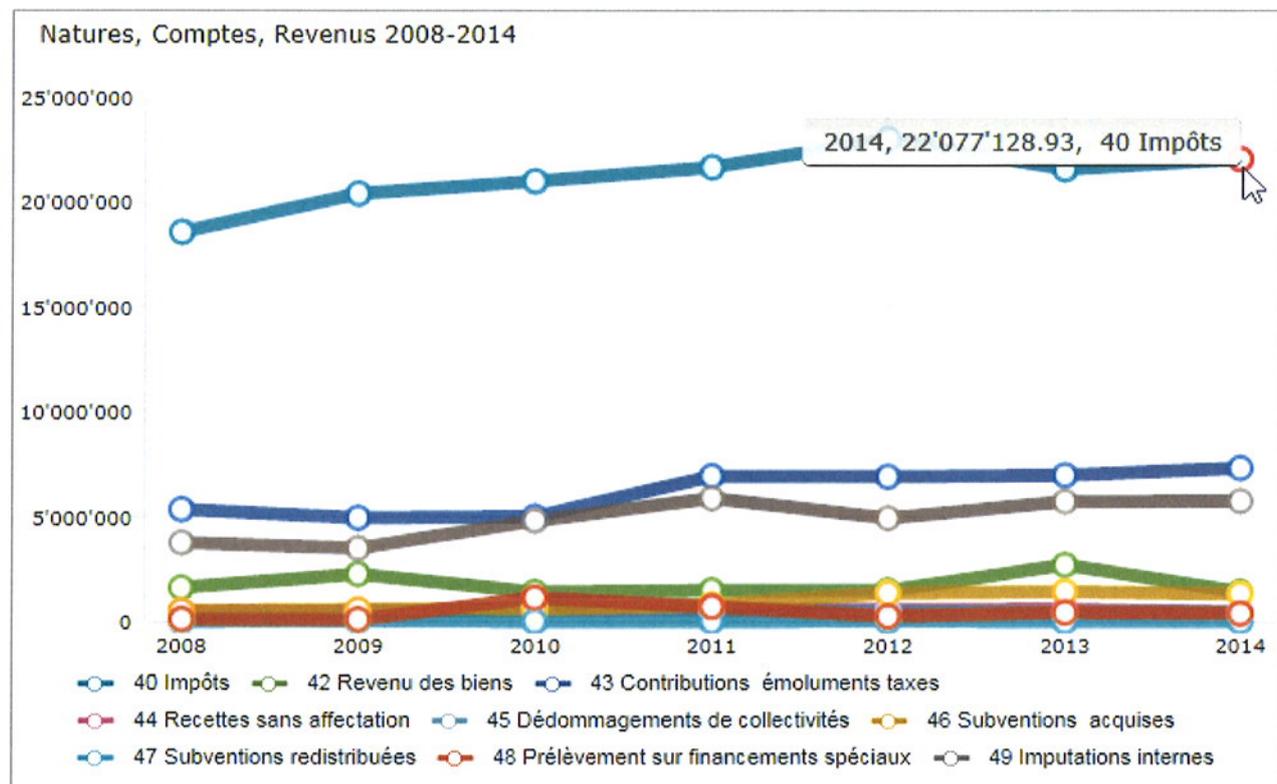
3.1. Participations aux collectivités publiques (charges liées)

	Comptes 2013	Budget 2014	Comptes 2014
Participations au canton, rubrique 351	6'852'029	7'147'680	7'109'350
Participations aux associations de communes, rubrique 352	3'951'626	4'006'400	3'941'783
Aides individuelles, subventions, rubriques 362, 364, 365 et 366	3'072'109	3'131'550	3'030'936
*Total participations aux collectivités publiques	13'875'764	14'285'630	14'082'069

Evolution des charges par natures



Evolution des revenus par natures



4. Explications des variations

0. ADMINISTRATION

01. Assemblée communale, Conseil, Commission

01.300.20 Rémunération des scrutateurs + Fr. 1'612.80
Le scrutin communal concernant Montmoirin a entraîné un surplus de travail des scrutateurs pour un montant d'environ Fr. 700.-. De plus, lors de l'établissement du budget, nous ne connaissons pas le nombre d'objets soumis au vote lors des week-ends de votation. S'il y a 4 objets, le temps de dépouillement est plus long et les frais plus conséquents. Cela a été le cas lors du scrutin du mois de mai. Enfin, le nombre de votants a été plus important en 2014 qu'en 2013, ce qui augmente les frais de dépouillement.

02. Administration générale

02.315.10 Informatique : maintenance programme + Fr. 12'696.-
Une panne informatique survenue durant l'année a engendré des coûts pour un montant de Fr. 5000.-. Des travaux liés au bon fonctionnement de nos programmes ont dû être réalisés afin de permettre à l'administration de travailler de manière efficace. Il s'agit essentiellement d'adaptations de programmes permettant d'échanger des données compatibles. Le coût de ces adaptations est d'environ Fr. 5'000.-.

02.316.00 Loyer places de parc + Fr. 300.-
Suite à une réorganisation des places de parc du bâtiment administratif, la place de l'ancien Denner est louée.

02.390.10 Imputations internes (prestations sociales) + Fr. 59'576.75
Cette rubrique enregistre la répartition des prestations pertes de gain maladie ou accident pour les autres services compte tenu des remboursements reçus de nos assurances, comptabilisés sous la rubrique 02.436.20.

1. ORDRE PUBLIC

10. Protection juridique

10.352.00 Participation aux frais de tutelle + Fr. 49'696.80
Le budget prévoyait un montant de Fr. 72'650.- pour le Service des curatelles de la Veveyse, ainsi qu'un montant de Fr. 20'000.- pour les honoraires des curateurs des personnes indigentes. La somme de Fr. 72'649.40 a été versé pour le Service des curatelles. Les honoraires des curateurs se sont montés à Fr. 38'419.85 pour les personnes indigentes, soit un dépassement de Fr. 18'419.85. A l'instar de l'année 2013, un montant de Fr. 31'277.55 a été payé à la Préfecture pour les salaires des tuteurs, montant qui n'avait pas été budgétisé. A noter que dans le cadre du budget 2015, cette dépense a été prévue et le budget pour les honoraires des curateurs a été augmenté.

Libellé	Budget	Comptes
Selon le budget du RSSV - service des curatelles	72'650.00	72'649.40
Honoraires des curateurs pour personnes indigentes	20'000.00	38'419.85
Montant versé à la Préfecture pour les salaires des curateurs		31'277.55
Totaux	92'650.00	142'346.80
Ecart		49'696.80

11. Police

- 11.311.00 Equipement + Fr. 602.35
Le dépassement de Fr. 600.- s'explique par la nécessité de réparer les vêtements d'une patrouilleuse scolaire et de remplacer la veste d'une deuxième patrouilleuse.
- 11.313.00 Fournitures diverses + Fr. 1'447.-
Les mises en fourrière qui nous sont facturées ont été comptabilisées sur ce compte à hauteur de Fr. 1'200.-, mais pas budgétisées. Ces frais sont ensuite refacturés au propriétaire du véhicule.
- 11.315.00 Entretien des véhicules + Fr. 1'828.40
Le bus de la police a été accidenté et la réparation a coûté Fr. 2'053.00.
- 11.390.00 Imputations internes + Fr. 21'616.90
L'augmentation des imputations internes s'explique par le nombre d'heures plus important réalisé par M. Pierre-Alain Thürler durant l'arrêt maladie de notre agent de police communale.
- 11.437.00 Produit des amendes + Fr. 24'026.60
Des contrôles plus fréquents ont été réalisés en 2014 avec pour conséquence une augmentation des amendes d'ordre.

140. Police du feu intercommunale

- 140.301.00 Solde pompiers + Fr. 28'625.25
Cette augmentation s'explique par différentes raisons :
1. Heures d'intervention conséquentes (96 alarmes)
2. Formation de base supplémentaire TP Unimog U400
3. Exercice supplémentaire avec les partenaires
- 140.315.00 Frais entretien : machines, véhicules, PR + Fr. 24'093.20
Cette augmentation est due principalement à une réparation conséquente sur l'échelle Bronto (boîte à vitesse défectueuse).
- 140.390.00 Imputations internes + Fr. 15'443.10
Cette augmentation est due à un entretien général du matériel et de la construction d'une nouvelle remorque inondation.
- 140.435.00 Ventes et prestations de service + Fr. 54'855.75
Cette augmentation est due aux nombres d'interventions (96 alarmes), donc à une facturation supplémentaire.
- 140.461.00 Subventions ECAB + Fr. 31'357.75
Cette augmentation est due au subventionnement de l'ECAB pour du matériel acheté ou réparé.

15. Militaire

- 15.450.00 Indemnités de stationnement de la troupe + Fr. 38'676.07
Cette augmentation s'explique par l'occupation plus importante de l'armée suite aux réfections et à la nouvelle convention.

2. ENSEIGNEMENT ET FORMATION

21. Cycle scolaire obligatoire

- 21.301.10 Traitement personnel (devoirs surveillés) + Fr. 840.55
- 21.435.00 Participation parents devoirs surveillés + Fr. 2'640.-
Il y a eu plus d'inscriptions pour la rentrée scolaire 2014.

219 Accueil extrascolaire

Le taux de couverture des charges est de 89.92 % contre 92.65 % en 2013. Le budget prévoyait un taux de 76.7 %.

- 219.435.00 Contribution des parents + Fr. 48'760.35
La contribution des parents est très difficile à évaluer car elle dépend principalement de la situation financière des parents. Lors de l'établissement du budget, la première facturation de l'année scolaire n'est pas encore établie et ne permet pas une projection effective.

29. Administration scolaire

- 29.316.00 Frais locations salles gymnastique – Fr. 9'600.-
Les écoles primaires n'ont pas pu utiliser la salle de gym du CO qui était en travaux de rénovation de juin à décembre 2014.

3. CULTE, CULTURE ET LOISIRS

30. Culture

- 30.314.00 Salle de spectacle – dépenses d'exploitation – Fr. 8'681.55
La diminution est due à l'entretien réalisé par le Service des bâtiments au lieu de tiers.
- 30.365.40 Don rénovation Maison Suisse à Baradero + Fr. 15'000.-
Suite à la demande de soutien de l'Association Baradero Suisse pour la rénovation de la Maison Suisse à Baradero, le Conseil communal a décidé d'octroyer un don de Fr. 15'000.-.

33. Parcs publics, chemins pédestres

- 33.312.00 Eau, énergie, combustibles + Fr. 1'338.75
La facturation de l'eau et de l'épuration a été sous-estimée lors de l'établissement du budget.

34. Sports

- 34.314.10 Piscine – dépenses d'exploitation + Fr. 35'584.28
La différence est due au remplacement de la caisse enregistreuse, pour Fr. 2'000.-, à la modification de l'installation de téléphone et d'internet pour Fr. 4'000.-,

à un arriéré de décompte de chauffage 2013 pour Fr. 12'000.- et au lavage supplémentaire des filtres sur demande du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires pour Fr. 17'000.-.

34.390.00 Imputations internes + Fr. 49'693.30
La différence est principalement due aux heures réalisées par les services de la voirie et des bâtiments qui ont travaillé pour le remplacement du cabanon situé au Nord-Est du stade, à la confection de nouveaux locaux de rangement pour les sociétés sportives ainsi qu'au rafraîchissement de la buvette du FC Châtel.

34.439.10 Recettes du centre sportif + Fr. 7'192.55
Cette augmentation est due à la mise en place exceptionnelle de deux camps de football lors de cette année 2014. Dès 2015, un seul camp sera organisé, du 27 juillet au 7 août 2015. De plus, la participation du COV pour l'utilisation du stade n'avait pas été budgétisée.

340. Halle de sport du Lussy

340.314.00 Entretien immeuble + Fr. 8'433.27
Ce dépassement est dû à la pose de protections inox sur le bas des portes et des plinthes.

341. Restaurant halle de sport du Lussy

341.315.10 Entretien matériel de cuisine + Fr. 1'479.05
Ce dépassement est dû à la réparation de l'ancienne braisière.

341.427.00 Location restaurant + Fr. 19'585.15
Le budget 2014 prévoyait déjà la cessation complète de la confection des repas pour les écoles du Haut-Lac, mais BG Gastronomie Sàrl a tout de même confectionné les repas pour cette école jusqu'au 30 juin 2014.

35. Autres loisirs, colonies, jeunes

35.352.00 Bus du Petit Prince + Fr. 2'200.-
La participation communale est conforme aux comptes 2013, le budget 2014 a été sous-évalué.

4. SANTE

46 Service médical des écoles

46.351.00 Service dentaire + Fr. 8'475.35

46.433.00 Participation des parents aux soins dentaires + Fr. 9'011.90
Le dépassement s'explique par le nombre de contrôles effectués mais compensés par la participation des parents.

46.351.10 Visite médicale - Fr. 6'865.-
La visite du Centre de planning familial, programme de prévention et éducation sexuelle, n'a pas été effectuée en 2014. Elle est planifiée au printemps 2015.

5. AFFAIRES SOCIALES

58. Assistance

- 58.366.20 Cotisations AVS pour indigents + Fr. 1'815.30
Conformément à la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants, les communes doivent payer les cotisations minimum pour les personnes qui se trouvent dans une situation difficile (arrêté du Tribunal administratif du canton de Fribourg du 27.11.1997).
- 58.436.00 Remboursement de tiers – Fr. 67'852.60
Le budget est très difficile à estimer. En 2014, nous avons enregistré moins de remboursement d'assurances sociales.

6. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

62. Routes communales, génie civil

- 62.312.00 Frais d'éclairage public, consommation – Fr. 24'325.40
La différence provient en partie de deux notes de crédit portées en diminution de l'exercice 2014 pour Fr. 7'384.55 et Fr. 7'634.80. Ces deux notes de crédit concernent des corrections de comptage de consommation sur deux points du réseau entre 2011 et 2013.
- 62.314.00 Entretien des routes + Fr. 42'550.60
La différence provient essentiellement des deux éléments suivants, non prévus au budget ou lors de la tournée des routes :
- ✓ Travaux d'urgence après dégâts d'un orage pour Fr. 32'388.05 sur la route de la Frasse, secteur Maudens, et au chemin de Mollard Marmet.
 - ✓ Travaux pour un drainage en bas de talus le long du chemin supérieur de Champ Bochet pour Fr. 8'087.60
- 62.314.10 Déblaiement, sablage, protection hivernale + Fr. 32'139.95
Le dépassement provient principalement d'un hiver rigoureux, notamment aux Paccots.

7 PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT

70. Approvisionnement en eau

Le taux de couverture des charges s'élève à 96.48 %, contre 90.59 % en 2013. Le budget 2014 prévoyait un taux de couverture de 97.02 %.

Le montant de la dette s'élève au 31.12.2014 à Fr. 5'498'000.-, contre Fr. 5'532'000.- au 31.12.2013, rubrique comptable 141.20.

Les revenus n'ont pas permis de couvrir les charges. Les principaux écarts s'expliquent comme suit :

- 70.318.00 Frais de téléphone + Fr. 1'059.87
La gestion du réseau d'eau s'effectue par télécommande et les avis d'alarme par sms, ce qui a nécessité la souscription d'abonnements mobiles. Le budget 2014 a été sous-estimé et celui de 2015 aussi.

- 70.390.30 Imputations internes, amortissement – Fr. 18'948.-
Grâce aux taxes de raccordement, des amortissements obligatoires ont pu être supprimés.
- 70.435.10 Facturation du service à des tiers – Fr. 35'400.65
Depuis l'exercice 2009 les recettes pour ce compte ont été budgétisées à Fr. 45'000.-. Cette estimation, basée sur le résultat des années 2006 à 2008, s'est avérée surestimée pour les années 2009 à 2014. Pour rappel, cette facturation est principalement dépendante du nombre d'interventions du Service des eaux pour la pose de colliers de prises pour de nouveaux abonnés. En 2014, il y a eu sept interventions facturées alors que 35 étaient comptées pour l'estimation du budget. Par exemple, il avait été compté les colliers nécessaires aux raccordements des bâtiments des lotissements Montmoirin, Les Moilles et Pré du Tennis, qui n'ont pas été réalisés.

71. Protection des eaux

Un amortissement financier de Fr. 532'149.88 a pu être réalisé après l'amortissement obligatoire de Fr. 119'969.-.

Le montant de la dette au 31.12.2014 s'élève à Fr. 4'375'000.- contre Fr. 4'917'000.- au 31.12.2013, rubrique comptable 141.60.

- 71.312.00 Eau, énergie, combustible + Fr. 4'906.72
Cette augmentation a déjà été examinée dans les comptes 2013 mais n'a pas pu être adaptée pour le budget 2014 basé sur les années précédentes 2011-2012. Cette augmentation provient de la mise en exploitation de deux nouvelles stations de pompage des eaux usées.
- 71.330.00 Amortissement financier + Fr. 211'139.88
- 71.390.30 Imputations internes, amortissements – Fr. 106'971.-
Grâce aux taxes de raccordement et aux amortissements financiers des années précédentes, des amortissements obligatoires ont pu être supprimés.

72. Gestion des déchets

Le taux de couverture des charges globales s'élève à 83.55 %, contre 89.04 % en 2013. Le budget 2014 prévoyait une couverture de 82.63 %.

Le montant de la dette au 31.12.2014 s'élève à Fr. 693'000.-, contre Fr. 752'000.- au 31.12.2013, rubrique comptable 141.80.

720. Ordures ménagères

Le taux de couverture des charges s'élève à 112.48 %, contre 123.79 % en 2013. Le budget 2014 prévoyait un taux de couverture de 100 %.

- 720.437.00 Amendes + Fr. 2'300.-
Le Conseil communal a dû infliger des amendes pour des dépôts de sacs non conformes.

721. Déchetterie

Le taux de couverture des charges s'élève à 69.88 %, contre 74.25 % aux comptes 2013. Le budget 2014 prévoyait un taux de couverture de 73.94 %.

721.312.00 Eau, énergie, combustibles + Fr. 1'470.80
Le budget a été sous-évalué pour l'électricité et il n'a pas été prévu non plus la facturation de l'eau pour Fr. 679.90.

73 Abattoir

L'activité a cessé le 1^{er} mai 2014.

75. Corrections des eaux et endiguements

75.390.00 Imputations internes + Fr. 27'050.90
L'augmentation est due principalement à des heures supplémentaires effectuées par M. Julien Rey par rapport au montant prévu au budget.

76 Lutte contre la pollution

76.318.00 Investigation sites pollués + Fr. 20'811.60
Ce montant aurait dû être facturé sur l'année 2013 qui prévoyait sur ce même compte un montant de Fr. 92'000.- pour les investigations du site pollué du Lussy. Un solde de Fr. 26'117.00 était encore disponible mais n'a pas été reporté au budget 2014.

79 Aménagement du territoire

79.318.10 Permis de construire + Fr. 12'204.25
L'augmentation est due principalement au nombre de publications pour les enquêtes publiques des demandes de permis de construire. A noter que ce poste est estimé en fonction de l'exercice précédent, mais qu'il dépend essentiellement du nombre de demandes de permis de construire. L'augmentation de ces frais est compensée par le surplus de rentrée au compte 79.431.00.

79.431.00 Autorisation de construire + Fr. 25'576.-
L'augmentation est due principalement au nombre et à l'importance des permis de construire facturés. A noter que pour le budget, ce poste est estimé en fonction de l'exercice précédent.

8 ECONOMIE

81. Forêts

Le taux de couverture des charges est de 85.10 %, contre 89.61 % en 2013. Le budget prévoyait un taux de 68.35 %.

81.314.10 Entretien des routes forestières – Fr. 9'048.-
En plus des cotisations annuelles aux 2 syndicats forestiers, un montant de Fr. 12'500.- a été prévu au budget. Prévision de ce montant pour la réfection courante de dommages ponctuels aux routes forestières et pour mesures urgentes en cas de dommages causés par des intempéries. En 2014, notre secteur a été épargné par les nombreux dégâts causés par les fortes précipitations et justifie la diminution de charges de ce compte.

81.315.00 Entretien des véhicules pour la forêt + Fr. 6'784.70
La forte augmentation de charges est liée principalement à la sous-estimation de ce compte lors de l'élaboration du budget. Mais ce dépassement comprend également deux imprévus qui se chiffrent à environ Fr. 2'800.-, soit des travaux de carrosserie sur les véhicules de transport (Jeep Toyota et Bus VW : env. Fr. 1'500.-)

et le service d'entretien des 1'500 heures du véhicule de débardage (Pfanzelt : env. Fr. 1'300.-). Si l'on tient compte de ces deux charges, le dépassement réel est inférieur à Fr. 4'000.-.

81.318.40 Etude projet sylviculture + Fr. 8'100.-
Au budget 2013, un montant de Fr. 13'500.- a été prévu pour un mandat à attribuer à l'élaboration du projet de sylviculture pour la période 2014 – 2017. En 2013, un versement de Fr. 5'400.- a été effectué en fonction des prestations exécutées. Le montant de Fr. 8'100.- a été facturé en 2014 pour le solde des prestations exécutées dans le cadre de ce mandat.

81.319.50 Paiement TVA + Fr. 34'456.80
L'Administration fédérale des contributions (AFC) a inscrit la Commune dans le registre TVA de la manière suivante et sur la base de l'analyse de nos comptes communaux de 2009 à ce jour :

- ✓ 01.01.2013 : début d'assujettissement de manière obligatoire pour tous les travaux forestiers et les ventes de bois acheté à des privés au taux forfaitaire de 4.4 % ainsi que les ventes de sapins de Noël au taux forfaitaire de 0.60 %.
- ✓ 01.01.2014 : en plus de l'assujettissement obligatoire, début de l'assujettissement de manière volontaire sur les ventes de bois provenant de la propre forêt au taux forfaitaire de 2.9 %. En effet, le Conseil communal a choisi cette option sur la base de l'étude menée par l'école supérieure du Bois qui conseille vivement un assujettissement avec un taux forfaitaire. Cette manière de faire simplifie le traitement de la TVA et les risques d'erreur liés lors de la récupération de la TVA (REDIP).

Aux comptes 2014, la TVA est comptabilisée sous cette rubrique et facturée en sus dans les comptes de revenus. Aux comptes 2014, on enregistre également la TVA payée pour l'année 2013, d'un montant de Fr. 9'839.-.

81.435.80 Tâches étatiques + Fr. 82'398.20
Le nouveau compte 81.435.80 a été créé en raison de l'assujettissement de notre entreprise à la TVA au 1er janvier 2014, car les prestations des tâches étatiques du garde forestier ne peuvent plus être intégrées au compte 81.461.- (subventions cantonales). Ce montant de Fr. 82'398.20 influence négativement le résultat du compte 81.461.-, car un montant de Fr. 73'000.- (TVA non comprise) a été prévu au budget 2014 pour ces prestations. Si l'on ajoute ce montant au compte 81.461.00, le résultat de l'année 2014 est nettement supérieur aux prévisions du budget.

860. Centrale de chauffe

Le taux de couverture des charges est de 89.85 %, contre 83.1 % en 2013. Le budget prévoyait un taux de 80.18 %.

861 Cité de l'énergie

861.319.00 Cotisations – Fr. 9'200.-
La différence est due principalement à une baisse de demande de subventions pour les vélos électriques (uniquement 9 en 2014) ainsi qu'à la résiliation du contrat Energho par le Service des bâtiments.

862 Turbinage

862.390.00 Imputations internes + Fr. 8'261.80
La différence correspond à la totalité du compte, étant donné qu'aucun montant n'avait été estimé pour les heures passées par le Service des eaux pour la surveillance et l'exploitation de la turbine. A noter que pour l'exercice 2015, Fr. 5'000.- ont été prévus.

862.435.00 Ventes énergie – Fr. 15'442.55
La différence provient du fait que l'estimation du montant pour le budget a été calculée avec la TVA. Hors, cette dernière a été comptabilisée au passif du bilan car elle a été reversée à l'AFC.

✓ Budget :	Fr. 185'000.-
✓ Contribution reçue avec TVA :	Fr. 183'122.-
✓ Contribution sans TVA (compte) :	Fr. 169'557.45

Pour l'exercice 2015, le budget a été ramené à Fr. 175'000.-

9. FINANCES ET IMPOTS

90. Impôts

Lors de l'établissement des budgets, l'estimation des impôts s'effectue sur la base des statistiques cantonales d'impôts et selon les recommandations du Service cantonal des contributions. Un montant est estimé en prévision de l'arrivée des nouveaux contribuables. Ces estimations restent aléatoires et difficiles à évaluer. La prudence est nécessaire.

Evolution des mouvements

90.400.00 Impôts sur le revenu des personnes physiques (- Fr. 237'560.30)
Sur recommandation de l'organe de contrôle, la comptabilisation des impôts s'effectue comme suit :

- Extourne transitoire acomptes 2012+2013	+ Fr. 12'299'480.00
- Facturation impôts 2012 + 2013	- Fr. 11'586'919.70
- Transitoire acomptes 2013 + 2014	- Fr. 13'700'000.00
Résultat	- Fr. 12'987'439.70
Budget	- Fr. 13'225'000.00

En comparaison avec l'année dernière, les contribuables non taxés sont plus importants. C'est pourquoi, le montant du transitoire 2013/2014 est plus élevé.

90.400.10 Impôt sur la fortune des personnes physiques (+ Fr. 129'968.80)
Sur recommandation de l'organe de contrôle, la comptabilisation des impôts s'effectue comme suit :

- Extourne transitoire acomptes 2012+2013	+ Fr. 1'010'520.00
- Facturation impôts 2012 + 2013	- Fr. 970'488.80
- Transitoire acomptes 2013 + 2014	- Fr. 1'230'000.00
Résultat	- Fr. 1'189'968.80
Budget	- Fr. 1'060'000.00

90.400.20 Impôt à la source (+ Fr. 206'011.62)
La comptabilisation des impôts s'effectue comme suit :

Décompte du Service cantonal des contributions	Fr. 765'044.42
(Année en cours + rattrapage années précédentes)	
Cadres étrangers imposés à la source	Fr. 125'967.20
Total impôt à la source	Fr. 891'011.62

Il faut savoir que la répartition entre les impôts à la source et ordinaires n'est pas connue au moment de l'estimation de la manne fiscale des nouveaux contribuables pour le budget.

Au moment de l'établissement du budget des impôts pour les personnes morales, le Service des finances appelle les sociétés principales afin de connaître les perspectives économiques pour l'année future.

A noter que l'impact de la réforme de l'imposition des entreprises lancée par le Conseil fédéral n'est pas encore connu.

90.401.00 Impôt sur le bénéfice des personnes morales (+ Fr. 167'342.75)
Sur recommandation de l'organe de contrôle, la comptabilisation des impôts s'effectue comme suit :

- Extourne transitoire acomptes 2012+2013	+ Fr. 2'424'800.00
- Facturation impôts 2012 + 2013	- Fr. 2'097'342.75
- Transitoire acomptes 2013 + 2014	- Fr. 2'210'000.00
Résultat	- Fr. 2'097'242.75
Budget	- Fr. 1'930'000.00

90.401.10 Impôt sur les fonds propres des personnes morales (+ Fr. 447'938.55)

Sur recommandation de l'organe de contrôle, la comptabilisation des impôts s'effectue comme suit :

Extourne transitoire acomptes 2012+2013	+ Fr. 600'200.00
- Facturation impôts 2012 + 2013	- Fr. 808'138.55
- Transitoire acomptes 2013 + 2014	- Fr. 820'000.00
Résultat	- Fr. 1'027'938.55
Budget	- Fr. 580'000.00

Pour les impôts sur les fonds propres des sociétés, la facturation effective 2014 s'élève à Fr. 808'138.55, contre Fr. 569'873.- en 2013.

90.403.00 Impôt sur les gains immobiliers + Fr. 571'260.90
L'évolution de cet impôt dépend du nombre de transactions immobilières. Cet impôt est payé par le vendeur.

90.437.00 Intérêts et pénalités de retard – Fr. 89'150.84
Le budget a été surévalué. Le montant facturé en 2014 s'élève à Fr. 160'849.16 et en 2013 à Fr. 162'016.25. Le budget 2015 a été adapté.

94. Gérances de la fortune et des dettes

940. Intérêts et amortissements obligatoires

940.322.00 Intérêts des dettes – Fr. 109'473.96
Le budget prévoyait des dépenses d'investissements plus importantes. De plus, le marché des taux d'intérêts reste très favorable lors du renouvellement des emprunts.

940.330.00 Amortissements obligatoires – Fr. 153'141.-
Le budget prévoyait des amortissements pour du patrimoine amorti en 2013.

943 Immeubles du CAB

943.314.00 Frais d'entretien + Fr. 149'231.77
Ce dépassement est dû aux travaux suivants:

- ✓ Nouvelles installations de Polygravia Fr. 57'973.35 (financement par versement de Fr. 7'900.- par an de la société)
- ✓ Charges supplémentaires pour la PPE de Fr. 15'002.15 – remplacement sols
- ✓ Provision de Fr. 50'000.- pour travaux de transformation des sous-sols du CAB.

Postes non ventilables

99.332.00 Amortissements extraordinaires
Détail en page 10

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2014

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2013	Solde des crédits au 01.01.2014	Utilisation des crédits en 2014	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2014		C (en cours)
									en francs	en %	
										solde négatif dépenses = dépassement crédit	
ADMINISTRATION											
02.503.20 (message 52)	Transformation et rénovation bâtiment administratif	reporté en 2015	12.12.2013	195'000.00		195'000.00	73'459.90	73'459.90	121'540.10	62.3	C
ORDRE PUBLIC											
140.506.00 (message 5)	Rempl. véhicule feu tonne pompe Magirus	reporté en 2013	01.12.2011	450'000.00	449'704.80	295.20		449'704.80	295.20	0.1	T
140.661.00 (message 5)	./. Subvention ECAB pour tonne pompe Magirus	pas reporté au budget 2014	01.12.2011	-180'000.00	0.00	-180'000.00	-179'900.00	-179'900.00	-100.00	0.1	T
141.500.00 (message 25)	Achat terrain zone IG route de Montreux	2013	13.12.2012	1'261'000.00	1'218'300.00	42'700.00	15'295.60	1'233'595.60	27'404.40	2.2	T
141.503.00 (message 70)	Construction centre de renfort dépenses du budget 2015 CHF 3'000'000	Budget 2015		9'200'500.00		9'200'500.00		0.00	9'200'500.00	100.0	C
140.661.00	./. Subvention ECAB centre de renfort	reporté au budget 2015	10.12.2009	-2'340'000.00	57'320.20	-2'340'000.00		0.00	-2'340'000.00	100.0	C
14.509.00 (message 80)	Etude nouveau centre de renfort	reporté au budget 2015	10.12.2009	84'500.00	57'320.20	27'179.80		57'320.20	27'179.80	32.2	C
141.509.00 (message 26)	Centre de renfort : crédit d'étude	2015	13.12.2012	515'000.00	241'067.55	273'932.45	128'710.60	369'778.15	145'221.85	28.2	C
				Total crédits études		599'500.00	128'710.60	427'098.35	172'401.65	28.8	
				Coût total centre de renfort		9'800'000.00		427'098.35	9'372'901.65	95.6	
ENSEIGNEMENT											
29.503.30 (message 75)	Achat bâtiment La Châteloise	pas reporté au budget 2014	09.07.2009	2'750'000.00	2'770'736.50	-20'736.50		2'770'736.50	-20'736.50	-0.8	T
29.661.10 (message 75)	Subvention cantonale achat bât.Châteloise	reporté au budget 2014	10.12.2009	-229'500.00	0.00	-229'500.00		0.00	-229'500.00	100.0	C
29.503.31 (message 94)	La Châteloise-crédit étude	reporté au budget 2014	29.04.2010	196'000.00	14'925.30	181'074.70		14'925.30	181'074.70	92.4	C
29.506.50 (message 71)	Ecoles primaires - tableaux interactifs	Budget 2015	11.12.2014	360'000.00	0.00	360'000.00		0.00	360'000.00	100.0	C
29.503.32 (message 19)	Construction école du Lussy		02.02.2012	6'700'000.00	6'371'854.60	328'145.40	252'113.05	6'623'967.65	76'032.35	1.1	T
29.509.01 (message 109)	Crédit d'étude du Lussy	pas reporté au budget 2014	09.12.2010	500'000.00	545'442.15	-45'442.15		545'442.15	-45'442.15	-9.1	T
29.610.00	Total crédit			7'200'000.00	6'917'296.75	282'703.25	252'113.05	7'169'409.80	30'590.20	0.4	T
29.661.40 (message 19)	Indemnité mise à disposition toit Subvention cantonale école du Lussy	2014	02.02.2012	-528'000.00	-311'798.00	-216'202.00	-228'728.05	-540'526.05	12'526.05	-2.4	T
29.509.39 (message 53)	Etude pour la planification scolaire	Budget 2014	12.12.2013	30'000.00	0.00	30'000.00	29'632.50	29'632.50	367.50	1.2	T

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2014

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2013	Solde des crédits au 01.01.2014	Utilisation des crédits en 2014	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2014		
									en francs	en %	
29.509.40 INTENTION	Concours architecture école	BUDGET INTENTION 2015	11.12.2014	230'000.00	0.00	230'000.00	0.00	0.00	230'000.00	100.0	
CULTE CULTURE LOISIRS											
30.625.00	<i>./. Remboursement prêt cinéma de CHF 36'000.- - 3ème annuité - reste à rembourser CHF 14'400 rubrique 122.00</i>	Budget 2014					-7'200.00	0.00			C
34.503.50 (message 7)	Stand de tir des Marais - agrandissement	reporté au budget 2014	01.12.2011	135'000.00	116'086.20	18'913.80	19'130.00	135'216.20	-216.20	-0.2	T
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS											
62.501.85 (message 54)	Entretien général des routes	reporté au budget 2015	12.12.2013	745'000.00	0.00	745'000.00	470'515.45	470'515.45	274'484.55	36.8	C
62.501.86 (message 55)	Réfection mur route des Misets et revêtement de la cour	reporté au budget 2015	12.12.2013	240'000.00	0.00	240'000.00	230'207.50	230'207.50	9'792.50	4.1	T
62.501.88 INTENTION	Route du Lussy - réaménagement INTENTION dépenses d'intention 2015 CHF 300'000	BUDGET INTENTION 2015	11.12.2014	5'300'000.00	0.00	5'300'000.00	0.00	0.00	5'300'000.00	100.0	C
62.501.89 (message 74)	Route du Moléson - réaménagement secteur Bon Riau	Budget 2015	11.12.2014	193'000.00	0.00	193'000.00	0.00	0.00	193'000.00	100.0	C
62.501.90 (message 75)	Pont des Granges - assainissement bordures	Budget 2015	11.12.2014	300'000.00	0.00	300'000.00	0.00	0.00	300'000.00	100.0	C
62.506.28 (message 56)	Remplacement camion voirie	reporté au budget 2015	12.12.2013	350'000.00	0.00	350'000.00	8'741.25	8'741.25	341'258.75	97.5	C
62.509.10 (message 46)	Secteur Gare - étude circulation	reporté au budget 2015	28.03.2013	100'000.00	0.00	100'000.00	95'004.15	95'004.15	4'995.85	5.0	C
62.209.10 (message 68)	Secteur Gare - étude circulation crédit complémentaire	reporté au budget 2015	16.10.2014	90'000.00	0.00	90'000.00	0.00	0.00	90'000.00	100.0	C
		Total		190'000.00		190'000.00	95'004.15	95'004.15	94'995.85	50.0	
62.509.11 (message 69)	Déplacement route cantonale Pa ézieux - étude	reporté au budget 2015	16.10.2014	100'000.00	0.00	100'000.00	61'114.80	61'114.80	38'885.20	38.9	C
PROTECTION AMENAGEMENT											
70.500.01 (message 11)	Zones de protection des captages	reporté au budget 2015	14.12.2006	93'000.00	59'032.81	33'967.19	7'234.05	66'266.86	26'733.14	28.7	C
70.501.21 (message 68.a)	Pontage Pontille - Dally	reporté au budget 2014	11.12.2008	70'000.00	71'417.95	-1'417.95	-12'998.35	71'417.95	-1'417.95	-2.0	T
70.661.31 (message 68.a)	- subventions Ecab attendues	reporté au budget 2014		-10'000.00	0.00	-10'000.00		-12'998.35	2'998.35	-30.0	T

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2014

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2013	Solde des crédits au 01.01.2014	Utilisation des crédits en 2014	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2014	
									en francs	en %
70.501.25 (message 89)	Turbine remplacement conduites et inst. Turbinie	reporté en 2013	10.12.2009	3'357'000.00	3'946'283.85	-589'283.85		3'946'283.85	-589'283.85	-17.6
70.611.00	./ Participation défense incendie				-3'263.80			-3'263.80		
70.661.38	Cheval Brûlé Commune Vuadens - subventions Ecab				-400'000.00	400'000.00	-57'433.85	-457'433.85	457'433.85	
70.501.26 (message 116)	Fruence - changement de conduites	reporté en 2013	09.12.2010	730'000.00	667'256.35	62'743.65		667'256.35	62'743.65	8.6
70.661.35 (message 116)	- subventions Ecab		09.12.2010	-82'000.00	-75'000.00	-7'000.00	-16'630.00	-91'630.00	9'630.00	-11.7
70.501.28 (message 21)	Pré aux Oies - construction conduites - subventions Ecab attendues	Reporté en 2013	02.12.2012	380'000.00	412'124.25	-32'124.25	-65'791.15	412'124.25	-32'124.25	-8.5
70.501.29 (message 32)	Secteur Péralla - correction réseau	2013	13.12.2012	175'000.00	147'817.15	27'182.85	50'979.75	198'796.90	-23'796.90	-13.6
70.661.29 (message 32)	- subventions Ecab attendues		13.12.2012	-26'000.00	0.00	-26'000.00	-31'850.00	-31'850.00	5'850.00	-22.5
70.501.30 (message 33)	Secteur du Dally - extension du réseau	2013	13.12.2012	215'000.00	172'314.10	42'685.90	8'258.00	180'572.10	34'427.90	16.0
70.575.00	Subventions Ecab redistribuées				-19'105.60			-19'105.60	0.00	
70.611.00	- remboursement travaux pour tiers	2013			-1'927.00			-1'927.00	0.00	
70.661.39 (message 33)	- subventions Ecab attendues		13.12.2012	-32'895.00	-19'105.60	-13'789.40	-31'851.75	-50'957.35	18'062.35	-54.9
70.501.31 (message 34)	Pré du Tennis - extension du réseau	reporté au budget 2015	13.12.2012	140'000.00	0.00	140'000.00		0.00	140'000.00	100.0
70.661.40 (message 34)	- subventions Ecab attendues		13.12.2012	-23'290.00	0.00	-23'290.00		0.00	-23'290.00	100.0
70.501.32 (message 35)	Secteur la Racca - extension du réseau	2013	13.12.2012	195'000.00	139'829.80	55'170.20	19'262.45	159'092.25	35'907.75	18.4
70.661.39 (message 35)	- subventions Ecab attendues		13.12.2012	-16'235.00	0.00	-16'235.00	-27'755.00	-27'755.00	11'520.00	-71.0
70.501.33 (message 57)	Pudze-Rathvel - remplacement conduite	reporté au budget 2015	12.12.2013	420'000.00	0.00	420'000.00	415'492.30	415'492.30	4'507.70	1.1
70.661.20	- facturation à tiers						-1'000.05	-1'000.05	1'000.05	
70.661.42 (message 57)	- subventions Ecab attendues		12.12.2013	-32'000.00	0.00	-32'000.00		0.00	-32'000.00	100.0
70.501.34 (message 58)	Secteur la Crêta extension réseau d'eau	reporté au budget 2015	12.12.2013	130'000.00	0.00	130'000.00	115'601.25	115'601.25	14'398.75	11.1
70.661.43 (message 58)	- subventions Ecab attendues		12.12.2013	-20'000.00	0.00	-20'000.00		0.00	-20'000.00	100.0
70.501.35 (message 76)	Secteur Es Crêts - extension réseau	Budget 2015	11.12.2014	35'000.00	0.00	35'000.00		0.00	35'000.00	100.0
70.661.44 (message 76)	- subventions Ecab attendues			-5'500.00	0.00	-5'500.00		0.00	-5'500.00	100.0
70.501.36 (message 77)	Route Pléiades - remplacement conduite	Budget 2015	11.12.2014	98'000.00	0.00	98'000.00		0.00	98'000.00	100.0
70.501.37 (message 78)	Route de Vevey - remplacement conduite	Budget 2015	11.12.2014	77'000.00	0.00	77'000.00		0.00	77'000.00	100.0
70.501.38 INTENTION	Rosalys - forage INTENTION	BUDGET INTENTION 2015	11.12.2014	350'000.00	0.00	350'000.00		0.00	350'000.00	100.0

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2014

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2013	Solde des crédits au 01.01.2014	Utilisation des crédits en 2014	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2014		
									en francs	en %	
70.503.00 (message 79)	Borbuintze - assainissement réservoir	Budget 2015	11.12.2014	70'000.00	0.00	70'000.00		0.00	70'000.00	100.0	
70.506.30 (message 80)	Service des eaux - remplacement véhicule	Budget 2015	11.12.2014	65'000.00	0.00	65'000.00		0.00	65'000.00	100.0	
70.610.00	/. Taxe de raccordement	2014		-200'000.00		-200'000.00	-161'368.55	-161'368.55	-38'631.45	19.3	
71.501.00	Construction de canalisations (travaux pour privés - refacturés en 2014)										
71.611.00	Remboursement travaux et part de tiers						-75'438.40	-75'438.40			
71.501.20 (message 95)	Bassin de rétention Lussy - crédit: étude	pas reporté au budget 2015	29.04.2010	54'000.00	0.00	54'000.00	5'315.45	5'315.45	48'684.55	90.2	
71.501.23 (message 13)	En Fossiaux- construction collecteur EC/bassin	reporté au budget 2015	01.12.2011	700'000.00	3'247.25	696'752.75		3'247.25	696'752.75	99.5	
71.501.24 (message 21)	Pré aux Oies - construction collecteurs	Reporté en 2013	02.12.2012	1'025'000.00	971'732.95	53'267.05	2'790.60	974'523.55	50'476.45	4.9	
71.501.25 (message 36)	Le Lussy - complément équipement Zone IG	reporté au budget 2014	13.12.2012	220'000.00	69'588.60	150'411.40	103'780.90	173'369.50	46'630.50	21.2	
71.501.26 (message 37)	Le Lussy Fossiaux : bassin de rétention	pas reporté au budget 2015	13.12.2012	415'000.00	5'187.65	409'812.35		5'187.65	409'812.35	98.7	
71.622.10 (message 37)	- participation association communes	pas reporté au budget 2015	13.12.2012	-28'000.00	0.00	-28'000.00		0.00	-28'000.00	100.0	
71.501.27 (message 38)	Secteur de la Cierne : assainissement	reporté au budget 2014	13.12.2012	153'000.00	83'009.05	69'990.95	30'793.65	113'802.70	39'197.30	25.6	
71.501.28 (message 39)	Secteur route de Bulle - extension collecteur	2013	13.12.2012	77'000.00	48'798.35	28'201.65	5'886.55	54'684.90	22'315.10	29.0	
71.501.29 (message 40)	Secteur des Joncs - extension collecteur	reporté au budget 2014	13.12.2012	103'000.00	56'544.05	46'455.95	6'144.65	62'688.70	40'311.30	39.1	
71.501.30 (message 47)	En Ayoux - construction collecteur	pas reporté au budget 2015	28.03.2013	432'000.00	14'153.05	417'846.95	3'066.45	17'219.50	414'780.50	96.0	
71.501.32 (message 60)	Dailles-Rosalys - construction collecteurs EU/EC	pas reporté au budget 2015	12.12.2013	190'000.00	0.00	190'000.00	98'736.80	98'736.80	91'263.20	48.0	
71.501.33 (message 81)	Rte Montreux - création rétention centralisée	Budget 2015	11.12.2014	565'000.00	0.00	565'000.00		0.00	565'000.00	100.0	
71.501.34 (message 82)	Secteur les Braseyres - création rétention centralisée	Budget 2015	11.12.2014	740'000.00	0.00	740'000.00		0.00	740'000.00	100.0	
71.501.35 (message 83)	Mesures POEE M14, M15, M21 - extension et participation à un assainissement privé	Budget 2015	11.12.2014	810'000.00	0.00	810'000.00		0.00	810'000.00	100.0	

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2014

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2013	Solde des crédits au 01.01.2014	Utilisation des crédits en 2014	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2014		
									en francs	en %	
71.509.04 (message 59)	Adaptation du PGEE à la révision du PAL	pas reporté au budget 2015	12.12.2013	161'000.00	0.00	161'000.00	25'800.95	25'800.95	135'199.05	84.0	
71.610.00	./. Taxe de raccordement	2014		-200'000.00		-200'000.00	-187'642.15	-187'642.15	-12'357.85	6.2	
72.610.00	./. Taxe d'équipement système de collectes	2014					-9'338.00	-9'338.00	9'338.00		
74.501.00	Cimetière réfection mur INTENTION	BUDGET INTENTION 2015	11.12.2014	94'200.00	0.00	94'200.00	0.00	0.00	94'200.00	100.0	
75.501.50 (message 15)	Rosalys - aménagement cours d'eau	reporté au budget 2014	01.12.2011	242'000.00	73'970.25	168'029.75	101'798.50	175'768.75	66'231.25	27.4	
75.660.30 (message 15)	- subventions fédérales			-60'200.00		-60'200.00	-41'543.50	-41'543.50	-18'656.50	31.0	
75.661.30 (message 15)	- subventions cantonales			-55'040.00		-55'040.00	-32'575.50	-32'575.50	-22'464.50	40.8	
75.501.70 (message 61)	Cheresaula - travaux endiguement	Budget 2014		185'000.00		185'000.00	187'168.75	187'168.75	-2'168.75	-1.2	
75.611.00 (message 61)	- participation Cop.Montagne Paccots			0.00		0.00	-20'054.00	-20'054.00	20'054.00	0.3	
75.660.50 (message 61)	- subventions fédérales		12.12.2013	-64'750.00		-64'750.00	-64'527.30	-64'527.30	-22.70		
75.661.50 (message 61)	- subventions cantonales			-59'200.00		-59'200.00	-58'996.40	-58'996.40	-203.60	0.3	
75.501.80 (message 84)	Ruisseau Chêne - remise à ciel ouvert	Budget 2015	11.12.2014	200'000.00		200'000.00	0.00	0.00	200'000.00	100.0	
75.660.60 (message 84)	- subventions fédérales			-96'000.00		-96'000.00	0.00	0.00	-96'000.00	100.0	
75.661.60 (message 84)	- subventions cantonales			-64'000.00		-64'000.00	0.00	0.00	-64'000.00	100.0	
79.501.10 INTENTION	Aménagement traversée Paccots INTENTION - dépenses prévues en intention au budget 2015 200'000	BUDGET INTENTION 2015		840'000.00	0.00	840'000.00	0.00	0.00	840'000.00	100.0	
79.509.00 (messages 16+119)	Révision des plans d'aménagements locaux-PAL	Pas reporté en 2013	14.12.2006 09.12.2010	320'000.00	362'132.10	-42'132.10	0.00	362'132.10	-42'132.10	-13.2	
79.661.10	- subvention cantonale établissement cadastre bruit				-2'277.70			-2'277.70			
79.509.10 (message 41)	Sous le Bourg - crédit étude PAD	reporté au budget 2015	13.12.2012	220'000.00	97'753.10	122'246.90	116'010.35	213'763.45	6'236.55	2.8	
ECONOMIE											
81.506.11 (message 17)	Remplacement véhicule débardage	reporté en 2013	01.12.2011	557'000.00	478'380.00	78'620.00	10'563.25	488'943.25	68'056.75	12.2	
81.606.10 (message 17)	./. Reprise véhicule débardage		01.12.2011	-124'000.00	-92'225.00	-31'775.00		-92'225.00	-31'775.00	25.6	

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2014

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2013	Solde des crédits au 01.01.2014	Utilisation des crédits en 2014	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2014		
									en francs	en %	
83.509.10 (message 51)	Bornes interactives	reporté au budget 2015	04.07.2013	131'000.00		131'000.00	6'902.00	6'902.00	124'098.00	94.7	
83.625.00 (message 51)	- participation Géomatic	reporté au budget 2015	04.07.2013	-11'030.00		-11'030.00	0.00	0.00	-11'030.00	100.0	
83.669.00 (message 51)	- subvention UFT panneaux totems	reporté au budget 2015		-9'000.00		-9'000.00	0.00	0.00	-9'000.00	100.0	
FINANCES ET IMPOTS											
942.500.00 (message 1)	Transactions immobilières/délégation compétence	reporté au budget 2015	07.07.2011	50'000.00		50'000.00	1'7732.65	1'7732.65	32'267.35	64.5	
942.500.20	Zone industrielle Les Asses	reporté au budget 2015	10.04.2003	1'076'000.00	1'024'013.50	51'986.50		1'024'013.50	51'986.50	4.8	
942.500.30	Etude PAD Montmoirin (patrimoine financier)	pas reporté au budget 2014	14.12.2005	155'000.00	127'872.85	27'127.15	76'728.65	204'601.50	-49'601.50	-32.0	
- participation des propriétaires à facturer dès l'obtention des permis des PAD et PED - facturation estimée à CHF 61'290.- - Monsieur Gérard Vauthey va verser une participation de CHF 60'650 pour le crédit complémentaire refusé au vote populaire.											
942.500.31 (message 73)	Infrastructure PED Montmoirin	pas reporté au budget 2014	11.12.2008	1'570'000.00	141'810.70	1'428'189.30	91'348.75	233'159.45	1'336'840.55	85.1	
942.631.10	- participation des propriétaires à facturer dès l'obtention des permis des PAD et PED - facturation estimée à CHF 21'830 Montmoirin - part. TPF route accès						-75'218.25	-75'218.25			
942.501.02 (message 21)	Equipement Zone Pré aux Oies	reporté au budget 2015	02.12.2012	930'000.00	852'531.40	77'468.60	49'562.25	902'093.65	27'906.35	3.0	
942.503.35 (message 92)	Cabane de Bon Riau - réfection	reporté au budget 2015	10.12.2009	100'000.00	0.00	100'000.00	11'409.85	11'409.85	88'590.15	88.6	

5. SITUATION DES INVESTISSEMENTS REALISES EN 2014

Comptes	Nature	Budget	Date de la décision du CG	Crédits votés	Utilisations jusqu'au 31.12.2013		Solde des crédits au 01.01.2014	Utilisation des crédits en 2014	Total dépenses ou recettes investissements	Solde des crédits votés au 31.12.2014		T (en cours)
					31.12.2013	31.12.2014				en francs	en %	
942.503.50 (message 62)	Réfection générale des chalets d'alpage	Budget 2014	12.12.2013	365'000.00	0.00	0.00	365'000.00	337'723.05	337'723.05	27'276.95	7.5	T
942.661.20 (message 62)	- subvention cantonale		12.12.2013	108'000.00	0.00	0.00	108'000.00	0.00	0.00	108'000.00	100.0	C
942.503.60 (message 67)	Transformation Vicariat	Budget 2015	13.10.2014	2'100'000.00	0.00	0.00	2'100'000.00	0.00	0.00	2'100'000.00	100.0	C
942.503.70 (message 85)	Chalets alpage - réfection générale 2ème étape	Budget 2015	11.12.2014	400'000.00	0.00	0.00	400'000.00	0.00	0.00	400'000.00	100.0	C
942.661.30 (message 85)	- subvention cantonale		11.12.2014	-150'000.00	0.00	0.00	-150'000.00	0.00	0.00	-150'000.00	100.0	C
942.509.10 (message 42)	Ecole Fruence - crédit étude transformation	reporté au budget 2015	13.12.2012	80'000.00	0.00	0.00	80'000.00	0.00	0.00	80'000.00	100.0	C
942.509.20 (messages 49 et 64)	Frais vente terrain Montmoirin	reporté au budget 2015	13.03.2014	389'300.00	0.00	0.00	389'300.00	0.00	0.00	389'300.00	100.0	C
942.600.00	Vente de terrain - délégation compétence							-13'200.00	-13'200.00			
942.600.27 (messages 49 et 64)	Vente de terrain Montmoirin	reporté au budget 2015	13.03.2014	-8'773'800.00	0.00	0.00	-8'773'800.00	0.00	0.00	-8'773'800.00	100.0	
Total investissements nets 2014								1'980'053.25				

solde négatif dépenses = dépassement crédit

6. MOUVEMENT DU PATRIMOINE 2014

6.1. PATRIMOINE FINANCIER

121.00	<u>ACTIONS ET PARTS SOCIALES</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	5'203.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	5'203.00
122.00	<u>PRÊT AU CINEMA SIRIUS EQUIPEMENT NUMERIQUE</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	21'600.00
30.625.00	Remboursement prêt 3ème annuité	fr.	-7'200.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	14'400.00
123.00	<u>Immeubles</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	1.00
942.503.50	Réfection chalets d'alpage - 1ère étape	fr.	337'723.05
942.503.35	Réfection cabane Bon Riau	fr.	11'409.85
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-249'133.90
	Solde au 31.12.2014	fr.	100'000.00
123.11	<u>TERRAIN</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	1.00
942.500.00	Achat terrains	fr.	17'732.65
942.600.00	Vente terrain	fr.	-13'200.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-4'532.65
	Solde au 31.12.2014	fr.	1.00
123.12	<u>TERRAIN IG SECTEUR LUSSY</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	617'000.00
942.390.30	Amortissements 2014	fr.	-26'400.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-600.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	590'000.00
123.13	<u>TERRAIN ET EQUIPEMENT PRE AUX OIES</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	5'690'000.00
942.501.02	Equipement zone "Pré aux Oies"	fr.	49'562.25
942.390.30	Amortissements 2014	fr.	-133'340.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-222.25
	Solde au 31.12.2014	fr.	5'606'000.00
123.14	<u>Zone IG secteur gare</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	599'000.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	599'000.00
123.15	<u>Terrain Pra Gremy</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	1'875'000.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	1'875'000.00
123.20	<u>IMMEUBLE "LE CAB"</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	4'355'000.00
943.390.30	Amortissements 2014	fr.	-79'004.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-996.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	4'275'000.00

<u>123.21</u>	<u>HALLE "EN FOSSIAUX"</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	943'000.00
942.390.30	Amortissements 2014	fr.	-30'300.00
942.390.30	Amortissements 2014	fr.	-2'576.00
942.390.30	Amortissements 2014	fr.	-9'450.00
942.390.30	Amortissements 2014	fr.	-35'400.00
942.390.30	Amortissements 2014	fr.	-14'025.00
942.390.30	Amortissements 2014	fr.	-58'601.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-648.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	792'000.00
<u>123.60</u>	<u>ZONE A BATIR "Montmoirin"</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	1'107'000.00
942.500.30	Investissements infrastructure PAD Montmoirin	fr.	76'728.65
942.500.31	Investissements infrastructure PED Montmoirin	fr.	91'348.75
942.631.10	Participation TPF route d'accès	fr.	-75'218.25
942.390.30	Amortissements 2014	fr.	-2'000.00
942.390.30	Amortissements 2014	fr.	-10'150.00
942.390.30	Amortissements 2014	fr.	-30'341.00
942.390.30	Amortissements 2014	fr.	-6'060.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-308.15
	Solde au 31.12.2014	fr.	1'151'000.00
<u>123.70</u>	<u>INSTALLATION TURBINAGE</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	1'400'000.00
862.390.30	Amortissements 2014	fr.	-59'600.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-400.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	1'340'000.00

6.2. PATRIMOINE ADMINISTRATIF

140.00	TERRAINS NON BÂTIS		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	121'000.00
942.390.30	Amortissements 2014	fr.	-6'800.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-200.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	114'000.00
140.20	ZONE RECREATIVE		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	60'000.00
83.390.30	Amortissements 2014	fr.	-15'000.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	45'000.00
141.03	OUVRAGES GENIE CIVIL - réseau routier		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	1.00
62.501.85	Investissements 2014 - entretien général des routes	fr.	470'515.45
62.501.86	Investissements 2014 - réfection mur route des Misets et revêtement de la cour	fr.	230'207.50
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-700'722.95
	Solde au 31.12.2014	fr.	1.00
141.20	OUVRAGE GENIE CIVIL - ADDUCTION D'EAU		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	5'532'000.00
70.501.XX	Investissements 2014	fr.	616'827.80
70.6XX.XX	Recettes investissements - facturations ou subventions-	fr.	-245'310.15
70.610.00	Taxes de raccordement	fr.	-161'368.55
70.390.30	Amortissements 2014	fr.	-243'832.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-317.10
	Solde au 31.12.2014	fr.	5'498'000.00
141.35	LIAISON ZI Pra de plan - ch. Des Rochettes		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	276'000.00
62.390.32	Amortissements 2014	fr.	-22'146.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-854.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	253'000.00
141.38	Rosalys - aménagement cours d'eau		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	1.00
75.501.50	Investissements 2014	fr.	101'798.50
75.660.30	Subvention fédérale	fr.	-41'543.50
75.661.30	Subvention cantonale	fr.	-32'575.50
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-27'679.50
	Solde au 31.12.2014	fr.	1.00
141.40	COMPLEXE SCOLAIRE DU BOURG		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	3'407'000.00
29.390.30	Amortissements 2014	fr.	-154'926.00
29.390.30	Amortissements 2014	fr.	-15'000.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-74.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	3'237'000.00

141.41	<u>Cheresaula - travaux endiguement</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	-
75.501.70	Investissements 2014	fr.	187'168.75
75.611.00	Participation Copropriétaire Montagne des Paccots	fr.	-20'054.00
75.660.50	Subvention fédérale	fr.	-64'527.30
75.661.50	Subvention cantonale	fr.	-58'996.40
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-3'591.05
	Solde au 31.12.2014	fr.	40'000.00
<hr/>			
141.60	<u>EPURATION DES EAUX</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	4'917'000.00
71.501.XX	Investissements 2014	fr.	373'392.85
71.610.00	Taxes de raccordement	fr.	-187'642.15
71.611.00	Remboursement travaux et part de tiers	fr.	-75'438.40
71.390.30	Amortissements 2014	fr.	-119'969.00
71.330.00	Amortissements financiers 2014	fr.	-532'149.88
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-193.42
	Solde au 31.12.2014	fr.	4'375'000.00
<hr/>			
141.80	<u>DECHETTERIE ET PUIITS A ORDURES MENAGERES</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	752'000.00
72.610.00	Taxe équipement système collecte déchets	fr.	-9'338.00
72.390.30	Amortissements 2014	fr.	-49'600.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-62.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	693'000.00
<hr/>			
143.10	<u>BATIMENT ADMINISTRATIF</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	1.00
02.503.20	Transformation et rénovation - travaux 2014	fr.	73'459.90
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-73'459.90
	Solde au 31.12.2014	fr.	1.00
<hr/>			
143.15	<u>CHAUFFAGE A DISTANCE - BÂTIMENT</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	2'681'000.00
860.390.20	Amortissements 2014	fr.	-135'340.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-660.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	2'545'000.00
<hr/>			
143.23	<u>ECOLE LA CHATELOISE</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	1'691'700.00
29.390.30	Amortissements 2014	fr.	-42'279.00
29.390.31	Amortissements financiers 2014	fr.	-215'687.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-734.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	1'433'000.00

143.24	<u>CENTRE RENFORT (achat terrain)</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	1'218'000.00
141.500.00	Investissements 2014	fr.	15'295.60
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-295.60
	Solde au 31.12.2014	fr.	1'233'000.00
143.26	<u>Ecole du Lussy</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	6'589'000.00
29.503.32	Investissements 2014 - solde construction	fr.	252'113.05
29.661.40	Subvention cantonale	fr.	-228'728.05
29.390.32	Amortissement par prélèvement sur fonds abri PC	fr.	-300'000.00
29.390.30	Amortissements 2014	fr.	-176'160.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-225.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	6'136'000.00
143.45	<u>CENTRE FORESTIER</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	477'000.00
81.390.33	Amortissements 2014	fr.	-19'350.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-650.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	457'000.00
143.75	<u>STAND DE TIR</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	1.00
34.503.50	Investissements 2014 - solde agrandissement	fr.	19'130.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-19'130.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	1.00
143.92	<u>HALLE DE SPORT TRIPLE</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	5'372'000.00
340.390.30	Amortissements 2014	fr.	-185'100.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-900.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	5'186'000.00
145.10	<u>FORETS</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	512'000.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	512'000.00
146.00	<u>MOBILIER, MACHINES, VEHICULES</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	1.00
62.506.28	Investissements 2014 - remplacement camion voirie	fr.	8'741.25
62.390.36	Amortissement financier par prélèvement réserve véhicule	fr.	-8'741.25
	Solde au 31.12.2014	fr.	1.00
146.01	<u>FEU INTERCOMMUNAL - CAMION MAGIRUS</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	448'000.00
140.390.30	Amortissements 2014	fr.	-40'500.00
140.661.00	Subvention ECAB	fr.	-179'900.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-600.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	227'000.00

146.02	<u>FORET REMPLACEMENT VEHICULE DE DEBARDAGE</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	1.00
81.506.11	Investissement 2014 - solde achat véhicule débardage	fr.	10'563.25
81.390.31	Amortissement financier solde achat véhicule débardage (réserve)	fr.	-10'563.25
	Solde au 31.12.2014	fr.	1.00
146.03	<u>BORNES INTERACTIVES</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	-
83.509.10	Investissement 2014	fr.	6'902.00
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-2.00
	Solde au 31.12.2014	fr.	6'900.00
149.02	<u>ETUDE NOUVEAU CENTRE DE RENFORT</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	296'000.00
141.509.00	Investissement 2014	fr.	128'710.60
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-710.60
	Solde au 31.12.2014	fr.	424'000.00
149.03	<u>SOUS LE BOURG - CREDIT ETUDE PAD</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	1.00
79.509.10	Investissement 2014	fr.	116'010.35
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-116'010.35
	Solde au 31.12.2014	fr.	1.00
149.04	<u>PLANIFICATION SCOLAIRE ETUDE</u>		
	Bilan au 01.01.2014		
29.509.39	Investissement 2014	fr.	29'632.50
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-29'632.50
	Solde au 31.12.2013	fr.	-
149.05	<u>DEPLACEMENT ROUTE CANTONALE ETUDE</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	-
62.509.11	Investissement 2014	fr.	61'114.80
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-61'113.80
	Solde au 31.12.2014	fr.	1.00
149.06	<u>SECTEUR GARE ETUDE DES CIRCULATIONS</u>		
	Bilan au 01.01.2014	fr.	-
62.509.10	Investissement 2014	fr.	95'004.15
99.332.00	Amortissements supplémentaires 2014	fr.	-95'003.15
	Solde au 31.12.2014	fr.	1.00

ADMINISTRATION GENERALE

Conseil général

Durant l'année 2014, M. Serge Genoud, Conseiller général UDC-PAI, a démissionné du Conseil général avec effet au 12 mai. C'est le 1^{er} des viennent ensuite de la liste UDC-PAI qui l'a remplacé, à savoir M. Pierre-Alain Lambelet.

Voici les changements qui ont eu lieu au sein des commissions du Conseil général :

- ✚ Remplacement de M. Roland Mesot, UDC-PAI, à la Commission pour la Maison St-Joseph par M. Alexandre Genoud, UDC-PAI
- ✚ Remplacement de M. Serge Genoud, UDC-PAI, à la Commission des bâtiments par M. Charles Saudan, UDC-PAI

Mme Annelyse Chaperon, UDC-PAI, a quant à elle terminé son mandat de Présidente du Conseil général au 30 avril 2014. Le 1^{er} mai, c'est donc Mme Christine Genoud, PLR, qui a repris le flambeau, secondée par M. Jacques Genoud, PDC, élu Vice-Président.

Au 31 décembre 2014, le Conseil général était composé de :

✚ Union démocratique du centre - PAI	16 élus, dont 4 femmes
✚ Parti démocrate chrétien	13 élus, dont 6 femmes
✚ Union ouvrière et parti socialiste	12 élus, dont 2 femmes
✚ Parti libéral-radical	9 élus, dont 3 femmes

De ce fait, 15 femmes siégeaient au Conseil général au 31 décembre 2014, représentant le 30 %.

En 2014, le législatif communal a tenu 4 séances ordinaires. Voici les principaux objets traités :

13 mars 2014 (49 présents)

- ✚ Valorisation de la zone à bâtir de Montmoirin – complément d'informations au message 49 du 04.07.2013
- ✚ Rapport des commissions du Conseil général
- ✚ Présentation du projet de rénovation de la Maison St-Joseph – Impact financier

10 avril 2014 (41 présents)

- ✚ Approbation des comptes 2013 et du rapport de gestion
- ✚ Modification des articles 15a et 15b des statuts de l'Association des communes de la Veveyse pour le CO de la Veveyse
- ✚ Rapport de la Commission St-Joseph
- ✚ Election d'un membre à la Commission St-Joseph

16 octobre 2014 (42 présents)

- ✚ Crédit d'étude pour le pont de la Péralla
- ✚ Présentation de l'analyse sur la planification d'infrastructures et sur la démographie scolaire par Microgis
- ✚ Crédit d'investissement pour la transformation du Vicariat afin d'accueillir les Services Auxiliaires Scolaires
- ✚ Crédit d'étude pour le MEP pour la valorisation du secteur de la gare
- ✚ Crédit d'étude pour l'avant-projet du déplacement de la route cantonale de Palézieux

- ⚡ Présentation de la planification financière 2014-2018
- ⚡ Election d'un membre à la Commission des bâtiments

11 décembre 2014 (47 présents)

- ⚡ Présentation du budget de fonctionnement et d'investissement 2015
- ⚡ Crédit d'investissement pour la construction d'un centre de renfort
- ⚡ Crédit d'investissement pour l'installation de tableaux interactifs dans les écoles primaires
- ⚡ Crédit d'investissement pour la construction de nouveaux vestiaires et d'une nouvelle buvette à la patinoire
- ⚡ Crédit d'investissement pour l'extension du club-house du Tennis
- ⚡ Crédit d'investissement pour le réaménagement du secteur du Bon Riau, sur la Route du Moléson
- ⚡ Crédit d'investissement pour l'assainissement des bordures du pont des Granges
- ⚡ Crédit d'investissement pour l'extension du réseau de distribution d'eau dans le secteur d'Es Crêts
- ⚡ Crédit d'investissement pour le remplacement de la conduite du réseau de distribution d'eau à la Route des Pléiades
- ⚡ Crédit d'investissement pour le remplacement de la conduite du réseau de distribution d'eau à la Route de Vevey
- ⚡ Crédit d'investissement pour l'assainissement du réservoir de Borbuintze
- ⚡ Crédit d'investissement pour le remplacement du véhicule du Service des eaux
- ⚡ Crédit d'investissement pour la création d'une rétention centralisée selon le PGEE, à la Route de Montreux
- ⚡ Crédit d'investissement pour la création d'une rétention centralisée selon le PGEE, dans le secteur des Braseyres
- ⚡ Crédit d'investissement pour l'extension et la participation à un assainissement privé, mesures PGEE M14, M15 et M21
- ⚡ Crédit d'investissement pour la remise à ciel ouvert du ruisseau du Chêne
- ⚡ Crédit d'investissement pour la 2^{ème} étage de la réfection générale des chalets d'alpage
- ⚡ Election à la Présidence et à la Vice-Présidence du Conseil général pour 2015-2016

Séance d'informations le 13 novembre 2014

- ⚡ Présentation du MEP de la gare par les Transports publics fribourgeois

Les séances ordinaires du Conseil général sont publiques. Tous les documents relatifs aux séances ordinaires passées et à venir sont disponibles sur le site Internet communal, www.chatel-st-denis.ch.

Sortie du Conseil général

Conseillers communaux, généraux et cadres se sont réunis le samedi 10 mai 2014 pour la traditionnelle sortie. Elle était organisée au bisse de Savièse, en Valais.



Composition du Conseil général au 31 décembre 2014

PLR	Balmat	Pierre
PLR	Berthoud	Antoine
PLR	Berthoud	Olivier
PDC	Blanc	Patricia
UO+PS	Bochud	Serge
UDC-PAI	Chaperon	Annelyse
UDC-PAI	Colliard	Sarah
PDC	Coppolaro	Angelo
UO+PS	De Vargas	Katia
UO+PS	Della Marianna	Gabriele
UDC-PAI	Demierre	Hubert
PDC	Dévaud	Francine
UO+PS	Domingues	António Luís
UO+PS	Dos Santos Montes Morgado	Agostinho
UO+PS	Ehret	Patrick
PDC	Favre	Jean-Daniel
UO+PS	Figini	Daniel
PDC	Gadiaga-Sauteur	Anne
PDC	Genoud	Andy
PDC	Genoud	Jacques
PDC	Genoud	Marie-Thérèse
PLR	Genoud	Christine
UDC-PAI	Genoud	Alexandre
UDC-PAI	Genoud	Marie-Claude
UDC-PAI	Genoud	Rodolphe
UDC-PAI	Grumser	Steve
UDC-PAI	Lambelet	Pierre Alain
UDC-PAI	Liaudat	Patrick
PLR	Maillard	Jean-François
PLR	Marilley	Marie-Antoinette
UO+PS	Martins Bartolo	Felismino
PLR	Mérinat	Jean-Marc
UDC-PAI	Mesot	Roland
UO+PS	Meyer	Carine
PDC	Monney-Maradan	Isabelle
PDC	Pauchard	Alexandre
UDC-PAI	Perroud	André
PDC	Pilloud	Antoine
PDC	Pilloud	Véronique
UDC-PAI	Pilloud Avanzi	Séverine
PLR	Pilloud-Genoud	Carole
UDC-PAI	Pires	Morgan
PLR	Rohrbasser	Denis
UDC-PAI	Saudan	Charles
UDC-PAI	Schneuwly	Patrice
UO+PS	Utz	Bernard
UO+PS	Vallélian	Pierrot
UDC-PAI	Vial	Philippe
UO+PS	Villard	Jimmy
PDC	Vuichard	Marc

Commissions élargies du Conseil général au 31 décembre 2014

	<i>PDC</i>	<i>PLR</i>	<i>UDC-PAI</i>	<i>UO + PS</i>
Présidente		Genoud Christine		
Vice-président	Genoud Jacques			
Scrutateurs	Pilloud Véronique	Pilloud-Genoud Carole	Genoud Alexandre Schneuwly Patrice	Della Marianna Gabriele
Scrutateurs-suppléants	Coppolaro Angelo	Genoud Christine	Colliard Sarah	Vallélian Pierrot
Commission financière	Blanc Patricia Favre Jean-Daniel Genoud Andy	Marilley Marie-Antoinette Rohrbasser Denis	Chaperon Annelise Mesot Roland Pilloud Avanzi Séverine	Ehret Patrick Meyer Carine Vallélian Pierrot
Commission ECOSOR	Dévaud Francine Pilloud Antoine	Maillard Jean-François	Demierre Hubert	Villard Jimmy
Commission du PAL	Coppolaro Angelo Vuichard Marc	Balmat Pierre Mérinat Jean-Marc	Pires Morgan Saudan Charles Vial Philippe	Bochud Serge Domingues António
Commission des bâtiments	Monney Isabelle	Berthoud Olivier	Saudan Charles Grumser Steve	Vallélian Pierrot
Commission scolaire hors Conseil général	Genoud-Bochud Claudine Genoud Nicolas	Berthoud Olivier Meyer Marina	Genoud Marie-Claude Ferrari Fabienne Pellouchoud Michel	De Vargas Katia Freire Alice
Commission de la Maison St-Joseph	Genoud Jacques	Balmat Pierre	Genoud Rodolphe Genoud Alexandre	Figini Daniel
Commission énergie	Gadiaga-Sauteur Anne Pauchard Alexandre	Berthoud Antoine	Colliard Sarah Liaudat Patrick	Utz Bernard Ehret Patrick
Commission des naturalisations	Dévaud Francine Genoud Marie-Thérèse	Genoud Christine	Perroud André	Della Marianna Gabriele
<i>Pour le Conseil communal</i>		<i>Pilloud François</i>		<i>Wittenwiler Anne-Lise</i>
Commission des forêts	Pilloud Antoine	Pilloud-Genoud Carole	Schneuwly Patrice	Figini Daniel Villard Jimmy

En gras : présidence de la Commission

Conseil communal

Durant l'année 2014, le Conseil communal a siégé à 46 reprises, pour traiter 3651 points à l'ordre du jour de ses rencontres.

Répartition des dicastères et suppléances

Directeur	Répartition des dicastères	Suppléant
GENOUD François, Syndic	Administration générale – Personnel – Aménagement du territoire	
WITTENWILER Anne-Lise, Vice-Syndique	Affaires sociales	Damien Colliard
COLLIARD Damien	Finances – Tourisme – Jumelage – Union des sociétés locales	Anne-Lise Wittenwiler
DUCROT Charles	Industrie / Commerce / Economie – Bâtiments	François Pilloud
ALLAMAN Jérôme	Culture – Instruction publique – Sports	Anita Genoud
BAVAUD Thierry	Environnement – Travaux – Police	Daniel Maillard
GENOUD Anita	Forêts – Agriculture – Montagnes Endiguements	Jérôme Allaman
MAILLARD Daniel	Constructions – Police du feu – Affaires militaires – Protection de la population	Thierry Bavaud
PILLOUD François	Energie – Eaux – Epuration	Charles Ducrot

Commissions élargies du Conseil communal

	<i>PDC</i>	<i>PLR</i>	<i>UDC-PAI</i>	<i>UO + PS</i>
Comité COV	Allaman Jérôme		Genoud Anita	Wittenwiler Anne-Lise
Commission de bâtisse	Allaman Jérôme Ducrot Charles			
Assemblée délégués	Ducrot Charles Genoud François	Pilloud François	Bavaud Thierry Colliard Damien	Maillard Daniel
Comité du RSSV / HSF			Colliard Damien	Wittenwiler Anne-Lise
Assemblée délégués	Allaman Jérôme Ducrot Charles Genoud François	Pilloud François	Bavaud Thierry Genoud Anita	Maillard Daniel
Comité Région Glâne/Veveyse	Ducrot Charles			
Assemblée délégués	Allaman Jérôme Genoud François	Pilloud François	Bavaud Thierry Colliard Damien Genoud Anita	Maillard Daniel Wittenwiler Anne-Lise
Tourisme/développement			Colliard Damien	
ECOSOR			Bavaud Thierry	
Commission des naturalisations		Pilloud François		Wittenwiler Anne-Lise
Fondation Robert Genoud pour le personnel de St-Joseph	Charles Ducrot			Wittenwiler Anne-Lise
Fondation La Belle Etoile				Wittenwiler Anne-Lise
Commission locale du feu				Maillard Daniel
Conseil d'administration de Rathvel			Colliard Damien	
Crèche Les Pitchounes				Wittenwiler Anne-Lise
CODEMS				Wittenwiler Anne-Lise
Commission PAL	Genoud François Ducrot Charles	Pilloud François	Colliard Damien	Maillard Daniel

Personnel communal

Au 31 décembre 2014, 91 personnes travaillaient pour la Commune.

	90-100%	50-89%	15-49%	< de 15%	Total	Equiv. plein temps
Hommes	42	1	----	----	H 43	42.80
Femmes	5	13	9	----	F 27	15.99
	47	14	9	----	Total 70	58.79

70 employés représentaient **58.79** équivalents plein temps mensualisés (somme des taux d'occupation), auxquels s'ajoute le personnel payé à l'heure, composé de 21 personnes (19 femmes et 2 hommes).

On constate que la parité était quasiment acquise, puisque l'on comptait 45 hommes pour 46 femmes sur l'ensemble du personnel, mensualisé et à l'heure. 85 % des employés étaient domiciliés dans la Commune, 9 % étaient domiciliés dans une autre Commune du district et 5 % hors district mais dans le Canton de Fribourg, et 1 personne habitait dans le Canton de Vaud.

L'âge moyen des membres du personnel communal était de 41 ans, soit le même que l'année précédente.

En fin d'année, l'administration communale était en charge de la formation de 2 apprenties employées de commerce, l'une en première année et l'autre en deuxième année. Le Service des forêts avait dans son service un apprenti en deuxième année de formation.

Arrivées

- ☞ M. Rémy Dewarrat, surveillant des devoirs remplaçant
- ☞ Mme Romane Golay, auxiliaire à la patinoire communale
- ☞ M. Tefik Koraci, employé de voirie
- ☞ Mme Jolanta Labuda, employée de conciergerie
- ☞ Mme Axelle Malabar, apprentie employée de commerce
- ☞ M. Pierre Meyer, apprenti agent d'exploitation
- ☞ Mme Julie Pelissier, auxiliaire à la patinoire communale
- ☞ M. Dominique Perroud, employé de voirie
- ☞ Mme Carole Uldry, collaboratrice auxiliaire de l'accueil extrascolaire

Fins d'apprentissage

- ☞ Mme Léa Mayr, apprentie employée de commerce

Départs

- ☞ M. Daniel Barbezat, collaborateur auxiliaire à l'accueil extrascolaire
- ☞ M. Andy Fürter, apprenti forestier-bûcheron
- ☞ M. Halimi Harun, auxiliaire à la patinoire communale
- ☞ Mme Nadège Métraux, maîtresse de natation
- ☞ Mme Elodie Meier, patrouilleuse scolaire remplaçante
- ☞ Mme Josianne Michel, employée de conciergerie
- ☞ M. Pierre Meyer, apprenti agent d'exploitation
- ☞ Mme Kimmy Ruiz, auxiliaire à la patinoire communale
- ☞ M. Fernand Vaudroz, employé de voirie

Mutations

- ☞ Mme Stéphanie Allaman : auparavant secrétaire au Service social, elle a rejoint le Secrétariat général, à 30 %
- ☞ Mme Cécilia Suchet : suite à la mise en place d'un Service des ressources humaines, elle est désormais affectée à ce service, à 50 %
- ☞ Mme Sibylle Rubattel : suite au départ de Mme Nadège Métraux, elle a repris le poste de maîtresse de natation des écoles primaires, à 25 %

Jubilaires

- ☞ Mme Sandra Fanti, 10 ans de service
- ☞ M. Bernard Genoud, 10 ans de service
- ☞ Mme Annik Grand, 10 ans de service
- ☞ M. Emile Pilloud, 10 ans de service
- ☞ Mme Sibylle Rubattel, 10 ans de service

- ☞ M. Christian Berthoud, 15 ans de service
- ☞ M. Alexandre Pilloud, 15 ans de service
- ☞ Mme Cécilia Suchet, 15 ans de service

- ☞ Mme Stéphanie Allaman, 20 ans de service

- ☞ M. Michel Saudan, 30 ans de service

Naissances

- ☞ La famille de Thierry Bavaud, conseiller communal, a eu la joie d'accueillir Mathilde, née le 14 juin 2014
- ☞ La famille de Mélanie Grand, employée du Service des finances, a eu la joie d'accueillir Timéo, née le 29 novembre 2014

Liste des employés au 31 décembre 2014

NOM	FONCTION	TAUX D'ACTIVITE
Secrétariat général - Contrôle des habitants - Réception		
GRANGIER Olivier	Secrétaire général	100 %
GRAND Annik	Secrétaire générale adjointe	100 %
ALLAMAN Stéphanie	Secrétaire	30 %
SUCHET Cécilia	Collaboratrice RH	50 %
GENOUD Claudine	Secrétaire-réceptionniste	80 %
VAUCHER Marie-Noëlle	Secrétaire-réceptionniste	100 %
BASILIO DOS SANTOS Diana	Apprentie employée de commerce	100 %
MALABAR AXELLE	Apprentie employée de commerce	100 %
Ecoles		
VERI Florence	Administratrice des écoles	50 %
RUBATTEL Sibylle	Maîtresse de natation	25 %
FANTI Sandra	Patrouilleuse scolaire	
FERNANDES-COLLIARD Sylvie	Patrouilleuse scolaire	
HOSTETTLER Elodie	Patrouilleuse scolaire remplaçante	
PERROUD Dominique	Patrouilleuse scolaire remplaçante	
RUFENACHT Yvette	Patrouilleuse scolaire	
BERARD Rose-Marie	Responsable des devoirs	

GENOUD Chantal	Surveillante des devoirs	
DEWARRAT Rémy	Surveillant des devoirs remplaçant	
Accueil extrascolaire		
LIECHTI Patricia	Responsable	70 %
MONCALVO Tamara	Adjointe de la responsable	40 %
MOREL Alexandra	Auxiliaire	50 %
PILLOUD Jacqueline	Auxiliaire	50 %
BOSSON Laurence	Auxiliaire	
CARVALHO GLAPPEY Maria	Auxiliaire	
FERNANDES-COLLIARD Sylvie	Auxiliaire	
ULDRY Carole	Auxiliaire	
Service des finances		
VASTA Chantal	Cheffe du Service des finances	100 %
GENOUD Véronique	Remplaçante de la Cheffe de Service	50 %
GRAND Mélanie	Remplaçante de la Cheffe de Service	50 %
GENOUD Myriam	Secrétaire-comptable	60 %
GRUMSER Anne	Secrétaire-comptable	40 %
Service social		
PERROUD Steve	Chef du Service social	80 %
BEAUD CHEVALLEY Anne-Fançoise	Assistante sociale	70 %
VILLARD Marie-Claude	Secrétaire	30 %
Police locale		
MAILLARD Dominique	Assistant de police	100 %
Piscine		
BARROSO Tony	Gardien de piscine	100 %
RUBATTEL Sybille	Gardiennne remplaçante	45 %
FAVRE Monique	Aide à la piscine	30 %
THEULAZ Sylvie	Concierge	19 %
AUDENIS Emily, FALQUET Maryline, FEDRIGO Maël, MATTHEY Fanny, SAVOY Mélanie	Auxiliaires	
Service technique		
GENOUD Pascal	Ingénieur de Ville	100 %
GENOUD Philippe	Chef du Service technique	100 %
GENOUD Patrick	Dessinateur	100 %
GONCALVES Alexandre	Dessinateur	100 %
PAULI Fabien	Dessinateur	100 %
BOSSON Jaël	Employée de commerce	80 %
REY Julien	Employé du STC, endiguements	30 %
Centrale de chauffage à distance		
REY Julien	Responsable	20 %

Voirie

PILLOUD Roland	Chef du Service de la voirie	100 %
BERTHOUD Christian	Remplaçant du Chef de Service	100 %
PILLOUD Alexandre	Remplaçant du Chef de Service	100 %
BERSET Samuel	Employé de voirie	100 %
DEMIERRE Jean-Luc	Mécanicien – Chauffeur	100 %
DUDING Gérald	Paysagiste	100 %
GENOUD Bernard	Employé de voirie	100 %
GENOUD Gérard	Employé de voirie	100 %
JACCOTTET Hugues	Responsable de la déchetterie	100 %
KORACI Tefik	Employé de voirie	100 %
MILLASSON Patrick	Employé à la déchetterie	100 %
PERROUD Dominique	Employé de voirie	100 %
RUIZ Miguel	Responsable du stade - Chauffeur	100 %
SANCHEZ Cédric	Employé de voirie	100 %
SANTOS Francisco	Employé de voirie	100 %
SIMECEK Stéphane	Chauffeur	100 %
THURLER Pierre-Alain	Maçon - Chauffeur	100 %
ULRICH Jean-Martin	Maçon - Chauffeur	100 %

Service des forêts

PERROUD Guy	Garde-forestier	100 %
MURISIER Daniel	Chef d'équipe - Contremaître	100 %
LAMBERT Romain	Forestier-bûcheron	100 %
MILLASSON Olivier	Forestier-bûcheron/machiniste	100 %
PILLOUD Emile	Forestier-bûcheron	100 %
RIME Olivier	Bûcheron	100 %
RIME Franck	Forestier-bûcheron	100 %
BÜRGI Luca	Apprenti forestier-bûcheron	100 %

Service des eaux

COLLIARD Jean-Marc	Chef du Service des eaux	100 %
SAUDAN Michel	Employé au Service des eaux	100 %

Service des bâtiments

PILLOUD Emile	Chef du Service des bâtiments	100 %
COLLIARD Jacques	Adjoint au Chef de Service	100 %
DEJARDIN Matthias	Concierge responsable Le Lussy	100 %
BERARD Rose-Marie	Concierge	40 %
GIRARD Martine	Concierge	70 %
ROGIVUE Sandra	Concierge	50 %
MOSER Thierry	Concierge	100 %
BALET Monique	Concierge	45 %
LABUDA Jolanta	Concierge	
SAUDAN Janick	Concierge	

Service du feu

REY Julien	Cdt du feu, Chef de Service	50 %
------------	-----------------------------	------

Patinoire

MEYER Bertrand	Responsable de la patinoire	100 %
GOLAY Romane, MEYER Laura, PELISSIER Julie	Auxiliaires	

Administration

Mise en place d'un Service des ressources humaines

Avec plus de 90 employés, la Commune de Châtel-St-Denis se devait de mettre sur pied un Service des ressources humaines. Placé sous la responsabilité du Secrétaire général, ce service peut également compter sur les compétences de Mme Cécilia Suchet qui y travaille à mi-temps. Le service assiste et conseille l'exécutif dans le traitement des questions relatives au personnel. Il organise les procédures de recrutement et d'engagement, traite les situations de démission ou de licenciement et veille à la formation et au développement du personnel. Il veille également à l'application du règlement du personnel dans un souci d'équité. Lorsque la situation l'exige ou qu'un collaborateur en éprouve le besoin, le service est à disposition pour informer et conseiller le personnel.

Le Service des ressources s'est fixé plusieurs objectifs importants qui sont en cours de réalisation. Il s'agit notamment de la révision de règlement du personnel communal qui date de 2005 et de la mise à jour des cahiers des charges de l'ensemble du personnel. Cette mise à jour s'inscrit à la fois dans la réflexion qui concerne le règlement du personnel et également dans la suite donnée à l'audit qui a été conduit en 2012.

Contrôle des habitants

Etat de la population au 31.12.2014

<i>Libellé</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Garçons 0-15 ans</i>	<i>Filles 0-15 ans</i>	<i>Total</i>	<i>%</i>
Bourgeois/e	453	497	100	60	1110	17.62
Du canton	569	633	124	117	1443	22.90
Confédéré/e	803	811	242	220	2076	32.95
Total des Suisses	1825	1941	466	397	4629	73.46
Permis B CE/AELE	212	160	43	40	455	7.22
Permis C CE/AELE	432	354	97	94	977	15.51
Permis B non CE/AELE	27	31	7	6	71	1.13
Permis C non CE/AELE	61	65	14	29	169	2.68
Total des étrangers établis	732	610	161	169	1672	26.54
Total des permis CE/AELE	1432					
Total des permis non CE/AELE	240					
Total des permis B	526					
Total des permis C	1146					
Total de la population établie	2557	2551	627	566	6301	100
Etrangers établis	732	610	161	169	1672	
En cours	7	3			10	
N – Requérant d'asile	2	1	2		5	
L – Séjour courte durée UE/AELE	22	11	3	2	38	
L – Séjour courte durée hors UE/AELE	2	1			3	
Divers et autres	11	11	2	5	29	
Total de la population étrangère	776	637	168	176	1757	
Total de la population suisse	1825	1941	466	397	4629	
Total de la population	2601	2578	634	573	6386	

Bourgeois/e
Du canton
Confédéré/e
Etranger

Total de la population en séjour

Total de la population résidente

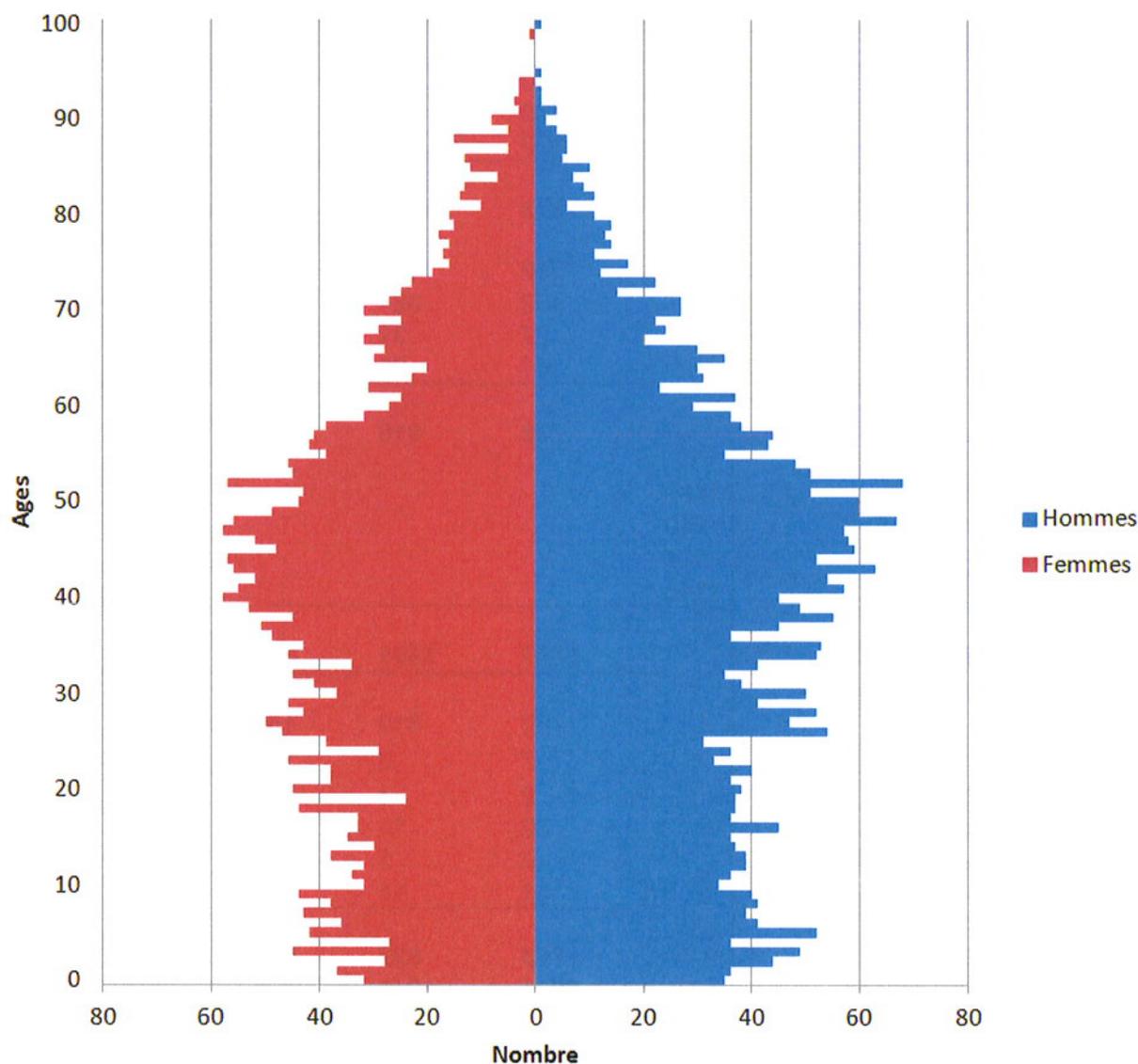
	3	4		7
	13	27	1	41
	13	21		37
	4			4
Total de la population en séjour	33	52	1	89
Total de la population résidente	2634	2630	635	6475

Pyramide des âges

M. Arthur Mischler, doyen de Châtel-St-Denis, a fêté ses 100 ans le 12 octobre 2014. Une délégation de l'Etat de Fribourg et du Conseil communal lui ont rendu visite lors de son entrée dans sa 100^{ème} année, en 2013, afin de lui remettre des présents.

Mme Ida Pilloud, doyenne de la Commune, a fêté quant à elle son entrée dans la 100^{ème} année le 12 avril 2014. M. Georges Godel, Conseiller d'Etat, ainsi qu'une délégation communale lui ont rendu visite le 11 avril pour la féliciter.

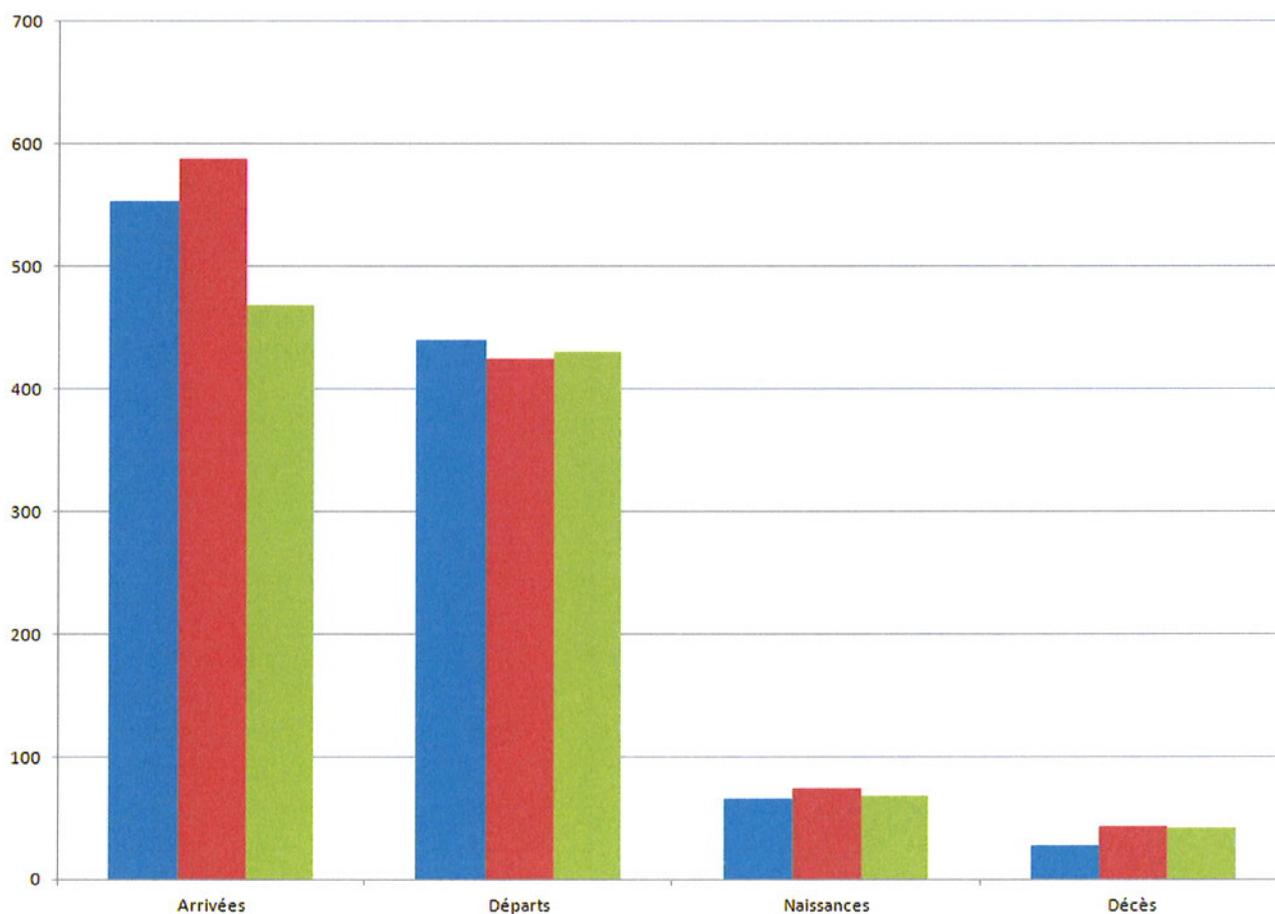
Graphique



Evolution migratoire

Années	2012	2013	2014
Report	5975	6126	6321
Arrivées	553	588	469
Départs	440	424	430
Naissances	66	74	68
Décès	28	43	42
Différence	151	195	65
A reporter	6126	6321	6386

Graphique



Bleu : année 2012 / Rouge : année 2013 / Vert : année 2014

Pyramide des âges

Année	Age	Femmes suisses	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisses	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
1914	100	0	0	0		1	0	1	0.03	1	0.02	100	1914
1915	99	1	0	1	0.03	0	0	0		1	0.02	99	1915
1919	95	0	0	0		1	0	1	0.03	1	0.02	95	1919
1920	94	3	0	3	0.10	0	0	0		3	0.05	94	1920
1921	93	3	0	3	0.10	1	0	1	0.03	4	0.06	93	1921
1922	92	4	0	4	0.13	1	0	1	0.03	5	0.08	92	1922
1923	91	3	0	3	0.10	4	0	4	0.12	7	0.11	91	1923
1924	90	8	0	8	0.25	2	0	2	0.06	10	0.16	90	1924
1925	89	5	0	5	0.16	3	1	4	0.12	9	0.14	89	1925
1926	88	13	2	15	0.48	6	0	6	0.19	21	0.33	88	1926
1927	87	5	0	5	0.16	6	0	6	0.19	11	0.17	87	1927
1928	86	13	0	13	0.41	5	0	5	0.15	18	0.28	86	1928
1929	85	12	0	12	0.38	9	1	10	0.31	22	0.34	85	1929
1930	84	6	1	7	0.22	6	1	7	0.22	14	0.22	84	1930
1931	83	12	1	13	0.41	8	1	9	0.28	22	0.34	83	1931
1932	82	14	0	14	0.44	11	0	11	0.34	25	0.39	82	1932
1933	81	8	2	10	0.32	5	1	6	0.19	16	0.25	81	1933
1934	80	16	0	16	0.51	11	0	11	0.34	27	0.42	80	1934
1935	79	14	1	15	0.48	13	1	14	0.43	29	0.45	79	1935
1936	78	16	2	18	0.57	13	0	13	0.40	31	0.49	78	1936
1937	77	15	1	16	0.51	10	4	14	0.43	30	0.47	77	1937
1938	76	15	2	17	0.54	10	1	11	0.34	28	0.44	76	1938
1939	75	15	1	16	0.51	16	1	17	0.53	33	0.52	75	1939
1940	74	17	2	19	0.60	12	0	12	0.37	31	0.49	74	1940
1941	73	23	0	23	0.73	22	0	22	0.68	45	0.70	73	1941
1942	72	24	1	25	0.79	15	0	15	0.46	40	0.63	72	1942
1943	71	26	1	27	0.86	26	1	27	0.83	54	0.85	71	1943
1944	70	31	1	32	1.02	25	2	27	0.83	59	0.92	70	1944
1945	69	23	2	25	0.79	22	0	22	0.68	47	0.74	69	1945
1946	68	28	1	29	0.92	23	1	24	0.74	53	0.83	68	1946
1947	67	30	2	32	1.02	19	1	20	0.62	52	0.81	67	1947
1948	66	28	0	28	0.89	30	0	30	0.93	58	0.91	66	1948
1949	65	29	1	30	0.95	32	3	35	1.08	65	1.02	65	1949
1950	64	20	0	20	0.63	26	4	30	0.93	50	0.78	64	1950
1951	63	20	3	23	0.73	28	3	31	0.96	54	0.85	63	1951
1952	62	28	3	31	0.98	19	4	23	0.71	54	0.85	62	1952
1953	61	24	1	25	0.79	32	5	37	1.14	62	0.97	61	1953
1954	60	27	0	27	0.86	19	10	29	0.90	56	0.88	60	1954
1955	59	27	5	32	1.02	27	9	36	1.11	68	1.06	59	1955
1956	58	28	11	39	1.24	29	9	38	1.17	77	1.21	58	1956
1957	57	30	11	41	1.30	27	17	44	1.36	85	1.33	57	1957
1958	56	33	9	42	1.33	28	15	43	1.33	85	1.33	56	1958
1959	55	32	7	39	1.24	23	12	35	1.08	74	1.16	55	1959
1960	54	34	12	46	1.46	25	23	48	1.48	94	1.47	54	1960
1961	53	38	7	45	1.43	36	15	51	1.58	96	1.50	53	1961
1962	52	42	15	57	1.81	44	24	68	2.10	125	1.96	52	1962
1963	51	33	10	43	1.36	32	19	51	1.58	94	1.47	51	1963

Pyramide des âges

Année	Age	Femmes suissees	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suissees	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
1964	50	32	12	44	1.40	39	21	60	1.85	104	1.63	50	1964
1965	49	33	16	49	1.56	39	21	60	1.85	109	1.71	49	1965
1966	48	45	11	56	1.78	44	23	67	2.07	123	1.93	48	1966
1967	47	47	11	58	1.84	38	19	57	1.76	115	1.80	47	1967
1968	46	35	17	52	1.65	37	21	58	1.79	110	1.72	46	1968
1969	45	32	16	48	1.52	43	16	59	1.82	107	1.68	45	1969
1970	44	38	19	57	1.81	36	16	52	1.61	109	1.71	44	1970
1971	43	39	17	56	1.78	42	21	63	1.95	119	1.86	43	1971
1972	42	28	24	52	1.65	32	22	54	1.67	106	1.66	42	1972
1973	41	37	18	55	1.75	37	20	57	1.76	112	1.75	41	1973
1974	40	33	25	58	1.84	22	23	45	1.39	103	1.61	40	1974
1975	39	29	24	53	1.68	24	25	49	1.51	102	1.60	39	1975
1976	38	30	15	45	1.43	30	25	55	1.70	100	1.57	38	1976
1977	37	25	26	51	1.62	28	17	45	1.39	96	1.50	37	1977
1978	36	28	21	49	1.56	25	11	36	1.11	85	1.33	36	1978
1979	35	25	18	43	1.36	34	19	53	1.64	96	1.50	35	1979
1980	34	33	13	46	1.46	26	26	52	1.61	98	1.53	34	1980
1981	33	21	13	34	1.08	27	14	41	1.27	75	1.17	33	1981
1982	32	25	20	45	1.43	20	15	35	1.08	80	1.25	32	1982
1983	31	24	17	41	1.30	19	19	38	1.17	79	1.24	31	1983
1984	30	25	12	37	1.17	23	27	50	1.55	87	1.36	30	1984
1985	29	31	15	46	1.46	22	19	41	1.27	87	1.36	29	1985
1986	28	28	15	43	1.36	34	18	52	1.61	95	1.49	28	1986
1987	27	32	18	50	1.59	24	23	47	1.45	97	1.52	27	1987
1988	26	37	10	47	1.49	41	13	54	1.67	101	1.58	26	1988
1989	25	27	12	39	1.24	26	5	31	0.96	70	1.10	25	1989
1990	24	23	6	29	0.92	18	18	36	1.11	65	1.02	24	1990
1991	23	29	17	46	1.46	25	8	33	1.02	79	1.24	23	1991
1992	22	32	6	38	1.21	31	9	40	1.24	78	1.22	22	1992
1993	21	28	10	38	1.21	24	12	36	1.11	74	1.16	21	1993
1994	20	37	8	45	1.43	31	7	38	1.17	83	1.30	20	1994
1995	19	18	6	24	0.76	29	8	37	1.14	61	0.96	19	1995
1996	18	27	17	44	1.40	31	6	37	1.14	81	1.27	18	1996
1997	17	25	8	33	1.05	28	8	36	1.11	69	1.08	17	1997
1998	16	27	6	33	1.05	33	12	45	1.39	78	1.22	16	1998
1999	15	28	7	35	1.11	27	9	36	1.11	71	1.11	15	1999
2000	14	22	8	30	0.95	30	7	37	1.14	67	1.05	14	2000
2001	13	24	14	38	1.21	32	7	39	1.21	77	1.21	13	2001
2002	12	17	15	32	1.02	32	7	39	1.21	71	1.11	12	2002
2003	11	25	9	34	1.08	26	10	36	1.11	70	1.10	11	2003
2004	10	20	12	32	1.02	25	9	34	1.05	66	1.03	10	2004
2005	9	34	10	44	1.40	27	13	40	1.24	84	1.32	9	2005
2006	8	25	13	38	1.21	32	9	41	1.27	79	1.24	8	2006
2007	7	28	15	43	1.36	26	13	39	1.21	82	1.28	7	2007
2008	6	26	10	36	1.14	26	15	41	1.27	77	1.21	6	2008
2009	5	27	15	42	1.33	35	17	52	1.61	94	1.47	5	2009
2010	4	16	11	27	0.86	21	15	36	1.11	63	0.99	4	2010

Pyramide des âges

Année	Age	Femmes suisses	Femmes étrangères	Femmes total	%	Hommes suisses	Hommes étrangers	Hommes total	%	Total	%	Age	Année
2011	3	32	13	45	1.43	37	12	49	1.51	94	1.47	3	2011
2012	2	21	7	28	0.89	35	9	44	1.36	72	1.13	2	2012
2013	1	27	10	37	1.17	27	9	36	1.11	73	1.14	1	2013
2014	0	25	7	32	1.02	28	7	35	1.08	67	1.05	0	2014
Total		2338	813	3151	100.00	2291	944	3235	100.00	6386	100.00		
Âge moyen		41.6	32.5	39.3		39.0	34.8	37.8		38.5			

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)

Le dossier complet de révision a été transmis à la Direction de l'aménagement et des constructions (DAEC) le 28 novembre 2013. La Commune de Châtel-St-Denis attend une approbation de ce dossier dans le courant du 1^{er} semestre 2015.

Etant donné l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT) au 1^{er} mai 2014, la Commune de Châtel-St-Denis devra procéder à la publication de compensations de zones à bâtir pour environ 280'000 m². Cette publication sera déposée dès l'approbation partielle du PAL.

Déplacement de la gare

La Commune de Châtel-St-Denis est actuellement dans une phase importante de réorganisation de l'aménagement du centre-ville ainsi que du réseau routier principal. Le projet de déplacement de la gare permet une réflexion globale sur ce secteur.

Le collège d'experts nommé dans le cadre du mandat d'étude parallèle (MEP), présidé par M. Bruno Marchand, a validé le projet du bureau EMA Architectes Sàrl à la suite de deux tours de présentation. Celui-ci a été présenté à la population lors de la séance du 27 novembre 2014.



Plan d'aménagement de détails (PAD) Sous-le-Bourg

Pour la partie Sud du secteur, la demande préalable du PAD a été préavisée favorablement par la DAEC et le projet pourra être mis à l'enquête publique en 2015.

Pour la partie Nord, comprenant le secteur des anciens locaux Swisspor, un concours d'architecture a été mis en place par les nouveaux acquéreurs. Le PAD a été adapté aux résultats de ce concours et transmis en demande préalable aux services cantonaux. Un préavis est attendu pour le 1^{er} semestre 2015.

Circulations

La décision du Conseil général de repousser la construction du pont de la Péralla nécessite des études de trafic complémentaires pour définir les possibilités du réseau existant quant à sa capacité d'absorber le surplus de trafic occasionné par ces nouvelles constructions.

De plus, la dangerosité de la route de la Péralla et les nouvelles constructions prévues ne font qu'augmenter les difficultés de circuler dans cette zone.

La situation du carrefour de la Coula et le passage des élèves du CO de la Veveyse trouveront, avec le déplacement de la gare, des solutions nouvelles et intéressantes.

SERVICE SOCIAL

Généralités

En 2014, le Service social communal a traité **164** situations (175 en 2013) : **82** concernaient une aide financière et **82** une aide personnelle (renseignements, informations et conseils).

Dans le détail, pour l'aide matérielle, il y a eu **26** nouveaux dossiers, **17** réouvertures de dossier et **39** dossiers en cours, tandis que pour l'aide personnelle, on comptait **36** nouveaux dossiers, **17** réouvertures de dossiers et **29** dossiers en cours.

Pour rappel, les deux critères retenus par le Service social pour l'ouverture d'un dossier sont soit l'octroi d'une aide financière, soit un entretien personnalisé dans les locaux du Service. En conséquence, les personnes ayant profité d'échanges téléphoniques avec notre Service ou ayant effectué un bref passage ne sont pas comptabilisées dans nos statistiques.

Dossiers d'aide financière

Au total, ce sont **82** dossiers pour lesquels une aide financière a été attribuée durant l'année 2014. Ce chiffre est légèrement inférieur à celui de l'année 2013. Ces aides concernent aussi bien une avance ponctuelle et unique qu'une assistance régulière totale ou un complément de budget d'aide sociale. Ces 82 dossiers représentent **131** personnes. Sachant que la population communale dite légale au 31.12.2014 est de 6'390 habitants, la proportion de bénéficiaires de l'aide matérielle représente le **2,05 %** de la population châteloise.

Les catégories retenues, énumérées ci-dessous dans le tableau, pour l'analyse des dossiers suivis au Service social communal correspondent à celles utilisées pour la facturation trimestrielle au Service social cantonal.

A titre indicatif, nous avons comparé l'évolution des causes d'aide sociale depuis 2010. Nous présentons les chiffres suivants :

	2010	2011	2012	2013	2014
Avances sur chômage (cause 01)	11	8	9	10	11
Famille monoparentale - couple divisé (cause 02)	16	13	12	10	7
Maladie – accident – hospitalisation (cause 03)	6	5	3	3	6
Aide à l'enfance (cause 04)	1	1	1	1	-
Détention – probation (cause 05)	1	1	-	1	-
Avances AVS/AI/PC/APG (cause 06)	16	16	22	24	17
Revenus insuffisants (cause 07)	31	16	21	23	29
Alcoolisme – toxicomanie (cause 09)	2	-	-	-	-
Fin droit chômage (cause 17)	4	10	18	14	12
TOTAL	88	70	86	86	82

Au vu du tableau ci-dessus, nous relevons une augmentation de dossiers pour les causes « Maladie-accident-hospitalisation (cause 03) » et « Revenus insuffisants (cause 07) » et une diminution des situations de type « Famille monoparentale - couple divisé (cause 02) » et « Avances AVS/AI/PC/APG (cause 06) ». Les autres chiffres restent relativement stables par rapport à l'année passée en fonction des différentes catégories de problématiques.

A cela, nous ajoutons que **11** dossiers ont été traités uniquement dans le cadre soit de remboursement de dette, soit de versements rétroactifs.

Durant cette année 2014, le Service social a également organisé la mise en place de mesures d'insertion sociale (MIS) pour **9** bénéficiaires auprès de tiers organisateurs tels que : La Belle Etoile, La Maison St-Joseph, Coup d'Pouce, VAM, IPT et Lire et Ecrire.

Pour mémoire, la répartition Etat/Communes 40 % / 60 % concerne toutes les prestations d'aide matérielle y compris les frais des mesures d'insertion octroyées et payées par les services sociaux régionaux.

Dossiers d'aide personnelle

Dans ce secteur, nous constatons une légère diminution pour l'année 2014 où nous comptons **82** dossiers, soit 7 de moins qu'en 2013.

Pour mémoire, l'aide personnelle comprend notamment l'écoute, l'information et le conseil. Concrètement, le Service social offre différentes prestations à la collectivité publique comme par exemple une assistance pour la rédaction de lettres, la lecture du courrier pour des personnes ayant d'importantes difficultés avec la langue française ou encore des personnes âgées ou malvoyantes. Le Service social est aussi régulièrement sollicité afin d'aider à compléter des formulaires administratifs souvent compliqués ou spécifiques (demandes de rentes ou de réadaptation AI) ou encore afin d'orienter les citoyens vers des services spécialisés.

De plus, le Service soutient un bon nombre de personnes dans des démarches de demandes de dons auprès de fondations privées ou de bourses lorsque la loi d'aide sociale ne peut pas être appliquée.

Cette année encore, le Service social a été souvent sollicité pour des situations de crise telles que conflit familial, séparation ou divorce.

Etat des comptes du Service social communal au 31.12.2014

A cette date, nous pouvons relever que le compte bancaire du Service social communal présentait un actif de **Fr. 64'301.50**. Nous précisons que sur ce montant, une somme de **Fr. - 1'195.70** représente le solde de dons que diverses Fondations ou sociétés privées ont octroyés à notre Service. Il faut aussi noter que le Service des finances, dans le courant de l'année, a versé un montant de **Fr. 6'750.-** représentant un don (une entreprise privée). Cette somme a été utilisée partiellement pour prendre en charge certains frais de nos usagers qui ne peuvent pas être pris en compte par la loi d'aide sociale mais aussi pour faire des bons cadeaux lors des fêtes de fin d'année et cela afin d'améliorer le quotidien des bénéficiaires de l'aide sociale. C'est un montant de **Fr. 8'250.-** qui reste encore à disposition du Service social sur le compte du Service des finances.

Il faut encore enregistrer un actif transitoire de **Fr. 104'433.90** qui concerne la participation du canton de Fribourg aux frais d'assistance du 4^{ème} trimestre 2014.

Dans notre caisse, nous avons également des bons d'achats DENNER pour une valeur de **Fr. 190.-**.

Au 31.12.2014, le montant des garanties de loyer encore en vigueur s'élève à **Fr. 26'813.-**

De plus, nous rappelons que nous avons actuellement **8** dossiers en cours de traitement auprès de l'Office AI et **2** dossiers auprès de la Caisse de compensation, secteur des prestations complémentaires, pour lesquels nous sommes toujours dans l'attente de décisions et de rétroactifs éventuels.

Les comptes de l'exercice 2014 indiquent un total d'aide matérielle de **Fr. 989'118.20** (Fr. 932'880.10 en 2013). Nous observons donc une augmentation du montant d'assistance attribué lors de cette année 2014.

Le montant des remboursements de tiers (AI, LACI, PC, APG, SUVA, allocations familiales et de maternité et quelques remboursements personnels) représente **Fr. 144'652.70** (Fr. 233'824.45 en 2013).

De ce fait, c'est un montant de **Fr. 844'465.50** qui a été pris en compte dans le cadre de la facturation.

La participation du canton est de **Fr. 377'492.60**. Quant à notre Commune, elle prend le solde à sa charge, soit un montant de **Fr. 466'972.90**.

TOURISME

Personnel au 31 décembre 2014

- ✚ Sophie Reymond, directrice, 100 %
- ✚ Marie L'Homme, responsable produits et animation, 100 %
- ✚ Sylvie Fellmann, collaboratrice administrative et accueil, 25 %
- ✚ Marie Pelletier, stagiaire, 100 %
- ✚ Prescilia Genoud, apprentie (2014-2017)
- ✚ Jean-Daniel Savoy, mandat Point Info des Paccots

Accueil et information

Horaires d'ouverture

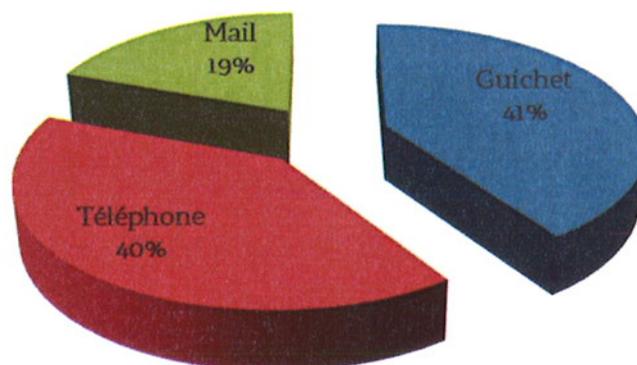
Le bureau de Châtel-St-Denis est ouvert tous les jours, du lundi au samedi. Une ouverture continue, de 9h00 à 17h00, est offerte en juillet et août.

Le Point Info des Paccots est ouvert tous les matins, du lundi au samedi. Durant les périodes de vacances, il est aussi ouvert l'après-midi de 15h00 à 17h30, et de juin à septembre, le dimanche de 9h00 à 13h00. Les heures dominicales sont assumées par le personnel de l'Office (et non ajoutées au mandat de Jean-Daniel Savoy).

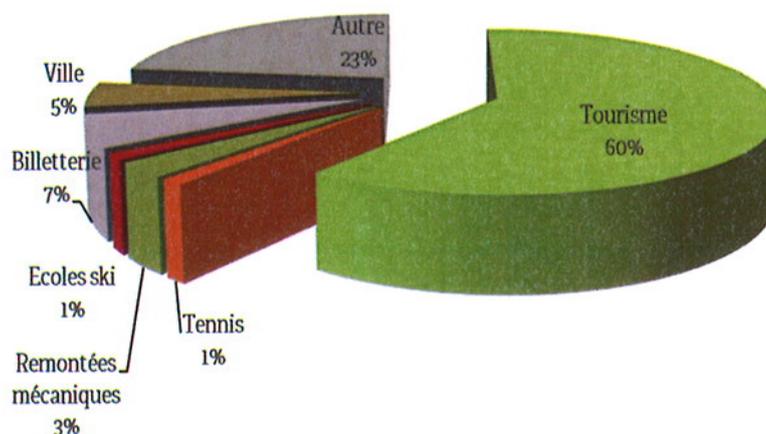
Statistiques de fréquentation

Durant l'année 2014, l'Office du Tourisme a enregistré un total **8'040 contacts**, répartis comme suit :

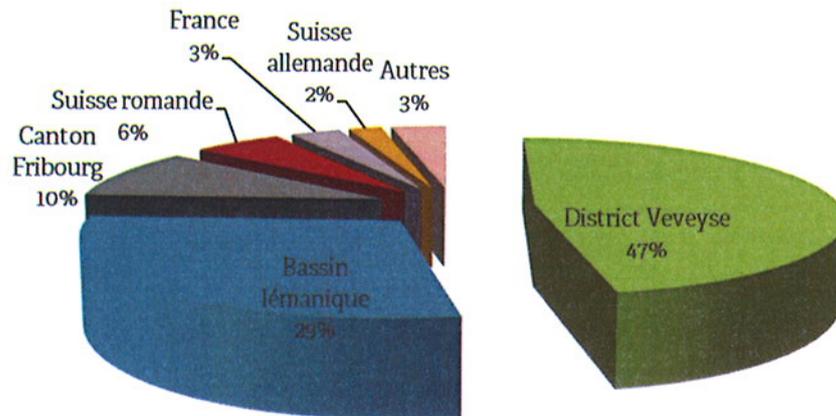
Modes de contact :



Sujets de contact :



Provenances des contacts :



Communication

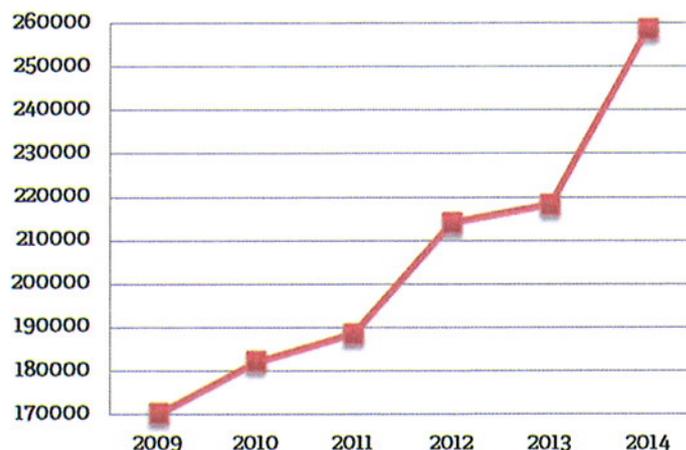
Brochures et dépliants édités en 2014

- ✚ Info été 2014, 8'000 exemplaires
- ✚ Info hiver 2014/15, 8'000 exemplaires
- ✚ Animations été 2014, 5'000 exemplaires
- ✚ Animations hiver 2014/15, 5'000 exemplaires
- ✚ Groupes été 2014, 1'000 exemplaires
- ✚ Groupes hiver 2014/15, 1'000 exemplaires
- ✚ Sentiers gourmands, 5'000 exemplaires
- ✚ Zone récréative, 5'000 exemplaires
- ✚ Sentiers raquettes, 5'000 exemplaires
- ✚ Plan des pistes, 2'500 exemplaires

Internet, les-paccots.ch

En 2014, le site web a été visité 258'584 fois, soit une moyenne journalière de 708 visites et une augmentation de 18,5 % par rapport à 2013.

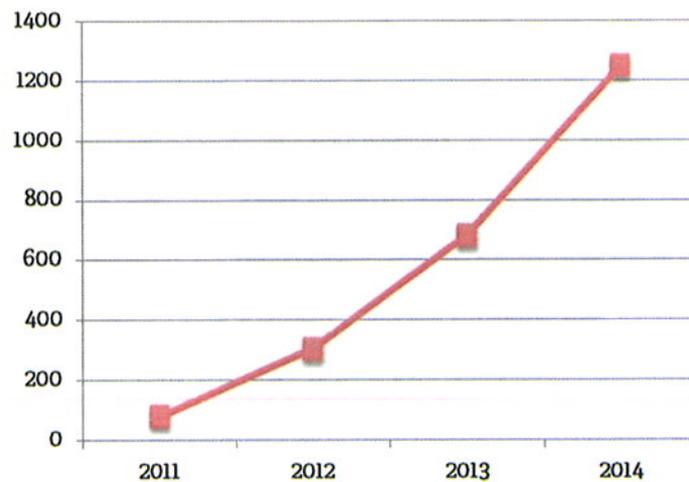
Evolution des visites :



Internet, Facebook

Le 31 décembre 2014, plus de 1'250 personnes étaient fans de la page des Paccots. Chaque semaine, des publications relatives à nos activités ont été partagées, certaines ont atteint plus de 10'000 personnes.

Evolution des fans



Promotion

Actions de promotion sur le terrain

- 🚩 Salon du randonneur de Lyon, du 21 au 23 mars
- 🚩 Marché de Manosque, 17 mai
- 🚩 Place du village de Volx, 18 mai
- 🚩 Marché folklorique de Vevey, 12 juillet
- 🚩 Desalpe de Semsales, le 4 octobre
- 🚩 Foire St-Martin Vevey, le 11 novembre

Campagnes de promotion

- 🚩 Campagne Suisse de Fribourg Région
- 🚩 Campagne France de Suisse Tourisme
- 🚩 Campagne été de Suisse Tourisme
- 🚩 Campagne hiver de Suisse Tourisme

Photos et vidéos

- 🚩 Shooting photos hiver, 28 janvier
- 🚩 Tournage vidéo hiver, 20 février
- 🚩 Tournage vidéo été, 22 août

Manifestations et animations

Hiver

Les principales manifestations étaient le Trophée des Paccots, le Brevet des Armaillis, le Carnaval des enfants, la Disco sur glace et le Père Noël aux Paccots. Ces 5 événements ont attiré pas loin de 2'500 personnes...

Les animations, incluant les visites de la chèvrerie et de la fromagerie, les sorties raquettes, les voyages au pays des chiens polaires, les descentes aux flambeaux ainsi que les ateliers pâtisserie, ont attiré environ 600 participants.

Eté et automne

Les événements mis sur pied étaient le Brevet des Armaillis, le Marché d'été de Châtel-St-Denis, le Marché de la mi-été des Paccots, la Fête nationale du 1^{er} août, la Nuit des chauves-souris et

Festi'Rando. L'estimation du nombre de personnes touchées avoisine les 7'000. L'édition 2014 de la Bénichon a remporté un grand succès, elle a certainement attiré plus de 7'000 personnes durant tout le week-end.

Les animations proposées étaient Narcisses en fête, la fabrication du fromage d'alpage, l'atelier Barbe pointu, la découverte du monde des chiens polaires, les balades botaniques et pique-nique, le 1er août en famille, les visites de la Ferme des Sens et de la Ferme des Planches (cerfs) ainsi que le cirque à la montagne. Plus de 750 participants s'en sont réjouis.

Produits touristiques

Forfaits touristiques

Les trois forfaits, "Evasion famille", "Oxygène" et "Rêve Gourmand" (nouveau) ont comptabilisé 247 nuitées.

Les offres de groupe ont amené 360 personnes dans la région (23 groupes).

1'045 Sentiers gourmands ont été vendus. A noter que le *Sentier Famille* est devenu le *Sentier du Patois* avec les traductions des mets et des lieux visités.

Infrastructures et loisirs

Le nouveau parcours thématique Rand'eau s'est vu primé par *Suisse Rando* lors du Prix Rando 2014. Grâce à cela, un nouvel espace pique-nique a pu être mis en place au sommet de Corbetta et des améliorations au niveau du terrain ont pu être encore apportées.

Nos parcours VTT se sont vus doter de 2 nouveaux passe-clôtures et le balisage a été renforcé par endroits.

Projets

Concept points d'entrées :

Deux bornes tactiles, diffusant des informations touristiques, vont être installées au printemps 2015, près de la zone récréative des Paccots et au centre de Châtel. Chacune sera complétée par trois totems.

Sentier gourmand :

Développement du Sentier du Patois en lui donnant un aspect plus ludique grâce à la pose de panneaux le long de la balade.

Centrale de réservations hôtelières :

Mise en activité d'un système informatique en ligne, permettant la réservation directe de chambres hôtelières et para hôtelières. Le but étant d'augmenter les nuitées régionales.

Zone récréative :

Réfection de plusieurs sculptures et engins.

Parcours Bénichon :

Un parcours culturel sur le thème de la Bénichon à travers Châtel est en cours de réflexion.

JUMELAGE

Volx

Durant l'année 2014, le jumelage entre la Municipalité de Volx et la Commune de Châtel-St-Denis a permis de consolider les liens grâce à plusieurs actions :

- ✚ l'Office du tourisme a accueilli une stagiaire, originaire de Volx, durant quelques mois, afin qu'elle puisse se familiariser à l'aspect pratique dans le domaine touristique, dans le cadre de sa formation.
- ✚ Un groupe de Volxiennes et Volxiens est venu en vacances en été et a profité de visiter Châtel-St-Denis et sa région, mais également les sites touristiques dans les cantons de Fribourg et Vaud. Le représentant de la Commune, M. Damien Colliard, a accompagné nos visiteurs ponctuellement durant ce séjour.
- ✚ A l'occasion de la Bénichon, une délégation de Volx a fait le trajet et a été accueillie par les Châtelais dans la plus pure tradition de notre jumelage, à savoir loger nos amis Volxiens chez l'habitant. Une dizaine de familles les ont donc reçus et ils ont pu profiter de la Bénichon ensemble, notamment en dégustant le menu traditionnel à la Halle triple le dimanche avant le cortège.

Baradero

En automne 2014, une délégation de la Commune de Châtel-St-Denis a reçu son Excellence, l'Ambassadeur suisse en Argentine, Monsieur Hanspeter Mock, en compagnie de Monsieur le Conseiller d'Etat Georges Godel, le Président de l'Association Baradero-Fribourg, Monsieur Martin Nicoulin, et quelques membres de son comité.

Si le Conseil communal en a profité pour présenter la Commune de Châtel-St-Denis, la discussion s'est surtout axée sur la rénovation de la Maison Suisse (Casa Suiza) et son volet culturel (musée, enseignement des langues, échanges entre la Suisse et l'Argentine), afin de conserver un monument historique et de sauvegarder un patrimoine de la Cinquième Suisse.

Dans ce projet, le Conseil d'Etat fribourgeois, certaines communes et quelques privés ont déjà versé des dons auprès du fonds pour cette rénovation.



La grande salle de la Maison Suisse (photo de 1992)

BATIMENTS

Patrimoine

La Ville de Châtel-St-Denis compte au total 117 objets inscrits auprès de l'Etablissement Cantonal d'Assurance des Bâtiments (ECAB) pour une valeur assurée de Fr. 105'094'100.-.

Personnel du Service des bâtiments

Au 31 décembre 2014, l'effectif du personnel du Service des bâtiments s'élève à 12 personnes, soit :

1 chef de service, 1 adjoint, 1 concierge responsable, 1 gardien de piscine, 1 concierge à plein temps et 7 concierges à temps partiel.

En plus de la gestion et de l'entretien de l'ensemble des bâtiments administratifs, le service s'occupe des écoles, de l'Univers@lle, de la salle de sport du Lussy, du CAB, de la piscine, du PSS et de la décoration de Noël.

Travaux effectués durant l'année 2014

Abattoir

- ✚ Mise hors service des installations de l'abattoir
- ✚ Réparation du chauffage de la salle Teysachaux

Bâtiment administratif

- ✚ Changement de la production de chaleur
- ✚ Remplacement de la plate-forme extérieure pour les personnes handicapées
- ✚ Modifications de la disposition du mobilier dans divers bureaux
- ✚ Entretien général courant

Ecoles

Misets :

- ✚ Remplacement des fenêtres sur la façade Nord
- ✚ Aménagement d'une salle de répétition pour la Maîtrise et Prémaîtrise.

Châteloise :

- ✚ Installation du couvert extérieur
- ✚ Rénovation, déménagement et réaménagement de deux salles de classes pour les écoles enfantines

Institut (locaux loués) :

- ✚ Peinture et aménagement du réfectoire pour l'accueil extrascolaire

Centre artisanal et bureaux (CAB)

- ✚ Divers travaux concernant le bon fonctionnement du CAB, effectués sous la surveillance du responsable des bâtiments et en collaboration avec la Régie Châtel

Bâtiment du feu et de la voirie

- ✚ Réparation des portes de l'atelier et des garages, changement des joints et peinture
- ✚ Entretien et modifications diverses

Centre sportif du Lussy

- ✚ Changement de la cuisine-buvette du football-club
- ✚ Changement d'appareils électriques divers

Salle de sport du Lussy

- ✚ Entretien général, réfection du carrelage des douches, peinture des murs, pose d'une tôle inox sur le bas des portes, etc...
- ✚ Gestion complète du bâtiment par le Service des bâtiments pour l'association des communes de la Veveysse et la commune de Châtel-St-Denis.

PSS

- ✚ Réfections de la peinture et des appareils de cuisine pour l'inspection du bâtiment par la base logistique de l'armée
- ✚ Etablissement d'une nouvelle convention au 01.06.2014

Piscine

- ✚ Entretien de l'ensemble des installations techniques du bâtiment
- ✚ Relevés et rapports Energho pour les consommations d'eau, de chauffage et d'électricité

Univers@lle

- ✚ Gestions technique et administrative de la salle de spectacle
- ✚ Peinture annuelle du fond de scène
- ✚ Entretien du matériel du foyer, des sièges de la salle, de la sonorisation et de la lumière
- ✚ Contrôle semestriel de l'éclairage de secours

Chalet d'alpage Les Errouvines

- ✚ Réfection des installations électriques du chalet
- ✚ Production d'électricité par panneaux solaires en complément de la génératrice

Bâtiment de l'Office du Tourisme

- ✚ Modification des conduites de chauffage de l'Atelier de jeunesse et de l'Office du Tourisme
- ✚ Réfection de la peinture du plafond des WC publics

Bâtiments divers

- ✚ Relevés divers de l'ensemble des bâtiments communaux
- ✚ Contrôle périodique des installations électriques, y compris quelques réfections par les soins du Service des bâtiments
- ✚ Commandes diverses : mazout, matériel de conciergerie, etc
- ✚ Gestion des clefs

COMMERCE, ECONOMIE, INDUSTRIE

Le nombre d'entreprises ayant manifesté un intérêt pour venir s'installer sur le territoire communal a fortement diminué en 2014. Cette constatation n'est pas le signe d'un manque d'attractivité de notre commune mais bien d'une fragilité de la conjoncture et de l'incertitude liée à la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT).

Néanmoins, le Conseil communal est toujours à la recherche de terrains pour de nombreuses PME châtelaises confrontées à des problèmes liés à leur extension ou à une délocalisation dans la Commune, suite à l'avancement du projet du déplacement de la gare. Gageons que la révision de notre plan d'aménagement local (PAL) actuellement en phase d'acceptation par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) puisse répondre à leurs attentes et à leurs besoins.

Le dialogue et les échanges entre tous les partenaires de la vie économique de notre cité est une préoccupation du Conseil communal. Il a renoué avec la tradition en organisant à nouveau une rencontre 5 à 7 à laquelle était convié comme orateur Monsieur Sissigno Murgia, Directeur suisse romande de la Coop et citoyen de notre commune.

La société Marvinpac a également eu l'honneur d'être nominée au prix SVC Suisse romande 2014 et d'obtenir la 4ème place. Ce prix récompense depuis 2003 des entreprises innovantes qui se distinguent par une réussite durable grâce à des prestations exceptionnelles. La cérémonie s'est tenue en présence d'une délégation du Conseil communal au Swiss Tech Convention Center de l'EPFL.

CULTURE

Association culturelle de Châtel-St-Denis

Composition du comité

Présidente : Marie Débois jusqu'en novembre 2014 puis Christel Rohrbasser
Vice-présidente : Christel Rohrbasser jusqu'en novembre 2014 puis Suzanne Pitzl
Membres : Chantal Genoud, Elodie Hostettler, Fabienne Huwiler, Christian Sonney
Lise-Line Viret (démissionnaire à fin juin 2014), Jérôme Allaman
Technique : Yann Veyrier, Richard Bobet et Martin Bernasconi

Programme de la saison 2013-2014

<i>Date</i>		<i>Nbre de spectateurs</i>
14 septembre 2013	« Box-Son » Martin's Tap Dance Company	130
12 octobre 2013	Marc Donnet-Monay transmet sa joie	Complet
24 novembre 2013	« Plus vraie que nature » Avec P. Belmondo, D. Depardieu et J. Martinez	230
1 ^{er} décembre 2013	Starbugs	280
26 janvier 2014	« La perle magique » Compagnie La Tête de Mule	150
22 février 2014	« J'aime beaucoup ce que vous faites » Avec T. Meury, A. Mettler, S. Korol et F. Quartenoud	220
22 mars 2014	« L'opéra dans tous ses états » Comiqu'Opéra	110
3 mai 2014	« A part ça, globalement, ça va plutôt bien » Karim Slama	150



www.culturechatel.ch

INSTRUCTION PUBLIQUE

Elèves et enseignants

Effectifs des classes prévus pour la rentrée 2014/2015 (état au 25 juin 2014):

CLASSES	TITULAIRES	F	G	TOTAL	LIEU
Enfantine	Philipona Virginie	H1 / H2 4 / 7	H1 / H2 4 / 6	H1 + H2 = Total 8 + 13 = 21	Les Misets
	Bunjaku-Fazliu Blerta « dont 1 intégration EE1 »	5 / 4	6 / 6	11 + 10 = 21	La Châteloise
	Colliard Stéphanie	4 / 5	8 / 4	12 + 9 = 21	Lussy
	Della Marianna S./Gloor V.	4 / 6	7 / 4	11 + 10 = 21	Lussy
	Brülhart Aurélie	5 / 4	5 / 6	10 + 10 = 20	La Châteloise
	Khebaouat Wassila	5 / 5	3 / 7	8 + 12 = 20	Les Misets
	Bengana Hayet	4 / 8	4 / 5	8 + 13 = 21	Les Misets
3 ^{ème} HarmoS (1 ^{ère} primaire)	Gadiaga A./Perroud S.	10	11	21	Le Bourg
	Uldry A./Vallélian A.	11	9	20	Les Misets
	Schneuwly G./Gloor V.	11	11	22	Les Misets
	Dorsaz Claire « dont 1 intégration »	12	10	22	Le Bourg
4 ^{ème} HarmoS	Richoz L./Jordan A.	9	10	19	Le Bourg
	Maillard F./Monnard M. « dont 1 intégration »	7	12	19	Le Bourg
	Chartier Alexandra	12	7	19	Le Bourg
	Büchler Deborah	10	9	19	Le Bourg
5 ^{ème} HarmoS	Dévaud F./Aeby Chr.	9	11	20	Lussy
	Grangier Fragnière Anne/ JeanRichard Isabelle	9	11	20	Lussy
	Guillod A./Avella C.	10	10	20	Lussy
	Spaletta Marine	10	10	20	Ancien-Bourg
	Dillon S./Tinguely C.	10	11	21	Le Bourg
6 ^{ème} HarmoS	Golliard Monia « dont 1 intégration »	12	11	23	Le Bourg
	Castella M./Bürki V.	10	12	22	Ancien-Bourg
	Colliard Emilie	12	11	23	Le Bourg
7 ^{ème} HarmoS	Bergmann D./Sugnaux S.	11	10	21	Lussy
	Genoud I./Sugnaux S. « dont 1 intégration »	10	12	22	Le Bourg
	Seydoux Raphaël	11	11	22	Le Bourg
8 ^{ème} HarmoS	Genoud Nicolas	7	13	20	Le Bourg
	Progin M./JeanRichard I.	10	8	18	Lussy
	Emonet G./Tena F.	9	10	19	Ancien-Bourg
	Perroud A./Tercier A.	8	10	18	Lussy

Classes de développement

Selon décision de l'Inspectorat des écoles, la classe de développement n'a pas été ouverte pour l'année 2014-2015, en raison d'un effectif insuffisant au niveau du district.

La majorité des élèves de l'année 2013-2014 ont rejoint le Cycle d'Orientation. 1 élève a été intégré dans une classe de 7H ordinaire à Châtel-St-Denis.

Répartition

Pour l'année scolaire 2014/2015, l'école enfantine est répartie en 7 classes, dont 3 dans le bâtiment scolaire des Misets, 2 à *La Châteloise* et 2 dans la nouvelle école du Lussy. A la rentrée scolaire, les classes enfantines comptaient 145 élèves au total, à savoir 68 (dont 1 en concept « intégration*») en 1^{ère} année et 77 en 2^{ème} année.

L'école primaire est répartie en 23 classes (22 en 2013-2014), pour un total de 470 élèves à la rentrée scolaire 2014/2015, dont 4 en concept « intégration*». Elles sont situées dans les bâtiments scolaires des Misets, du Bourg, de l'Ancien-Bourg, du Lussy et à *La Châteloise*.

** Un élève au bénéfice du Service d'intégration compte pour 3 élèves dans les effectifs. Les critères d'analyse pour l'attribution de cette mesure d'aide dépendent du Service de l'enseignement spécialisé et découlent d'un bilan psychologique ou psychopédiatrique. C'est une mesure d'aide importante qui ne peut pas être décidée par les enseignants, ni par l'Inspecteur des classes enfantines et primaires.*

Les 30 classes d'école enfantine et primaire sont confiées à 43 enseignants, dont 36 femmes et 7 hommes. 6 enseignantes se répartissent les cours d'activités créatrices.

Nous tenons à remercier notre corps enseignant de son travail précieux et de son excellente collaboration avec les autorités communales, ainsi que l'Inspectrice, Mme Carole Angéloz, pour son écoute et son soutien.

Nous remercions tout particulièrement Mme Francine Dévaud, responsable d'établissement, de sa collaboration efficace avec la Commission scolaire et Mme Florence Veri, administratrice des écoles.

Soutien MCDI, appuis et autres cours dispensés

M. Christophe Colliard fonctionne comme MCDI, c'est-à-dire maître de classe de développement itinérant. Un MCDI est un enseignant qui a suivi une formation spécialisée afin de mieux aider les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage. Le MCDI travaille parfois dans la classe avec l'enfant et quelques autres élèves ou alors il travaille seul avec l'enfant.

Mme Francine Dévaud organise les cours d'appui et de langues, lesquels sont donnés dans le cadre de l'horaire scolaire. Pour l'année scolaire 2014-2015, 34 unités (1 unité = 50 minutes) hebdomadaires ont été attribuées à notre cercle scolaire par l'Inspectrice scolaire et sont prises en charge par le Canton. Elles sont réparties comme suit :

- ✚ 6 unités d'appui pour des élèves ayant des difficultés en français ou en maths (mais pas suffisamment pour être suivis par un MCDI)

Ces cours sont dispensés par Mmes Anne Genoud et Fabienne Huwiler, à raison de respectivement 2 et 4 unités.

- ✚ 28 unités de français pour les élèves de langue étrangère

9 unités sont dispensées par Mme Florence Tâche, 7 par Mme Anne Genoud, 2 par Mme Marianne Gachet et 10 par Mme Fabienne Huwiler.

Evolution de l'effectif 2001-2014

Année scolaire	Classes primaires	Classes enfantines	Total
2001/2002	351	55	406
2002/2003	369	59	449
2003/2004	391	53	444
2004/2005	386	67	453
2005/2006	419	58	477
2006/2007	427	58	485
2007/2008	417	63	480
2008/2009	421	67	488
2009/2010	429	64	493
2010/2011	410	65	475
2011/2012	404	174	578
2012/2013	433	151	584
2013/2014	447	152	599
2014/2015	470	145	615

Personnel : départs et arrivées

Après 40 années d'enseignement en classe enfantine, Mme Colette Esseiva a fait valoir son droit à la retraite anticipée.

Mme Aurélie Brülhart a été engagée pour succéder à Mme Marie Rossel, enseignante enfantine démissionnaire.

Mme Deborah Büchler, enseignante 3H-4H, a augmenté son taux d'activité de 60 % à 100 %.

Pour assurer le suivi des effectifs, il y a eu lieu de fermer une classe du cycle 3H-4H, au profit du cycle 5H-6H. Mme Anne-Florence Buache, qui enseignait en duo avec Mme Deborah Büchler en 3H-4H, avait donné son accord pour enseigner en 5H, en augmentant son taux d'activité de 40 % à 60 %. Mme Carole Tinguely a été engagée à 40 % pour compléter ce duo pédagogique. Finalement, Mme Anne-Florence Buache a donné sa démission. Comme cette nouvelle est tombée tardivement, Mme Carole Angéloz, Inspectrice scolaire, a engagé Mme Sophie Dillon à 60 %, à titre de remplaçante.

Après 19 ans d'activités, Mme Stéphanie Maradan a démissionné de son poste d'enseignante 3H-4H qu'elle partageait avec Mme Angélique Jordan, à raison de 50 % chacune. Mme Laetitia Richoz, enseignante 3H-4H, a réduit son taux d'activité de 100 % à 50 % et complète ce duo pédagogique depuis la rentrée scolaire 2014.

La 23^{ème} classe primaire ouverte à la rentrée 2014-2015 a été attribuée au degré de 5^{ème} HarmoS, dont l'effectif a ainsi pu être réparti en 5 classes. Mme Marine Spalletta a été engagée pour cette classe.

Un congé sabbatique d'une année a été accordé à M. Laurent Dorthe, enseignant 5H-6H. Mme Monia Golliard a été engagée pour assurer son remplacement.

Mmes Wassila Khebaouat et Alexandra Chartier, enseignantes respectivement en enfantine et 3H-4H, engagées par l'Inspectrice scolaire en qualité de remplaçantes pour la rentrée scolaire 2013, ont été engagées officiellement pour la rentrée 2014.

M. Stéphane Sugnaux, ainsi que Mmes Isabelle JeanRichard et Annie Tercier effectuent des unités de décharge dans les classes de Mme Irène Genoud, ainsi que de MM. Marcel Progin, André Perroud et Denis Bergmann. Dès leur 50^{ème} anniversaire, les enseignants ont droit à deux unités de décharge hebdomadaires.

Activités sportives et culturelles

Tous les élèves ont pu assister à un spectacle de la troupe de magiciens « Magic pirates » du « Grand cabaret du samedi soir », émission TV de Patrick Sébastien. Deux représentations ont été organisées le mardi 3 juin 2014, à l'Univers@lle.

La sortie au cirque Knie a eu lieu le jeudi après-midi 25 septembre 2014 avec les élèves des 3 classes de 6^{ème} HarmoS (4P), soit un total de 64 élèves et 6 accompagnants. Les déplacements se sont faits en train.

Avant les vacances de Noël, le dessin animé « *Paddington* » a été projeté au cinéma Sirius pour les élèves de classe 1H à 4H (1^{ère} enfantine à 2^{ème} primaire). Les classes de 5H à 8H (3P à 6P) ont pu assister au film « *Boxtrolls* ». A l'issue des projections, les membres de la Commission scolaire ont distribué un goûter aux enfants.

Une quinzaine « Pomme-récré » a été organisée au printemps et à l'automne. Les élèves ont reçu une pomme gracieusement offerte à chaque récréation du matin. Cette action de prévention santé, proposée par *Fruit-Union Suisse*, a été appréciée. Le coût, pris en charge par la Commune, s'est élevé à Fr. 3'036.-.

Le corps enseignant a organisé une première mini-semaine thématique à l'intention de tous les élèves 1H à 8H, du lundi 16 au mercredi 18 juin 2014. Les classes ont été réparties en trois groupes :

- ✚ Lussy
- ✚ Nouveau-Bourg
- ✚ Misets, Châteloise et Ancien-Bourg

Les élèves se sont vu proposer un certain nombre d'activités sur le thème « Ici, ailleurs ». Ils se sont inscrits pour les activités qui les intéressaient, à l'instar du passeport-vacances.

La Fête de fin d'année scolaire 2014 a eu lieu le dernier jour d'école, le vendredi 4 juillet 2014. Toutes les classes se sont réunies au stade du Lussy à midi, pour un pique-nique, suivi d'un après-midi de jeux et de chants.

Transports scolaires

Différents transports scolaires sont à la disposition des élèves. Les enfants domiciliés aux Paccots empruntent le bus de ligne des tpf, munis d'un abonnement pris en charge par la Commune. Ceux de la Frasse prennent un bus tpf exclusivement réservé aux transports scolaires, lequel a été mis en place sur mandat communal.

60 élèves des classes enfantines et primaires bénéficient du bus scolaire reliant la Frasse à Châtel-St-Denis. Le coût pour 2014 s'est élevé à Fr. 75'708.-.

63 élèves primaires et enfantines empruntent le bus qui assure la liaison entre Châtel-St-Denis et Les Paccots. Les abonnements sont pris en charge par la Commune de Châtel-St-Denis. Le coût pour 2014 s'est élevé à Fr. 29'484.-.

La Commune a le devoir d'offrir un transport aux élèves de Prayoud, tout comme ceux de la Frasse et du Nord de la localité, jusqu'à leurs écoles respectives. La capacité du bus de la Frasse ne permet pas de transporter tous les élèves concernés. De plus, la Commune a le devoir d'assumer le transport des élèves des Paccots. Pour ces deux raisons, une ligne scolaire a été mise en place par les tpf, sur mandat du Conseil communal. Ce bus relie le hameau de Prayoud à l'école du Lussy, via l'école du Bourg et la gare. Pour optimiser ce transport, les élèves de l'école du Lussy, dont les trajets à pied depuis leur domicile sont les plus longs, se sont vu offrir la possibilité de prendre ce bus.

La Commission scolaire a défini une liste des rues donnant droit à un abonnement permettant de contrôler l'effectif de ce bus. Ce transport est mis à disposition des élèves domiciliés à Châtel-St-Denis et à Fruence, à bien plaisir. Seul l'émolument d'établissement de l'abonnement est perçu auprès des parents. Le coût de ce transport, à charge de la Commune, s'est monté à Fr. 70'669.- pour l'année 2014.

Afin d'optimiser le temps d'éducation physique passé en salle, un bus tpf emmène les élèves à la halle triple depuis l'école du Bourg, entre les vacances d'automne et celles de Pâques. Le coût est pris en charge par la Commune. Durant la belle saison, les élèves se déplacent à vélo, selon le concept de Mobilité douce mis en place par la Commune en 2011.

Toutes les informations nécessaires concernant les transports scolaires sont disponibles sur le site internet communal www.chatel-st-denis.ch, sous la rubrique *Education, Administration des écoles, Transports scolaires*.

Médecine scolaire

Avant l'entrée à l'école primaire, soit durant leur 2^{ème} année d'école enfantine, les enfants doivent subir un examen médical auprès d'un des médecins scolaires officiels, à savoir les Docteurs Xavier Onrubia ou Thierry Guéron, aux frais de la Commune, ou d'un médecin du choix des parents, aux frais de ces derniers.

Une visite médicale est organisée à l'intention des élèves de 7^{ème} HarmoS (5P) auprès des médecins scolaires officiels. En 2014, le coût s'est élevé à Fr. 2'430.-. Dans le cas où des parents refusent cette visite, ils doivent faire passer l'examen requis auprès d'un médecin de leur choix et à leurs frais.

En 2014, le Réseau Santé et Social de la Veveyse a effectué une audiométrie sur les élèves de 2^{ème} HarmoS (2^{ème} enfantine) et a préparé la visite médicale des classes de 7^{ème} HarmoS. Le coût de ces interventions, d'un montant total de Fr. 1'350.-, a été pris en charge par la Commune.

En 2014, le Dr Pauline Rodrigues Rocha, de Vevey, a effectué le dépistage scolaire de la vue sur les élèves de 2^{ème} et 7^{ème} HarmoS (2^{ème} enfantine et 5^{ème} primaire). Le coût a été pris en charge par la Commune, à savoir le montant de Fr. 1'085.-.

Contrôle dentaire scolaire

Un contrôle dentaire scolaire est organisé à chaque rentrée scolaire pour tous les élèves. Les classes se rendent auprès des cabinets dentaires des Docteurs Suzanne Thoma, Jean-Christophe Butty et Philip Cantin, selon une répartition équitable. Les parents sont ensuite avisés des soins qui s'avèrent nécessaires et ont l'obligation de faire soigner leurs enfants, à leurs frais. En 2014, le coût total des contrôles dentaires, pris en charge par la Commune, s'est élevé à Fr. 12'925.-.

Accueil extrascolaire

Le Service d'accueil extrascolaire mis en place à la rentrée scolaire 2011 connaît un grand succès. 154 enfants fréquentent cette infrastructure (91 en 2011, 135 en 2012 et 150 en 2013).

L'Accueil principal a lieu à *La Châteloise*, ainsi que dans des locaux de l'Institut St-François de Sales loués par la Commune.

Avec l'ouverture de l'école du Lussy, un accueil de midi a été mis en place au foyer de la halle triple. Les enfants y sont encadrés par Mme Tamara Moncalvo, engagée en qualité d'adjointe de Mme Patricia Liechti, responsable du Service, ainsi que d'une accueillante.

Sur le site principal, les enfants sont encadrés par Mme Patricia Liechti, secondée par six accueillantes, dont Mme Tamara Moncalvo pour l'accueil de fin de journée, ainsi que les Révérendes Sœurs. Les élèves des classes enfantines sont accompagnés sur le chemin écoles-AES.

En fonction de leurs revenus, les parents bénéficient d'une subvention communale, ainsi que cantonale pour les élèves des classes enfantines. Le prix du repas est fixé à Fr. 8.20 et ne fait pas l'objet de subventionnement.

Depuis l'année scolaire 2013-2014, les élèves fréquentant l'AES peuvent s'inscrire à des cours de musique mis en place dans les locaux de l'Institut St-François de Sales, en partenariat avec l'école Bussardmusicacademy et la Fanfare de Châtel-St-Denis. La Commune offre les infrastructures (locaux, instruments) ainsi qu'une subvention sur le prix des cours, en fonction des revenus des parents.

Commission scolaire

Mme Clotilde Meier Carron, représentante de l'APEC au sein de la Commission scolaire, a déménagé à Pâques et a de ce fait quitté ses fonctions. Depuis lors, l'APEC n'a pas désigné de successeur.

La Commission scolaire s'est réunie à 27 reprises durant l'année 2014, dont 8 séances plénières, en faveur du bon fonctionnement des écoles châtelaises. Ses occupations ont porté sur l'organisation de l'année scolaire, la visite des classes, l'engagement des nouveaux enseignants, l'évolution du Service d'accueil extrascolaire, l'organisation des transports scolaires, l'organisation des activités culturelles et sportives, la répartition des classes dans les bâtiments, la répartition des élèves dans les classes (promotions enfantines et promotions primaires), diverses demandes et questions de la part des parents des élèves fréquentant nos classes.

La Commission scolaire est représentée aux assemblées de :

- ✚ Passeport-vacances de la Veveyse
- ✚ L'Atelier jeunesse
- ✚ l'Association *Tous unis contre la violence*
- ✚ l'Assemblée des délégués pour le CO de la Veveyse

Un grand merci à tous les membres de la Commission scolaire pour leur dévouement et leur implication dans la vie de nos écoles.

SPORTS

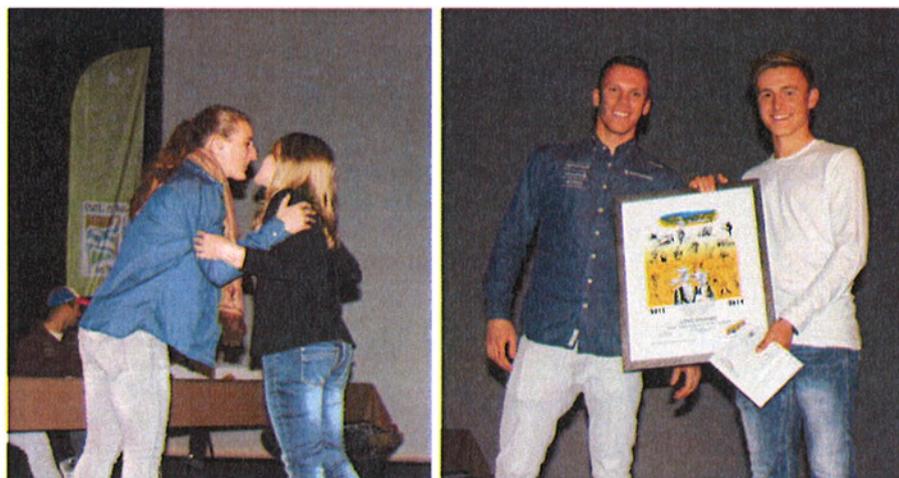
Prix du Mérite sportif

Le samedi 8 novembre 2014, la Commune de Châtel-St-Denis s'est associée à Swiss-ski pour la remise de ses prix aux méritants sportifs locaux. En effet, Swiss-ski a profité de notre manifestation pour effectuer le tirage au sort des candidats fribourgeois du fameux camp de ski de la jeunesse suisse Juskila.

Ces deux événements combinés ont offert une magnifique fête du sport à l'Univers@lle de Châtel-St-Denis. Pour l'occasion, Didier Défago, Fanny Smith, Nicolas Michel et Simone Oehrli ont participé activement au tirage au sort du camp ainsi qu'à la remise des mérites sportifs aux athlètes suivants :

- ✚ Emmanuel Carita, natation, médaillé d'or au *National Summer Games*
- ✚ John Pilloud, moto, 1^{er} aux Championnats suisses de Courses de côtes
- ✚ Audrey Chaperon, ski alpin, vice-championne Suisse de slalom
- ✚ Yann Blanc, Christophe Bourdilloud et Nicolas Vuichard, Patrouille des Glaciers, 2^{ème} de leur catégorie
- ✚ Sarah Rollinet, agility, vice-championne d'Europe
- ✚ Loan Grumser, football, joueur de Young Boys M17

Lors de cette journée, de nombreuses activités ont été proposées par Swiss-ski en étroite collaboration avec le Ski-club de Châtel-St-Denis que nous remercions vivement.



M. Emmanuel Carita était absent lors de la remise du Mérite sportif.

ENVIRONNEMENT

Gestion des déchets

Les charges brutes de la gestion des déchets s'élèvent à Fr. 759'063.40 en 2014 et les revenus à Fr. 634'242.97. **Le taux de couverture est de 83.55 %** contre 82.63 % prévu au budget et 89.04 % aux comptes 2013.

Le coût net de ce service s'élève à Fr. 677'878.00 (charges brutes totales moins les ristournes de Fr. 46'073.55, ristourne assurance et autres facturations pour Fr. 9'622.00, ainsi que la participation de la SAIDEF de Fr. 25'489.85), **le coût net par habitant s'élève à Fr. 106.08**. En 2013, il s'élevait à Fr. 98.45, en 2013 à Fr. 99.30 et en 2011 à Fr. 106.25.

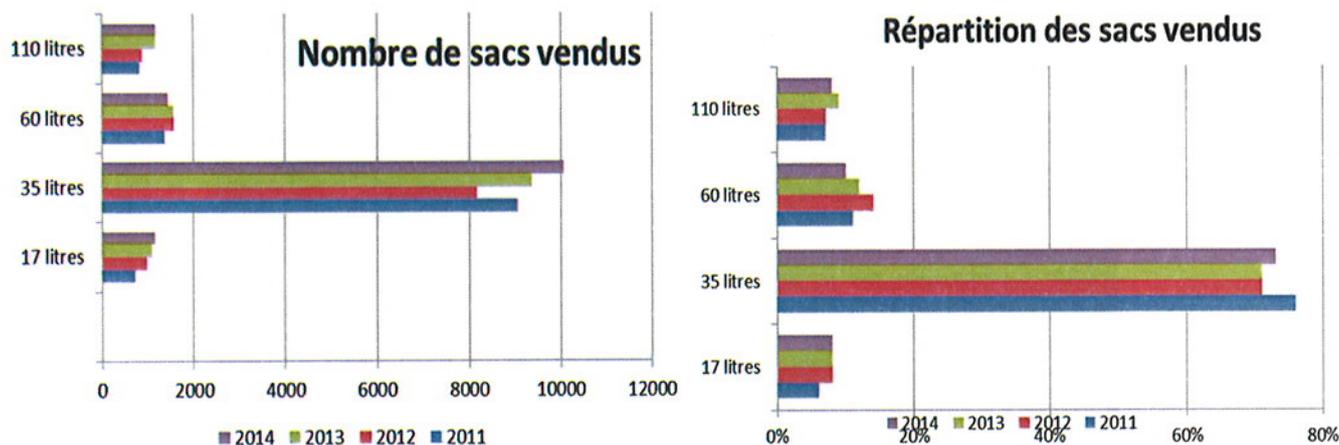
Dès 2012, la rubrique 72 a été subdivisée en deux catégories pour l'analyse des coûts. La rubrique 720 enregistre la gestion des ordures ménagères alors que la rubrique 721 enregistre la gestion de la déchetterie. **Toutefois, le règlement communal est unique et fixe la couverture minimale des charges pour la gestion des déchets à 70 %.**

Ordures ménagères

885.05 tonnes de déchets urbains issus des moloks ont été traités en 2014, contre 803.5 tonnes en 2013, 817.8 tonnes en 2012 et 779 tonnes en 2011.

Le coût net de ce service s'élève à Fr. 167'887.10 (Fr. 178'494.60 en 2013 et Fr. 185'674.25 en 2012) y compris les frais financiers et la déduction de la participation de la SAIDEF ainsi que diverses facturations, soit **un coût net par habitant de Fr. 26.30** (Fr. 28.70 en 2013 et Fr. 30.25 en 2012) et par tonne de Fr. 189.70 (Fr. 222.15 en 2013 et Fr. 227.05 en 2012).

Le nombre de rouleaux de sacs jaunes vendus en 2014 s'élève à 13'790, pour toutes les contenances, alors qu'en 2013, on enregistrait 13'160 rouleaux vendus et en 2012, 11'540. **73 % de la population utilisent des sacs de 35 litres** (71 % en 2013 et 2012 contre 75 % en 2011). Il ressort des estimations que chaque habitant utilise en moyenne 2.15 rouleaux de sacs par an, soit environ 21 sacs. Ce qui correspond à 1.6 sac par semaine pour un ménage de 4 personnes. Les revenus pour la taxe au sac s'élèvent à Fr. 238'860.19 en 2014, contre Fr. 222'752.74 en 2013. Le budget prévoyait Fr. 215'000 de taxe au sac.



En 2014, la Commune a eu le plaisir d'offrir 648 rouleaux de sacs de 35 litres pour 81 enfants. Ces rouleaux ont été distribués à la naissance ou à l'arrivée d'un enfant de moins de 2 ans. Pour rappel, en 2010 ce sont 680 rouleaux qui ont été distribués pour 85 enfants, 792 rouleaux en 2011 pour 99 enfants, 680 rouleaux pour 85 enfants en 2012 et 736 rouleaux pour 92 enfants en 2013.

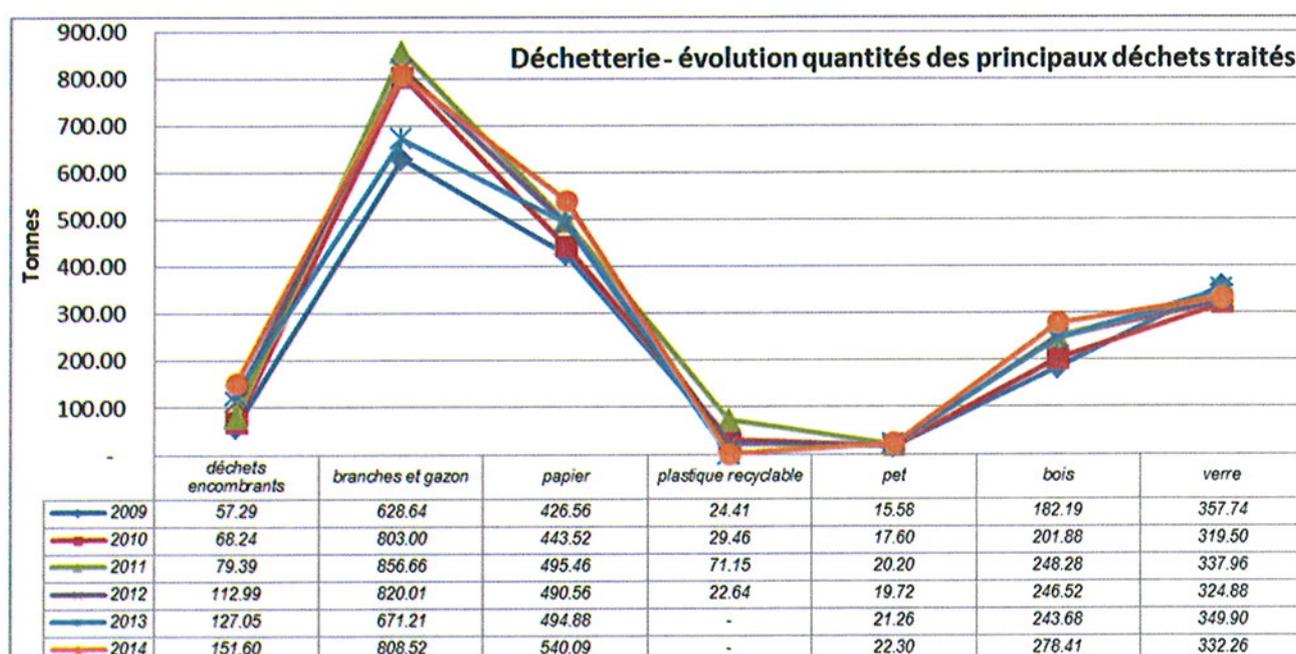
Le Conseil communal a infligé 12 amendes pour des sacs non conformes, pour un montant de Fr. 2'300.-. Pour rappel, en 2012, ce ne sont pas moins de 17 amendes qui ont été infligées pour un total de Fr. 3'550.- alors qu'en 2013, seule une amende a dû être infligée.

Déchetterie

Le coût net de ce service s'élève à Fr. 431'063.84 (Fr. 434'130.86 en 2013) y compris les frais financiers et la déduction des ristournes, **soit un coût net par habitant de Fr. 67.45** (Fr. 69.77 en 2013).

Ce service gère tous les déchets recyclables. En 2014, le montant des ristournes s'élève à Fr. 46'073.55 (Fr. 43'006.53 en 2013) et le budget prévoyait Fr. 45'500.00.

Le volume des déchets a augmenté par rapport à 2013 et de manière considérable pour les déchets verts.



TRAVAUX

Le responsable du dicastère des travaux travaille en collaboration avec le responsable du Service technique et le Chef du Service de la voirie.

Personnel du Service technique communal

Le personnel du Service technique comprend : un responsable du service et trois dessinateurs à plein temps, ainsi qu'une secrétaire à 80 %.

Personnel de la voirie

Le personnel de la voirie comprend un Chef de service, deux remplaçants et quatorze employés représentant différentes professions telles que menuisier, charpentier, maçon, mécanicien, peintre, ferblantier et manœuvre.

Huit d'entre eux possèdent le permis poids lourd et deux possèdent le permis de machiniste. Huit employés communaux possèdent le permis de cariste.

Pour les chauffeurs poids lourd, des cours de perfectionnement sont obligatoires chaque année.

Véhicules et matériel

Année d'acquisition

✚ Unimog U400	2011
✚ Camion Iveco	2003
✚ Lame à neige	2004
✚ Unimog U300	2005
✚ Bus VW	2013
✚ Bus VW	2012
✚ Chargeuse Liebherr	2006
✚ Lame Sicométal chargeuse	1987
✚ Petit Pony	1998
✚ Pony 84	2010
✚ Pony 1561	2009
✚ Laveuse pour Pony 84 et 1561	2009
✚ Coupe bordure pour Pony	2009
✚ Brise glace pour Pony	2010
✚ Boki	2007
✚ Fraiseuse pour Pony	2009
✚ Elévateur	1999
✚ Pelle retro	2009
✚ Rouleau compresseur	2008
✚ Epareuse Rapid	2009
✚ Faucheuse Rapid	2011
✚ Jeep Mitsubishi L 200	2012
✚ Aspirateur de ville (Glouton)	2012
✚ Meili Transporteur	2012
✚ Faucheuse Rapid épareuse	2006
✚ Petite tondeuse John Deere	2008
✚ Petite tondeuse John Deere	2009
✚ Petite tondeuse Halco	2007

✚ Petite tondeuse AF	2006
✚ Petite tondeuse AF	2006
✚ Fiat Strada	2014

Travaux routiers exécutés en 2014

Entretien général des routes : crédit d'investissement de Fr. 745'000.00 (message 54 CG)

✚ Le Gottau :

- Elaboration de l'avant-projet pour la demande préalable et du projet pour la demande de permis, établissement des soumissions par le Service technique communal.
- Travaux de construction d'un trottoir et modification du bord de la chaussée sur 160 m1, correction des évacuations des eaux claires, modification de l'éclairage public, réfection de la chaussée sur 200 m1 par fraisage et pose d'un nouveau revêtement bitumineux.
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Jean Weibel SA, qui a remporté le marché public sur invitation.

✚ Rte de Prautey :

- Etablissement des soumissions par le Service technique communal.
- Travaux : sur 1400 m1, réfection de 3'985 m2 de chaussée par fraisage et pose d'un nouveau revêtement bitumineux.
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Jean Weibel SA, qui a remporté le marché public sur invitation.

✚ Rte de Prayoud, côté Semsales :

- Etablissement des soumissions par le Service technique communal.
- Travaux : sur 600 m1, réfection de 3'545 m2 de chaussée par fraisage et pose d'un nouveau revêtement bitumineux.
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Jean Weibel SA, qui a remporté le marché public sur invitation.

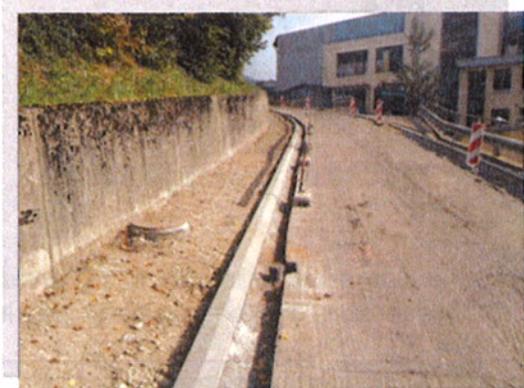
✚ Rte de Fruence, côté Les Paccots:

- Etablissement des soumissions par le Service technique communal.
- Travaux : sur 190 m1, réfection de 1'125 m2 de chaussée par fraisage de toute l'épaisseur du revêtement existant et pose d'un nouveau revêtement bitumineux, couche de support et couche d'usure.
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Jean Weibel SA, qui a remporté le marché public sur invitation.

✚ Rte de Rathvel :

- Travaux non réalisés en 2014, le seront en 2015.

Chantier le Gottau 2014



Chantier Rte de Prauthey 2014



Chantier Rte de Prayoud 2014



Chantier Rte de Fruence 2014



Entretien général des routes 2014 : compte de fonctionnement 62.314.00

🚧 Ch. de l'Oustand (montée de l'école du Bourg) :

- Travaux : sur 100 m1, réfection de chaussée par fraisage de toute l'épaisseur du revêtement existant, réglage de la planie et pose d'un nouveau revêtement bitumineux, couche de support et couche d'usure.
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Grisoni-Zaugg sur mandat de gré à gré.

🚧 Rte de la Frasse secteur Maudens – Les Terreaux : travaux sous garantie :

- Travaux : sur 560 m1, réfection de 3'600 m2 de chaussée par fraisage et pose d'un nouveau revêtement bitumineux.
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Colas Suisse SA sous garantie du chantier exécuté en 2009.

🚧 Ch. de Mollard-Marmet - réparation d'urgence suite à des dégâts d'orage :

- Travaux : sur 90 m1, dépose du revêtement existant totalement déformé, renforcement du coffre par apport de grave, réglage de la planie et pose d'un nouveau revêtement bitumineux monocouche; réparation de la canalisation d'eau claire.
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Grisoni-Zaugg sur mandat de gré à gré.

✚ **Rte de la Frasse secteur Maudens - travaux d'urgence suite à des dégâts d'orage :**

- Suite à l'affaissement d'un talus en aval de la route, travaux de renforcement de ce talus par la mise en place de 10 gabions.
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Grisoni-Zaugg sur mandat de gré à gré.

✚ **Rte de Bulle :**

- Prolongation d'un trottoir sur 20 m1, ceci dans le cadre des travaux de construction de villas.
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Patrick Papaux sur mandat de gré à gré.

✚ **Ch. de Champ Bochet :**

- Réalisation d'un drainage en bord de chaussée et raccordement sur 20 m1 pour récolte d'eau en bas de talus.
- Ces travaux ont été exécutés par l'entreprise Grisoni-Zaugg sur mandat de gré à gré.

✚ **Travaux d'entretien par enduits superficiels :**

- Sur tout le réseau communal des routes, en particulier, Rte de la Rogivue, Ch. du Chaussin, Rte de la Bria, Rte de la Cierne : 4'450 m1 de pontage de fissures et 3'550 m2 de réfection par surfacage.

Chantier Ch. de l'Oustand 2014



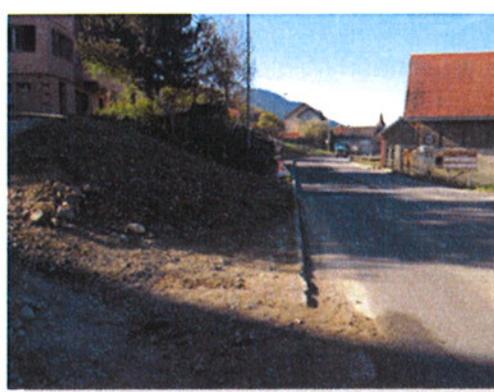
Chantier gabions Rte de la Frasse, secteur Maudens



Chantier Ch. de Mollard-Marmet 2014



Prolongation du trottoir Rte de Bulle



Reprises d'infrastructures routières / zone 30 km/h

Granges de Belmont

La prolongation de la Rte de la Pontille, avec débouché sur la Rte du Dally, a été réalisée en grande partie dans le cadre de la construction du PED Granges de Belmont en 2013. Les travaux de pose de la couche d'usure du revêtement bitumineux et de l'éclairage public ont été réalisés en 2014 ce qui a permis une reprise définitive de la route par la Commune et une mise en circulation en zone 30 km/h de la Rte de la Pontille.

Champ Bochet

Les infrastructures routières du PED Champ Bochet avaient été reprises par la Commune après leur construction en 2007. Il avait été décidé alors de procéder à la pose de la couche d'usure du revêtement bitumineux et de l'éclairage public une fois toutes les constructions terminées. Ainsi, ces travaux ont été réalisés en 2014, ce qui a permis la mise en place des mesures de modération de trafic zone 30 km/h.

Etudes sur réseau routiers

Route cantonale Châtel-St-Denis - Palézieux

- ⚡ Etude de faisabilité du déplacement de la route cantonale dans le cadre de la nouvelle gare
- ⚡ Etude exécutée par le consortium BG-MGI Partenaires Ingénieurs Conseils SA

Pont sur la Veveyse, Péralla-Artisans

- ⚡ Etude de faisabilité réalisée par le bureau d'ingénieurs Daniel Willi SA
- ⚡ Demande préalable transmise auprès des services cantonaux en automne 2014
- ⚡ Message d'investissement refusé par le Conseil général le 16.10.2014

Déneigement des routes

Afin d'assurer le déneigement, la voirie équipe 4 véhicules lourds pour dégager les routes et les places, 4 véhicules légers pour les chemins et les trottoirs, plusieurs d'autres petits engins pour les trottoirs et espaces publics en ville.

Chaque année, l'évacuation de la neige par camion est en augmentation. Pour information, une chute de neige de 10 cm nécessite une évacuation de 1'200 m³. Afin de parer à cette augmentation, le budget est passé de Fr. 200'000.00 à Fr. 230'000.00 pour l'exercice 2015.

Un accord avec le Service des forêts a été mis en place pour venir en aide au Service de la voirie en cas de grosses chutes de neige. L'équipe des forêts aide déjà la voirie en dégageant toutes les bornes hydrantes et les gargouilles sur les secteurs du haut.

Quatre entreprises locales viennent en appui au Service de la voirie pour le déneigement. Il s'agit de MM. Armand Millasson, Henri Genoud, Philippe Genoud et François Genoud.

Parcs & Jardins

Une équipe « Parcs & Jardins » s'occupe de garnir et d'entretenir tous les parterres et les décorations florales de la ville.

Le Conseil communal remercie également tous les propriétaires privés qui fleurissent leurs maisons et balcons. De cette façon, ils contribuent à l'embellissement de la Commune.

Pour la période des fêtes de fin d'année, le Service de la voirie et le Service des bâtiments s'occupent de l'illumination de la ville.

Principales tâches de l'édilité

Les employés de la voirie sont amenés à exécuter les travaux suivants :

- ✚ Le déblaiement et l'entretien des routes, des trottoirs et des places de parc
- ✚ L'entretien et les réparations des engins de déneigement
- ✚ Le curage des coulisses, des canalisations et autres ouvrages de génie civil
- ✚ Divers entretiens et réparations dus au vandalisme, notamment dans les WC publics
- ✚ L'entretien courant des bâtiments, des écoles et des chalets d'alpage
- ✚ L'entretien du centre sportif du Lussy
- ✚ L'arrangement et l'arrosage des parterres et des pelouses
- ✚ Le balayage et le lavage des routes
- ✚ Le marquage des routes et des passages piétonniers
- ✚ Le ramassage et nettoyage dans les centres de tri de la Commune
- ✚ La surveillance du centre de tri
- ✚ L'entretien de la zone récréative des Paccots
- ✚ La creuse des tombes et l'entretien du cimetière
- ✚ L'entretien des tables de l'USL et des stands de marché
- ✚ L'aide aux sociétés locales pour différentes manifestations
- ✚ L'exploitation de la patinoire des Paccots
- ✚ Les travaux avec la pelle rétro
- ✚ L'entretien des chemins pédestres
- ✚ La pose de signalisation
- ✚ L'émondage et taille des haies

POLICE COMMUNALE

Organisation et cahier des charges

Le Service de la Police communale est rattaché au département de l'Administration, sous l'autorité du Conseil Communal et du Secrétaire général, M. Olivier Grangier. M. Dominique Maillard est actuellement le seul agent en fonction à 100 %. Au bénéfice de la formation d'Assistant de Sécurité Publique, effectuée à l'Ecole Régionale d'Aspirant de Police de Colombier (ERAP), il assure l'organisation générale du service et en gère intégralement les tâches administratives. Lors de manifestations conséquentes ou de chantiers importants, M. Maillard peut compter sur la collaboration de M. Pierre-Alain Thürler, employé au Service de la voirie. Ce dernier, en plus de son appui lors d'évènements importants, assure également le remplacement de l'agent titulaire lors de vacances ou d'absences.

La Police communale a les tâches principales suivantes :

- ✚ Superviser, du point de vue de la sécurité et du stationnement, les manifestations régulières ou ponctuelles sur le territoire communal
- ✚ Maintenir l'ordre et la tranquillité publics en collaboration avec la Police cantonale, notamment en effectuant régulièrement des patrouilles pédestres ou mobiles
- ✚ Veiller au respect des bonnes mœurs et à la sécurité publique, en particulier à la protection des personnes et des biens, ceci en collaboration avec la Police cantonale. Dans ces cas, la Police communale est amenée très souvent à assurer le lien entre la population et la Police cantonale
- ✚ Assurer la sécurité aux abords des écoles, par des présences ponctuelles aux environs des différents sites scolaires et en assurant la présence de patrouilleuses scolaires adultes aux passages pour piétons de la Rte de la Coula (à la hauteur de l'ancien hôpital) et de la Grand-rue (à la hauteur de l'Institut)
- ✚ Gérer la signalisation lors de chantiers importants sur le territoire communal, notamment en participant ponctuellement aux séances de chantiers avec le Service technique communal
- ✚ Contrôler le stationnement sur les différentes places de parc publiques de la Commune de Châtel-St-Denis, que ce soit les zones bleues de la Place d'Armes, de l'Av. de la Gare et du Parc de l'Institut ou les zones de stationnement avec paiement, au Grand-Clos et au PSS supérieur
- ✚ Gérer, en collaboration avec le Service technique communal, la signalisation fixe ainsi que les éventuels changements ou ajouts de signaux qui doivent intervenir sur le bord de nos routes
- ✚ Centraliser la gestion des objets perdus ou trouvés, en les enregistrant notamment dans le système de gestion Easy find, système national qui augmente considérablement les chances de retrouver des objets perdus

Stationnement

Le contrôle des parkings de la Commune est une des tâches principales de la Police communale. Le respect des règles de stationnement favorise un trafic harmonieux (moins de véhicules immobilisés sur la chaussée dans l'attente d'une place de parc,...) et une meilleure sécurité routière (sanction des véhicules parqués hors case, obstruant la visibilité des autres conducteurs,...).

Lors de ces différentes patrouilles, qu'elles soient pédestres ou mobiles, la Police communale constate malheureusement encore beaucoup de stationnements « sauvages », notamment sur ou à proximité des passages pour piétons, sur des trottoirs ou à divers endroits pouvant entraîner un manque de visibilité et donc une situation de danger pour les autres usagers de la route.

Pour l'année 2014, 1196 amendes d'ordre (contre 710 en 2013) ont ainsi sanctionné ces diverses infractions.

La Police communale peut en outre faire procéder à l'évacuation de véhicules abandonnés ou dont le stationnement présente un danger. Huit véhicules ont été évacués en 2014, contre cinq en 2013. Ces mises en fourrière peuvent notamment intervenir lors des fermetures de l'une ou l'autre des places de stationnement sur le domaine communal. Lors de ces fermetures, des signaux d'avertissement sont placés suffisamment tôt afin d'informer les usagers. Cependant, si un véhicule demeure stationné et que son détenteur ne peut pas être retrouvé rapidement, il est alors mis en fourrière et sa restitution intervient contre le paiement des frais engendrés, soit Fr. 400.-.

Concept de stationnement lors de la fermeture du Grand-Clos

Lors de la fermeture de la Place du Grand-Clos, la Police communale a remarqué une augmentation des infractions liées au stationnement, telles que des parcages hors cases, sur les trottoirs ou les passages pour piétons, et des stationnements de longue durée en zone bleue (au-delà de 1h00), ainsi qu'un engorgement des zones de stationnement du Centre Ville. Toutefois, elle a aussi constaté que les zones de parc situées en périphérie de la Ville n'étaient jamais utilisées dans leur pleine mesure lors des fermetures du Parc du Grand-Clos. C'est pourquoi, afin d'améliorer la situation, mais surtout de faciliter la vie des usagers, la Police communale a mis en place un concept de stationnement lors des fermetures du Grand Clos.

Ce dernier consiste en :

- ✚ Pose de panneaux d'information quelques jours avant la fermeture effective de la Place du Grand-Clos indiquant la durée de fermeture de la Place, ainsi que les possibilités de stationnement existantes en lieu et place du Grand-Clos
- ✚ Durant toute la durée de la fermeture, présence de panneaux informatifs avec indication de toutes les places de stationnement existantes sur la Commune. En plus d'énumérer la liste des parcs disponibles, ces panneaux indiquent le type de stationnement, soit zone blanche, zone horodateur ou zone bleue, ainsi que le nombre de places existantes sur ces parcs
- ✚ Mise en place de signalisation supplémentaire pour indiquer la direction de ces zones de stationnement. En effet, bien que tous les parkings châtelais soient signalisés tout au long de l'année, la Police communale renforce cette signalisation par des panneaux « Parc Manifestation » oranges, afin que les usagers ne connaissant pas la ville puissent atteindre facilement ces parcs
- ✚ Diffusion des dates de fermeture du Grand-Clos sur le panneau d'information lumineux qui sera mis en place au printemps 2015 à l'entrée de la localité, sur la Rte de Vevey
- ✚ Diffusion sur le site Internet communal de ces informations quelques jours avant la fermeture effective, ainsi que durant toute la durée de la fermeture

Lors des dernières fermetures du Grand-Clos, la Police communale a procédé à de nombreuses reprises à des comptages des places de parcs disponibles sur les autres lieux de stationnement, ceci à différents moments de la journée. Il ressort de ces comptages qu'il existe en général une cinquantaine de places disponibles, ce qui correspond environ au nombre de véhicules stationnés quotidiennement sur la Place du Grand-Clos. En clair, ces places de parc disponibles pourraient absorber le stationnement des usagers du Grand-Clos lorsque ce dernier est fermé. La Police communale est consciente que cela modifie les habitudes des usagers et implique un déplacement à pied de 8 minutes au maximum, mais cet effort permet d'éviter tout stationnement illicite.

Il faut en outre rappeler que les règles de stationnement en zone bleue, notamment sur la Place d'Armes et à l'Av. de la Gare, restent en vigueur malgré la fermeture du Grand-Clos. Par conséquent, le stationnement y est admis pour une durée de 1 heure avec interdiction de changer le disque sans engager à nouveau son véhicule dans la circulation. Avec la mise en place de ce nouveau concept, des contrôles plus fréquents seront effectués dans ces zones bleues afin d'éviter tout stationnement de longue durée, ce qui impliquera un meilleur roulement des places disponibles et offrira plus de possibilités aux clients des différents commerces du Centre ville.

Collaboration avec la Police cantonale

Dans le cadre de la mise en place de la Police de proximité, la Police cantonale a à cœur de collaborer avec les autorités communales et les polices communales.

Cette collaboration se traduit concrètement par des rencontres tous les 4 mois, regroupant les responsables de la Police cantonale, soit l'Adjudant Bertrand Levrat et le Sergent Chef Denis Grandjean, les autorités politiques châtelaises, à savoir MM. François Genoud et Thierry Bavaud, Syndic et Conseiller communal, le Secrétaire général, M. Olivier Grangier, et l'Agent Dominique Maillard de la Police communale.

Lors de ces rencontres, la Police cantonale donne lecture d'un rapport de situation établi par trimestre et faisant état des différentes statistiques concernant la Commune de Châtel-St-Denis et le district de la Veveyse en général. Ces chiffres relatent les différents faits qui ont occupé les forces de l'ordre, tels que les accidents de la circulation, les dommages à la propriété, les lésions corporelles, les brigandages, les vols de deux roues, les cambriolages, les vols à l'astuce ainsi que les différents événements importants de la région.

L'analyse de ces statistiques permet aux autorités communales de cerner les domaines les plus problématiques et de définir, en collaboration avec la Police cantonale, les actions ciblées à mettre en place. Force est de constater que la situation de notre Commune est bonne car les infractions commises sont peu nombreuses.

Soucieuses de maintenir un climat serein et sécurisé, la Police communale et la Police cantonale tiennent à maintenir leur excellente collaboration.

FORETS

Généralités

Le 6^{ème} arrondissement forestier Glâne-Veveyse représente une surface totale de 6'804 ha répartie sur 6 triages et 3 unités de gestion. Sur le district de la Veveyse, la forêt représente une surface totale de 3'679 ha.

Du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2009, le triage forestier 6.6 de Châtel-St-Denis comprenait une surface totale de 1'595 ha (725 ha de forêts publiques et 870 ha de forêts privées) soumis à la législation forestière selon la répartition suivante :

- ⬇ Forêt publique : 725 ha / 2 propriétaires : Commune : 711 ha / Paroisse : 14 ha
- ⬇ Forêt privée : 870 ha / 446 propriétaires

Au 1^{er} janvier 2010, 172 ha de forêts privées sises sur le territoire communal de Châtel-St-Denis, du secteur « Chaudereire – Belmont – Molard Marmet – Montabiet », ont été transférés du triage 6.6 de Châtel-St-Denis au triage 6.4 de la Basse-Veveyse. Ces massifs forestiers ont été choisis car ils sont situés en limite ou à proximité des forêts domaniales du secteur « Pra de la Chaux – Montgevin – Côte à Rami » et gérés par la corporation forestière de la Basse-Veveyse.

Cette modification de la délimitation des triages forestiers 6.4 de la Basse-Veveyse et 6.6 de Châtel-St-Denis a été effectuée dans le but de rééquilibrer les tâches étatiques des gardes forestiers.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le triage forestier 6.6 de Châtel-St-Denis comprend une surface totale de 1'423 ha (725 ha de forêts publiques et 698 ha de forêts privées).

Malgré cette diminution de surface, le triage forestier de Châtel-St-Denis représente un volume de travail d'environ 49 % (880 heures) pour les tâches étatiques du garde forestier.

Personnel

Au début de l'année 2014, l'effectif du Service des forêts comprenait 9 collaborateurs, soit 2 apprentis, 4 forestiers-bûcherons, 1 machiniste sur le véhicule de débardage, 1 contremaître forestier et 1 garde forestier.

M. Daniel Murisier, contremaître forestier, est le formateur et le responsable de la formation pratique de nos apprentis.

Dans l'objectif d'améliorer le suivi de la formation dans notre entreprise, M. Frank Rime, engagé en septembre 2013, a été sollicité pour être également formateur. Motivé par cette tâche, M. Frank Rime, a été favorable à cette demande et a participé à un cours de formation pour maître d'apprentissage sous la forme d'un module d'une durée de 5 jours avec réussite du contrôle de compétences avec la note de 5.0.

Félicitations, remerciements et plein succès dans la formation future des apprentis de notre entreprise !

Depuis l'été 2014, le Service forestier ne compte plus qu'un apprenti forestier-bûcheron en formation.

Travaux 2014

Pour l'année 2014, la planification et le volume du travail ont été ciblés sur les principaux travaux suivants :

- ✚ Coupe de bois et exploitation de bois endommagés
- ✚ Projet de sylviculture PI : exploitation de bois et soins aux jeunes peuplements
- ✚ Coupe de régénération déficitaire
- ✚ Génie forestier / travaux de stabilisation
- ✚ Travaux pour collectivités publiques
- ✚ Conservation de la nature et protection de l'environnement

Coupe de bois et exploitation de bois endommagés

Durant l'année 2014, 5'451 m³ de bois ont été récoltés et mis en valeur en divers assortiments, selon la répartition suivante :

- ✚ Bois de service : 3'092 m³ / Résineux
- ✚ Bois pour caissons : 20 m³ / Résineux
- ✚ Bois d'industrie : 17 m³ / Résineux
- ✚ Bois de feu commercialisé : 373 m³ / Résineux : 2 m³ et Feuillus : 371 m³
- ✚ Bois de feu stocké : 91 m³ / Feuillus
- ✚ Bois énergie : 1'858 m³ / Résineux : 1'486 m³ et Feuillus : 372 m³ (Bois rond)

Un volume de 183 m³ a encore été exploité et laissé en forêt dans le cadre de l'exploitation dans le projet PI (114 m³) et des bois endommagés (69 m³).

L'exploitation 2014 représente un volume total de 5'634 m³.

Moyens d'exploitation

Façonnage : Tronçonneuse : 5'634 m³

Débardage : Débusquage : 3'164 m³
Câblage : 2'131 m³
Héliportage : 156 m³

Par rapport au volume total de 5'634 m³, 124 m³ ont été bûcheronnés et débardés dans le massif forestier situé en bordure de la rive droite de la Veveyse de Châtel, dans le cadre d'un cours EFS pour la formation d'apprentis de 3^{ème} année.

L'exploitation totale des bois endommagés 2014 représente un volume de 412 m³, soit un plus de 7 % du volume total exploité.

Durant l'hiver 2013-2014, la part des chablis a été très faible avec un volume exploité de 61 m³ au tracteur forestier. Par ailleurs, dès le début du mois de juillet et jusqu'au mois d'octobre, plusieurs foyers de bostryches se sont déclarés dans divers massifs forestiers.

69 m³ ont été écorcés et laissés en forêt en raison de la mauvaise qualité des bois ou des foyers isolés. 156 m³ de meilleure qualité ont été héliportés dans les secteurs où la desserte est insuffisante et 126 m³ au tracteur forestier dans les endroits accessibles avec notre véhicule de débardage.

Projet de sylviculture PI 2014-2017

En collaboration avec le Service des forêts et de la faune du 6^{ème} arrondissement et un bureau d'ingénieur privé, un nouveau projet PI a été élaboré dans le cadre de la convention programme 2014-2017. Ce projet se concentre et priorise l'exécution de travaux uniquement aux forêts qui ont un rôle de protection contre les dangers naturels suivants : glissements de terrain, laves torrentielles, chutes de pierres et avalanches.

Le concept et les directives du projet PI permettent l'exécution de travaux dans différents massifs forestiers des propriétaires publics et privés.

Dès le début de l'année 2015, 34 propriétaires privés ont été contactés et informés sur la possibilité d'être intégrés au projet dans les périmètres choisis et délimités. 29 propriétaires ont répondu favorablement à la convention régissant les conditions et les prestations du maître d'œuvre qui est la Commune de Châtel-St-Denis. 5 propriétaires ont renoncé à l'exécution de travaux sur leur propriété forestière.

Sur une durée limitée à 4 ans, le programme des interventions sylvicoles en forêt protectrice est planifié sur une superficie de 108.42 ha dans les massifs forestiers suivants : Le Pralet, Les Crêtes, La Cagne, Les Pueys, Le Perry, La Péralla, En Vuavre, La Bria, Supela, Mt-Corbetta, La Saira, Les Moilles et les Braseyres.

33 % de la surface des différents périmètres, soit 36 ha de forêts privées, sont concernés par des exploitations de bois ou des soins aux jeunes peuplements.

Le projet PI 2014-2017 prévoit l'exploitation d'environ 14'000 m³ de bois et le traitement de plusieurs surfaces de jeunes peuplements pour une superficie d'environ 25 ha. Sur la période, le maître d'œuvre sera subventionné sur la base d'un tarif forfaitaire d'environ Fr. 69.35 / m³ pour la récolte du bois et Fr. 3000.- / ha pour les soins culturels. Le subventionnement de la Confédération représente un montant total d'indemnité d'environ Fr. 1'050'000.-.

En 2014, réalisation des travaux suivants :

- ✚ Avril-mai / Mt-Corbetta (5.57 ha) : exploitation totale de 930 m³ / câble-grue (5 lignes) : 634 m³ --- débusqueur-porteur : 252 m³ --- bois laissés sur place : 44 m³
- ✚ Juin-Juillet / Le Pralet (13.02 ha) : soins aux jeunes peuplements
- ✚ Juillet-août / massifs forestiers divers : chablis, exploitation totale de 61 m³ au tracteur forestier
- ✚ Septembre-octobre / La Saira (5.63 ha) : exploitation totale de 1'144.50 m³ / câble-grue (2 lignes) : 1'100 m³ --- débusqueur-porteur : 16.50 m³ bois --- bois laissés sur place : 28 m³
- ✚ Octobre-novembre / Les Crêtes (3.97 ha) : exploitation totale de 871 m³ / câble-grue (3 lignes) : 397 m³ / débusqueur-porteur : 432 m³ --- bois laissés sur place : 42 m³

Récapitulation 2014 en moyen de récolte et volume de bois

- ✚ Câble-grue : 2'131.00 m³
- ✚ Débusqueur-porteur : 761.50 m³
- ✚ Bois laissés sur place : 114.00 m³

Exploitation totale de bois : 3'006.50 m³

Récapitulation en surface de forêts traitées en 2014

	<u>Commune</u>	<u>Propriétaires privés</u>
Exploitation (coupe de bois) :	5.99 ha	9.18 ha (9 propriétaires)
Soins aux jeunes peuplements :	9.92 ha	3.10 ha (1 propriétaire)
Surface totale traitée :	15.91 ha	12.28 ha (10 propriétaires)

Coupe de régénération déficitaire

Le canton subventionne les coupes de régénération dans les peuplements de futaie (**dès le diamètre dominant de 40 cm**). Cette aide financière a pour objectifs principaux :

- ✚ Intervention sylvicole dans le but de favoriser le rajeunissement naturel (apport de lumière et chaleur au sol) afin de lui donner une structure étagée par le prélèvement de groupe d'arbres de toutes catégories de diamètre et de qualité
- ✚ Exploitation des forêts avec des conditions d'interventions sylvicoles déficitaires (forêts en pente, absence de desserte, peuplements feuillus avec des bois de faible valeur commerciale)
- ✚ Récolte des arbres dont l'état sanitaire (pourriture) ou la stabilité est précaire (bois de gros diamètre, inclinaison du fût et couronne irrégulière dans les terrains en pente)
- ✚ Encouragement des coupes de bois groupées dans les forêts privées morcelées

Durant les mois d'octobre et décembre, sur une superficie de 0.77 ha, **173 m³ ont été exploités sur 5 propriétaires de forêt privée** en rive droite de la Veveyse de Châtel, dans ce massif forestier situé en forêt protectrice et représenté majoritairement par des essences feuillues (hêtre, frêne et érable).

Génie forestier – Travaux de stabilisation

Durant l'été, en collaboration avec une entreprise privée, le Service des forêts a été engagé pour l'exploitation du bois et la construction des ouvrages de protection dans le cadre du projet d'endiguement du torrent des Hugonins, dont l'objectif est d'assurer la pérennité du chemin d'accès et du passage à gué aux alpages de Chéresaula et des Hugonins.

Au mois de juin, les bois ont été bûcheronnés sur la propriété de la Société des copropriétaires des montagnes de Paccot SA, dans les massifs forestiers de Paccot et des Hugonins. En raison de la desserte, les bois et matériaux divers (fer à béton, géotextile, carburant, etc.) ont été obligatoirement transportés par hélicoptère et stockés à proximité du chantier.

Dès le 1^{er} et jusqu'au 29 juillet, le Service des forêts s'est occupé de la mise en œuvre des ouvrages avec la reprise et le déplacement des bois dans les secteurs d'implantation avec le débusqueur-porteur, du terrassement, de la mise en place des bois et du remblayage des matériaux avec la pelle Menzi.

Durant la période de construction, le chantier a été obligatoirement interrompu 2 jours en raison des fortes intempéries. **Un volume de 250 m³ de bois a été utilisé pour la réalisation des 6 barrages et des 2 caissons dans le lit ou en bordure du torrent.**

Travaux pour collectivités publiques et communales

L'équipe forestière a réalisé de nombreuses prestations pour les collectivités publiques. Par rapport à la prévision du budget (Fr. 65'000.-), le total des revenus se chiffre à Fr. 179'956.50.

Un montant de plus de Fr. 122'000.- a été facturé pour les principaux chantiers : travaux d'endiguement du torrent des Hugonins et exploitation des boisements en bordure de la N12 par l'OFROU.

Les propriétaires privés ont également mandaté l'équipe forestière pour des coupes de bois et des abattages spéciaux pour environ Fr. 57'000.-.

Le Service forestier a également effectué des travaux pour les autres services communaux et ces diverses prestations internes représentent un montant de plus de Fr. 35'000.-.

Conservation de la nature et protection de l'environnement

Le samedi 5 avril, le Service des forêts a organisé l'action « coup de balai » en faveur de la conservation de la nature et de la protection de l'environnement.

Plusieurs massifs forestiers et cours d'eau ont été revalorisés avec la récolte et l'élimination d'environ **7 tonnes** de déchets sur une matinée, grâce à la participation d'environ **200 personnes** et l'engagement des collaborateurs du Service forestier et du Conseil communal.

Un grand merci à tous les participants.

Informations diverses

TVA

Notre Service forestier s'est assujéti à la TVA et ceci avec effet au 1^{er} janvier 2014. Cette décision a une influence sur toutes les prestations du Service forestier (taxe ajoutée de 8 % sur la vente de bois de service, bois de feu et énergie, travaux pour tiers, etc).

Contrôle du projet PI 2010-2013 par le SFF et OFEV

En date du 12 septembre, un contrôle des travaux du projet PI 2010-2013 a été effectué par le Service des forêts et de la faune (SFF) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Lors de cette journée, plusieurs massifs forestiers ont été visités dans l'objectif d'évaluer les interventions sylvicoles qui ont été réalisées durant cette période de 4 ans selon les exigences de la Confédération dans le domaine des forêts protectrices.

Les personnes de cet organe de contrôle ont constaté et relaté positivement que les travaux accomplis répondent parfaitement aux critères de la directive sur les dangers naturels avec mention particulièrement réussie pour l'intervention réalisée dans le massif forestier du Scex, en raison de la volonté de protection de la route communale, de la semi-autoroute et de la N12 contre les chutes de pierres et de blocs.

A signaler également que les documents fournis pour cette journée par M. Jacques Michaud, Ingénieur forestier du 6^{ème} arrondissement, sont considérés comme exemplaires.

Commission des forêts

Vendredi après-midi 17 octobre, sous la conduite du forestier et de M. Julien Rey, collaborateur au STC pour les endiguements, la Commission des forêts a effectué une visite des travaux exécutés depuis la dernière entrevue ou en cours de réalisation :

- ✚ Exploitation de bois au débusqueur-porteur en rive droite de la Veveyse de Châtel à la route de Vevey (Coupe de régénération)
- ✚ Travaux de génie forestier (dérivation des eaux de la piste de la Vuichouda) et exploitation réalisée par câble-grue au Mt-Corbetta dans le cadre du projet PI
- ✚ Coupe de bois et débardage combiné avec engagement du débusqueur-porteur et câble-grue aux Crêtes
- ✚ Travaux d'endiguement du torrent des Hugonins

Lors de ces visions locales, et de manière très positive, les autorités politiques ont été sensibles au rôle protecteur de nos forêts par rapport aux différents dangers naturels et à l'importance des travaux d'entretien qui ont été entrepris dans ces différents massifs forestiers.

Le forestier communal remercie Mme Christine Genoud, Présidente du Conseil général, les membres du Conseil communal, ainsi que MM. Daniel Figini, Patrice Schneuwly et Jimmy Villard pour leur participation et leurs remarques positives.

Accident & Maladie

172, c'est malheureusement le nombre de jours d'incapacité de travail lié aux « rechutes » d'accident ou maladie par le personnel du Service forestier durant cette année 2014.

En raison de ces absences pour justes motifs, l'organisation du travail et la planification des chantiers se sont avérées parfois difficiles.

Sécurité

Durant l'année 2014, les employés du Service forestier ont démontré un respect rigoureux des règles de sécurité par rapport aux nombreuses difficultés des conditions d'exécution des différents chantiers.

La conscience professionnelle des collaborateurs du Service des forêts a contribué positivement à la réalisation des travaux sans accident et avec des dommages raisonnables aux infrastructures (routes, pâturage, etc.).

Conditions météorologiques

La récolte des bois a été problématique en raison du temps excessivement doux durant **l'hiver**. Certaines coupes ont été stoppées immédiatement afin d'éviter des dégâts trop dommageables au sol forestier et aux pâturages.

Au printemps, la fonte des neiges a été relativement lente et a contribué négativement au début des travaux d'intervention sylvicole dans le périmètre du nouveau projet PI au Mt-Corbetta.

L'été très pluvieux, avec de fortes précipitations, n'a pas facilité les travaux d'endiguement du torrent des Hugonins et la réalisation des soins aux jeunes peuplements au Pralet, massif forestier particulièrement touché par l'ouragan « Lothar ».

Enfin une belle saison ! **L'automne** a été magnifique et s'est imposé durant une longue période. Sa durée a permis l'exécution de plusieurs chantiers par câble-grue dans les massifs forestiers de la Saira et des Crêtes.

Conclusion

Malgré les inconvénients liés aux absences du personnel, aux conditions météorologiques souvent défavorables, et aux nombreuses difficultés de réalisation des chantiers, le bilan de l'année forestière 2014 est très positif, avec la volonté de contribuer au maintien de la fonction protectrice de nos forêts et à la pérennité de notre patrimoine forestier.

Par rapport au budget, les charges sont équilibrées et le résultat des produits est très favorable avec l'ensemble des ventes de bois, les travaux pour les collectivités publiques et les indemnités fédérales et cantonales.

Remerciements sont adressés au personnel du Service forestier et à tous les collaborateurs des autres services communaux ainsi qu'aux membres du Conseil communal et du Conseil général.

Perspectives 2015

Les importantes « chutes » de neige et de l'Euro du mois de janvier vont contribuer à accentuer les problèmes liés à l'exploitation forestière.

Les fortes précipitations de neige auront une influence sur la planification des travaux de récolte des bois avec les conséquences probables suivantes : attaque des bois façonnés par le bostryche liseré, débardage et mise en dépôt des bois sur les pâturages, commercialisation et évacuation des bois sur une courte période avant le printemps.

L'effondrement de l'Euro a démontré rapidement une dévalorisation (environ Fr. 10.- à Fr. 15.-/m³) sur tous les assortiments de bois de service.

Les prix deviennent inférieurs à la période Lothar et nous allons certainement vers de gros soucis pour les propriétaires forestiers et l'industrie du bois.

MONTAGNES - AGRICULTURE

Les 17 pâturages de la Commune représentent le 20 % de la surface alpestre totale. Deux chalets sont loués à des sociétés (Le Supela, le Creux des Tables et une partie du chalet des Pueys C.A.S).

Chaque année, le Conseil communal, accompagné des Chefs de services respectifs, organise deux tournées des alpages, ceci dans le but de préparer les budgets de l'année suivante.

Le Service de la voirie effectue tous les travaux d'entretien courant sur les 17 alpages.

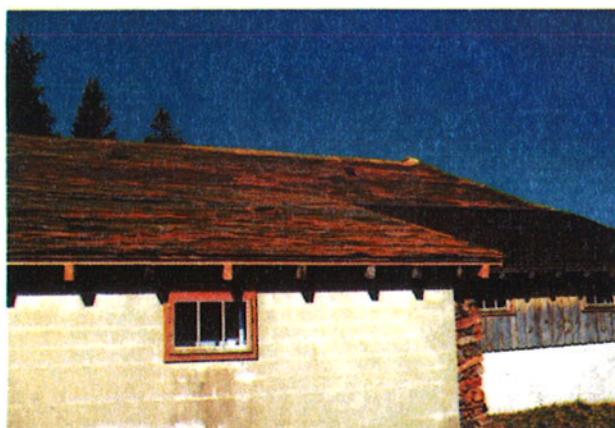
Travaux réalisés en 2014

Chalet Moille de Crey

- ✚ Pose d'une salle de bain

Chalet de la Bria

- ✚ Réfection intérieure du chalet

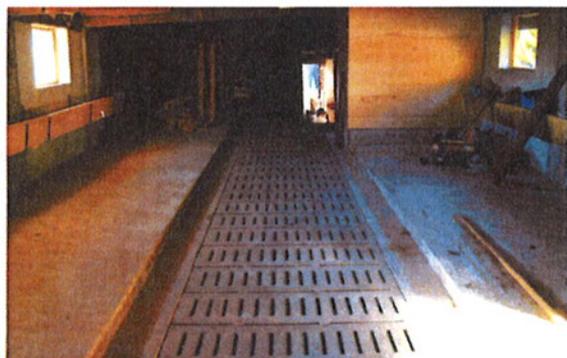


Chalet du Radzy

- ✚ Changement de la pompe à eau

Chalet « Le Perry »

✚ Réfection générale du chalet



Visite du feu

Afin d'être en conformité avec les directives de la police du feu, le Responsable des montagnes, accompagné du ramoneur, a contrôlé toutes les bornes des chalets communaux.

Syndicats

Nous avons sur notre Commune, trois syndicats privés : Syndicat de Bellechaux, Syndicat du Perry et Syndicat du Mont Corbetta. La Commune est représentée dans les comités de ces syndicats et participe financièrement aux travaux d'entretien et de rénovation.

Conclusion

La Commune de Châtel-St-Denis peut être fière de ses chalets d'alpage. Les couvertures en tavailon et les bâtiments sont actuellement en très bon état.

ENDIGUEMENT

Chantier Tatrel

Situation : Curage à la Menzi

Lors de fortes précipitations, cette partie du Tatrel débordait régulièrement et inondait une partie du pré.

Mesures : travaux de curage du Tatrel sur environ 50 mètres, reprofilage des berges et dégagements de tuyaux d'eau claire.

Réalisation : Travaux terminés en mars 2014 et réalisés par l'entreprise Surchat SA



Chantier Veveyse

Situation : Curage à la Menzi

Entre le pont des Granges et le 1^{er} seuil en amont, on observait un dépôt de matériaux en rive droite et une érosion de la berge en rive gauche, mettant en danger la stabilité du mur de soutènement du parking, à l'arrière. Localement, au droit de la tête de sortie du canal de Lussy, le profil hydraulique est diminué et rend possible un débordement sur la rive droite, qui pourrait atteindre les abords du bâtiment scolaire.

Mesures : mise au profil du lit et extraction partielle de matériaux.

Réalisation : Travaux terminés en mars 2014 et réalisés par l'entreprise Surchat Construction SA



Chantier Rosalys III

Situation : Ruisseau des Rosalys III

Le ruisseau des Rosalys III présente un risque de lave torrentielle pouvant mettre en danger les constructions existantes situées à l'aval.

Mesures : le projet consiste à installer un premier virage sur la droite, avant la parcelle art. RF no 3467, puis un second virage plus prononcé sur la gauche, avant un élargissement avec la création de seuils, afin de briser l'énergie du ruisseau et de permettre le dépôt d'une partie des matériaux solides sur le tracé.

L'idée est de laisser volontairement déborder le ruisseau au second virage, en direction de la forêt, afin de permettre un dépôt ciblé des matériaux. L'eau ainsi sortie du lit est reprise à l'aval par un canal en direction du cours d'eau.

Réalisation : Travaux terminés en novembre 2014 et réalisés par l'entreprise Surchat Construction SA



Chantier Moille au Critsou

Situation : Ruisselet Moille au Critsou

Lors de fortes précipitations (orages violents), le ruisselet provoque chaque année des inondations sur la parcelle art. RF no 3064 par obstruction de la tête d'entrée (mauvaise disposition / conception).

Il n'y a pas de fers de retenue pour les matériaux.

Mesures : réfection de la tête d'entrée du tronçon sous tuyau à travers le quartier, mise en place de deux seuils en bois pour stabiliser le lit et construction d'un petit barrage en bois pour la rétention des matériaux.

Réalisation : Travaux terminés en juin 2014 et réalisés par l'entreprise François Bossel SA



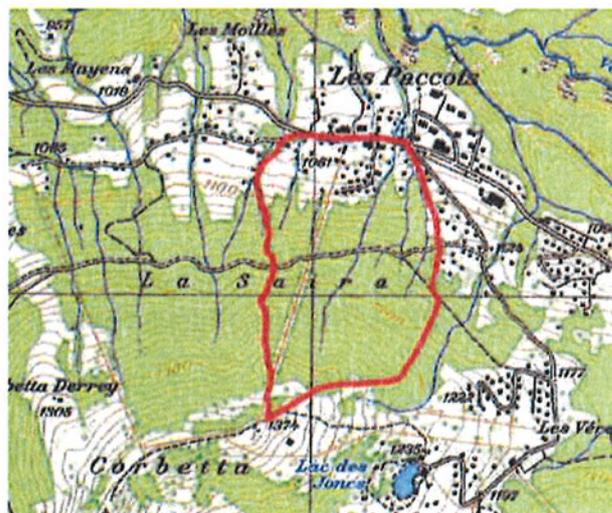
Etude préliminaire Cierne des Paccots

Situation : étude de la gestion des eaux pluviales du bassin versant de la Saira.

Cette étude préliminaire détaille la protection contre les crues liées au ruissellement du versant en amont de la zone à bâtir des Paccots, au lieu-dit la Cierne des Paccots.

Mesures : cette étude propose un concept unique pour la gestion des débits aux différents points d'écoulement et de plusieurs variantes constructives pour les mesures d'évacuation des eaux.

Etude préliminaire terminée en septembre 2014 et prise de position par la SLCE en 2015.



Réalisation : Entreprise Geosud SA

Chérésaula

Situation : stabilisation de glissements

Le creusement du fond du lit du ruisseau des Hugonins, situé à Cheresaula, menace directement la piste d'accès aux alpages située en rive droite et l'érosion latérale des talus augmente, en cas de crue, le charriage de bois et de matériaux pierreux.

Ce chemin profite à l'exploitation alpestre.

Mesures : Fabrication de barrages et de caissons latéraux en bois pour la réduction de l'érosion de la route d'accès à l'alpage, réduction de l'engravement du passage à gué, réduction du transport solide des matériaux et la stabilisation générale des versants.



Travaux de Chérésaula terminés en août 2014

La Commune de Châtel-St-Denis a participé financièrement aux travaux, tandis que la Société des copropriétaires de la Montagne de Paccot SA a été le maître d'oeuvre.

Réalisation : Service forestier communal, entreprise Brodard SA et Geosud SA

La Bria

Situation : stabilisation de glissements

Léger glissement de terrain le long de la route de la Bria en amont du barrage. Erosion superficielle s'approchant dangereusement de la forêt (risque prononcé de chutes d'arbres).

Mesures : fabrication d'un petit caisson latéral pour tenir le talus amont.

Travaux terminés en mai 2014

Réalisation : Service forestier communal et entreprise Brodard SA



Le Corjon

Situation : rétablir le profil d'écoulement du ruisseau

Débordement en cas de forte pluie car le ruisseau est obstrué par des barrages de bois mort, par des arbres poussant dans le lit et par un rétrécissement du lit à certains endroits.

Mesures : rétablir le profil d'écoulement, coupe d'arbres et fabrication de digues.

Travaux terminés en novembre 2014

Réalisation : Entreprise Brodard Services SA



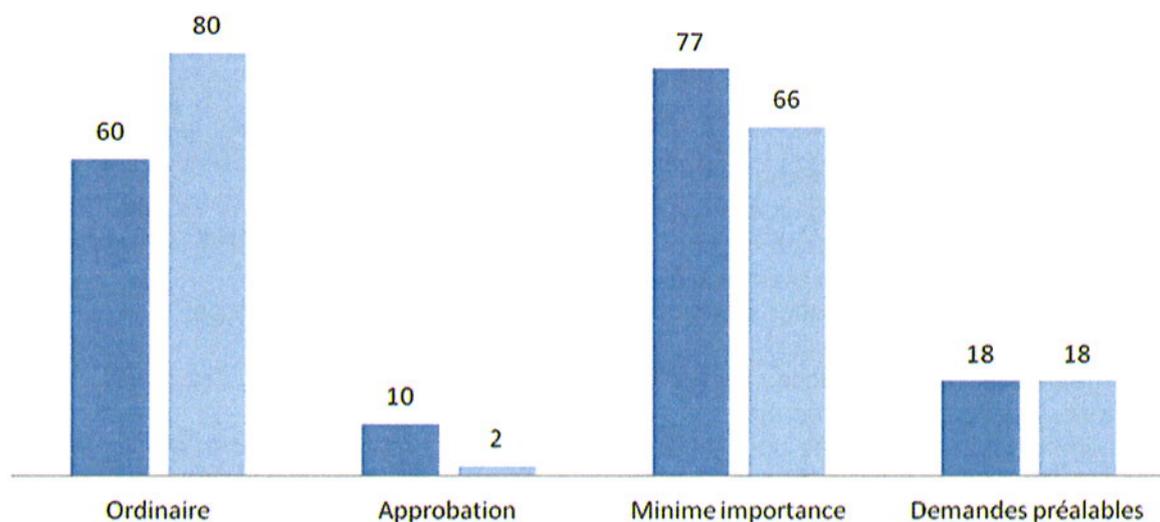
CONSTRUCTIONS

Aperçu du nombre de dossiers de construction déposés durant l'année 2014

TYPE D'AFFAIRES	DOSSIERS DEPOSES EN 2014	DOSSIERS DEPOSES EN 2013
Ordinaire	60	80
Approbation	10	2
Minime importance	77	66
Demandes préalables	18	18
TOTAUX	165	166

Graphique

-  Dossiers déposés en 2013
-  Dossiers déposés en 2014



FEU

L'année 2014, une année de perfectionnement et d'attente... Nombreuses de nos demandes ont été honorées par les Conseils communaux de Châtel-St-Denis et de Remaufens ainsi que l'ECAB et différents changements sont ainsi intervenus, notamment :

- ✚ Conception et fabrication par le Service de la voirie d'une nouvelle remorque inondation, chef de Commission Cap P.-A. Thürler
- ✚ Remplacement de la caméra thermique Bullard par deux petites caméras de la même marque
- ✚ Mise en place et formation sur le système radio POLYCOM
- ✚ Mise sur pied du deuxième cours machiniste-Veveyse par la Fédération du district de la Veveyse
- ✚ Mise en place du 54^{ème} tube à clé Sybox, remerciements au Cap Bertrand Vienne
- ✚ Mise en place d'une Commission pour la conception d'une nouvelle remorque Appui protection respiratoire, chef de Commission Plt Patrick Berthoud
- ✚ Exercice de protection respiratoire pour tout le Corps à Büren
- ✚ Distribution du nouveau règlement de formation de base et ses annexes
- ✚ Troisième année dite de fusion entre les deux communes de Châtel-St-Denis et Remaufens

Activités et exercices

- ✚ Organisation du cours des chefs d'intervention du district
- ✚ Exercice d'automne sous forme d'exercice d'ensemble auprès de l'entreprise CWS
- ✚ Deux séances pour la future caserne
- ✚ 6 séances d'officiers
- ✚ 5 commissions administratives
- ✚ 2 exercices pour les chauffeurs machinistes
- ✚ 6 cours de cadres et 6 exercices de protection respiratoire
- ✚ 4 cours de cadres et 4 exercices obligatoires
- ✚ 6 exercices pour les services de piquet dont la majorité imposés
- ✚ 1 exercice sanitaire
- ✚ 1 exercice pour nouveaux chauffeurs CR
- ✚ 1 exercice machiniste MP type 2
- ✚ Payerne Air 14 : participation de 6 officiers PR du Corps et du Cdt au PC d'engagement
- ✚ Exercice en collaboration avec la Colonne de Secours et la Rega
- ✚ 16 contrôles de manifestations et séances d'informations aux entreprises
- ✚ 9 séances diverses avec l'ECAB et les centres de renfort
- ✚ Semaine thématique avec les élèves du CO de la Veveyse, 2 jours
- ✚ 2 après-midi passeport vacances
- ✚ 4 invitations de fin d'année pour différents rapports de nos partenaires et autres services du feu
- ✚ Merci à l'équipe du Téléthon pour leur engagement qui a permis de récolter la somme d'environ Fr. 7'000.-

Sinistres et interventions

Lors de l'année 2014, le corps des sapeurs-pompiers et le centre de renfort de Châtel-St-Denis a répondu à 96 appels contre 97 en 2013, 115 en 2012 et 86 en 2011 (108 en 2010, 71 en 2009, 69 en 2008, 91 en 2007, 83 en 2006, 102 en 2005 et 90 en 2004).

Sur 96 interventions, représentant 1684 heures soldées, 52 concernaient les communes de Châtel-St-Denis et Remaufens, 30 pour le renfort du district, 7 pour l'autoroute et finalement 7 renforts sur le canton de Vaud ou dans d'autres districts.

Sur 96 interventions, 53 % se sont déroulées durant la semaine en journée, 12 % pendant la nuit en semaine, et 35 % pendant le week-end.

De ce fait, on peut considérer que nos communes respectives ont été de bons élèves dans le système de la prévention et de la sécurité concernant toutes ces interventions « bagatelles ».

Statistiques des interventions 2014, plus précisément

Elles sont réparties comme suit :

Pour les 52 engagements « feu »,

- ✚ 17 alarmes automatiques incendies, 13 en 2013
- ✚ 19 feux de bâtiments et cheminées, 12 en 2013
- ✚ 7 feux de véhicules, 1 en 2013
- ✚ 9 interventions diverses

Pour le reste des 44 engagements :

- ✚ 13 inondations, 34 en 2013
- ✚ 0 secours routiers ou désincarcérations, 9 en 2013
- ✚ 21 hydrocarbures, 18 en 2013
- ✚ 10 interventions diverses, 2 en 2013

Pour cette année, le Commandant du feu constate une très légère diminution des interventions. Les feux et départs de feu sont en augmentation.

Statistiques des heures 2014

Au niveau des heures effectuées, les statistiques sont les suivantes :

- ✚ 1'012 jours de piquets soldés
- ✚ 1'780 heures d'exercices de piquet
- ✚ 571 heures d'exercices de protection respiratoire
- ✚ 1'119 heures de cours de cadres et exercices courants
- ✚ 570 heures de cours chauffeurs et formation de base
- ✚ 394 heures de conduite
- ✚ 156 heures de cours sanitaire

Les interventions importantes 2014

- ✚ 19 juillet Inondations-prévention : orage violent
- ✚ 29 juillet Inondations-prévention : intempéries
- ✚ 21 août Feu de ferme Attalens, renfort feu
- ✚ 11 octobre Feu de ferme au Crêt, renfort feu
- ✚ 11 décembre Feu de cheminée à Attalens, renfort feu
- ✚ 31 décembre Feu de ferme à Pont, renfort PR

Cours cantonaux et fédéraux

- ✚ Cours pour nouveaux incorporés, 2 jours à Vuadens. Un instructeur du Corps. Participants : sapeurs Lionel Pilloud, Arnaud Murisier, Henri Maillard, Vassili Genoud, Ophélie Surchat, Vanessa Valenzano, Ayman Déglise, Gilles Pache et Jérôme Liaudat

- ✚ Cours pour nouveaux porteurs de protection respiratoire, 2 jours à Guin et Büren. Un instructeur du Corps. Participants : Lt Julien Cottet, sapeurs Franck Rime, Steeve Robatel, Jérôme Saudan, Laura Valenzano, Pascal Ndiame Gadiaga, Dylan Tâche, Jessica Guillaume et Sylvain Favre
- ✚ Cours pour chef de groupe protection respiratoire, 3 jours à Büren. Participant : Cpl Dias Tiago, Duding Patrice, Tinguely Julien, Pasche Aurélie et Déjardin Mathias
- ✚ Cours de chefs de groupe, 4 jours aux Paccots. Trois instructeurs du Corps. Participants: Sapeurs Cédric Sanchez, Simon Bongard, Marion Javois Richardson, Elodie Perrin, Samuel Berset et Alain Guisolan
- ✚ Cours machiniste Veveyse, 1 jour à Châtel-St-Denis. Cdt du cours Cap P.-A. Thürler, trois instructeurs du Corps et au matériel Lt Didier Tâche. Participants : Four Lionel Dévaud, sapeurs Dylan Tâche, Bruno Do Carmo, Jean-Philippe Genoud, Jérôme Saudan, Sébastien Genoud, Elodie Perrin, Fabio Cruz, Julien Tinguely, Cédric Sanchez, Lionel Pilloud, Jessica Guillaume et Cpl Mathias Déjardin
- ✚ Cours de chef d'intervention du district de la Veveyse, 1 jour à Châtel-St-Denis. 3 instructeurs du Corps, Sgtm Christian Berthoud. Participants: Cap Thürler Pierre-Alain et Bertrand Vienne, Plt Surchat Stephan, Mehdi Genoud, Julien Genoud, Lt Bastien Grand, Pilloud Antoine, Von Büren Alexandre, Didier Tâche, Julien Cottet, Mota Christoph, Vincent Genoud, Nicolas Perrin, Raphaël Gingins et Yanis Muzeaux
- ✚ Cours de perfectionnement pour chef d'intervention, 1 jour à Le Mouret. Un instructeur du Corps. Participants: Plt Stephan Surchat, Lt Raphaël Gingins, Yanis Muzeaux, Nicolas Perrin, Vincent Genoud et Thomas Cantin
- ✚ Cours de perfectionnement pour officiers centre de renfort, 1 jour à Romont. Un instructeur du Corps. Participants: Cap Bertrand Vienne et Raoul Genoud, Plt Julien Genoud, Mehdi Genoud, Patrick Berthoud, Nicolas Liaudat et Lt Vincent Genoud
- ✚ Cours formation, 4 jours, Cpl Mathias Déjardin, Julien Tinguely et Sylvain Andreae
- ✚ Cours conduite, 3 jours, un instructeur du Corps, Cpl Mathieu Chappot et Sgt Roland Genoud
- ✚ Cours pour préposé protection respiratoire, 1 jour à Romont : Lt Antoine Pilloud, von Büren Alexandre et Julien Cottet
- ✚ Cours pour officiers protection respiratoire, 2 jours, Lt Didier Tâche et Antoine Pilloud
- ✚ Cours désincarcération. Bern : Plt Patrick Berthoud et Stephan Surchat
- ✚ Cours pour nouveau Cdt / RCdt : Lt Didier Tâche et Vincent Genoud
- ✚ Cours pour instructeur EPI – antichute : Lt Raphaël Gingins
- ✚ Cours de perfectionnement pour instructeurs, 3 instructeurs du Corps, Cap Raoul Genoud, Cap Philippe Rayroud et maj Julien Rey
- ✚ Cours fédéral à Couvet, 5 jours, Chef de classe, Cap Raoul Genoud
- ✚ Cours fédéral PR à Seewen, participant, Cap Philippe Rayroud

Nominations et promotions

Avec l'accord et sur proposition de l'état-major, sont nommés avec effet au 1^{er} janvier 2015 au grade de Caporal / sous-officier :

Cédric Sanchez, Simon Bongard, Mairon Javois Richardson, Elodie Perrin, Samuel Berset et Alain Guisolan

Avec l'accord du Conseil communal et sur proposition de l'état-major, sont nommés avec effet au 1^{er} janvier 2015 au grade de Lieutenant :

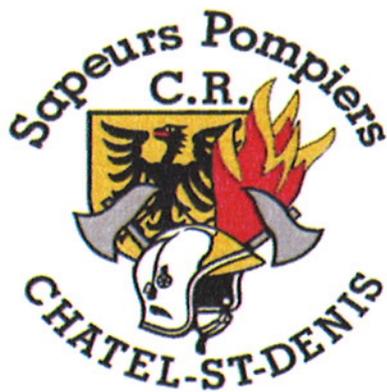
Cpl Mathieu Chappot et Sgt Roland Genoud

Démissions

- ✚ Le sapeur Olivier Berthoud, membre du CR
- ✚ Le sapeur Philippe Binz, membre du CR
- ✚ Le Lt Bastien Grand, membre du CR
- ✚ Le Lt Pierre-Alain Pache, membre du CR

Un tout grand merci pour toutes ces années vouées à la collectivité publique, meilleurs vœux aux retraités et bon vent aux 12 autres personnes qui ont quitté le corps local et centre de renfort pour cause de changement de commune ou pour des raisons professionnelles ou personnelles.

L'effectif au 1^{er} janvier 2015, pour Châtel-St-Denis et Remaufens est de 104 sapeurs-pompiers, dont 11 dames.



EAUX

Remplacement de conduites sur le réseau en 2014

✚ Rte du Moléson, secteur Pudze-Rathvel	930 m FD Ø 200 mm
Total :	930 m

Nouvelles conduites sur le réseau en 2014

✚ Crêta – Sous-les-Routes, semi-autoroute-Sauberlin	141 m PE Ø 350 mm
Total :	141 m

Réparations de conduites sur le réseau en 2014

- ✚ 27.06.2014 : Rte de Vevey n° 11, fuite sur F.D. 150 mm
- ✚ 15.07.2014 : Rte du Gottau, sous le pont RN12, fuite sur F.D. 200 mm
- ✚ 17.07.2014 : Rte de Vevey n° 11, fuite sur F.D. 150 mm
- ✚ 24.07.2014 : Ch. de la Chaux, sprinkler Swisspor, fuite sur F.D. 150 mm
- ✚ 06.10.2014 : Rte du Gottau, chantier route communale, fuite sur F.D. 200 mm
- ✚ 13.10.2014 : Cierne à la Neire, fuite sur F.D. 125 mm
- ✚ 28.10.2014 : la Bria, fuite sur F.D. 125 mm
- ✚ 12.11.2014 : Ch. de la Chaux, entre les bâtiments Swisspor, fuite sur F.D. 125 mm
- ✚ 18.12.2014 : Rte du Lac Lussy n° 34, fuite sur F.D. 150 mm

Nouvelles hydrantes sur le réseau en 2014

- ✚ Ch. de la Crêta, déplacement de la BH n° 142

Total des hydrantes sur le réseau au 31.12.2014

✚ Châtel-St-Denis :	181
✚ Les Paccots :	58
✚ La Frasse :	<u>11</u>
Total :	250

Révision des hydrantes en 2014

✚ Total :	26
-----------	----

Nouveaux abonnés en 2014

✚ Total :	18
-----------	----

Nombre d'abonnés en 2014

✚ Total :	1589
-----------	------

Demande de raccordement au 01.01.15

✚ Total : 20

Sources

✚ 725'672 m³ d'eau, captés aux 5 sources communales, ont été distribués dans les 64 km du réseau

Analyses

✚ 34 échantillons, prélevés sur le réseau d'eau potable, ont tous donné des résultats d'analyses chimiques et microbiologiques conformes aux normes légales en vigueur pour l'eau potable

Décompte d'eau facturée en 2014

✚ Total : 523'319 m³

Echange d'eau entre réseaux du SIGE et Châtel-St-Denis

✚ De Châtel-St-Denis vers SIGE : 6'157 m³
✚ Du SIGE vers Châtel-St-Denis : 367 m³

Achat d'eau selon contrat avec la commune de Remaufens

✚ Prévu selon contrat : 25'920 m³
✚ Pris en 2014 : 3'491 m³

Investissements en cours en 2014

✚ Zone de protection des captages des Rosalys	→	Approuvé le 05.06.2014
✚ Péralla : correction du réseau	→	Compte bouclé en 2014
✚ Dally – Fruence : extension réseau	→	Compte bouclé en 2014
✚ Pré du Tennis : extension du réseau	→	Pas débuté
✚ Racca : correction du réseau	→	Compte bouclé en 2014
✚ Pudze – Rathvel : remplacement conduite	→	Débuté et terminé en 2014
✚ La Crêta : extension du réseau	→	Débuté et terminé en 2014

Pose conduite PE 315 liaison la Crêta

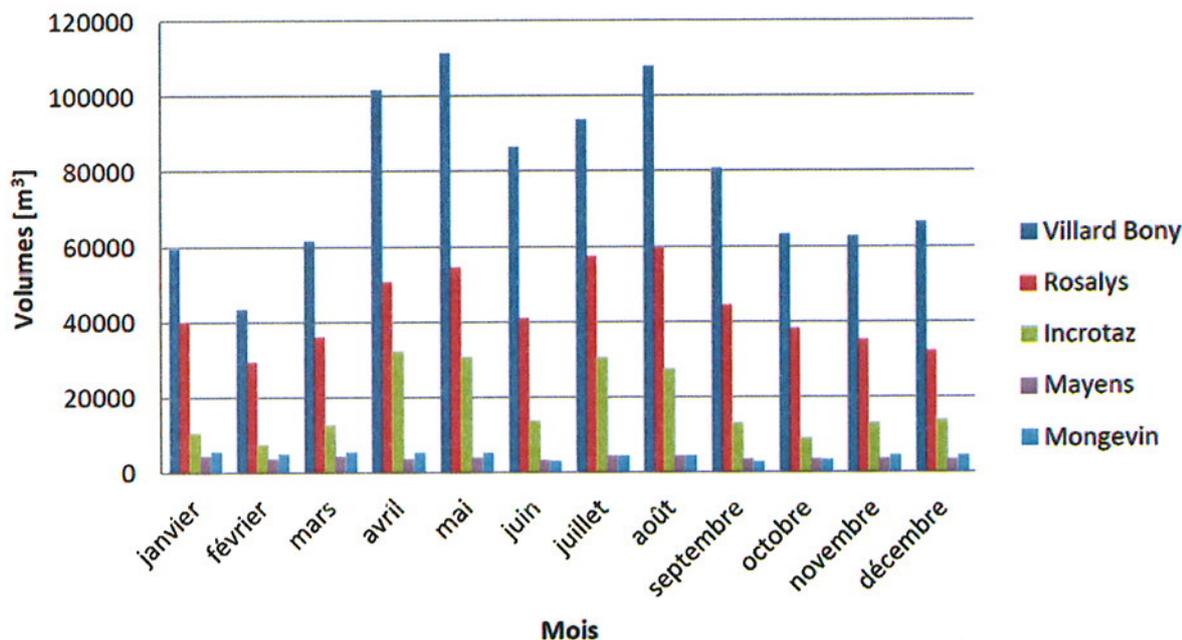


Pose conduite FD 200 Pudze-Rathvel



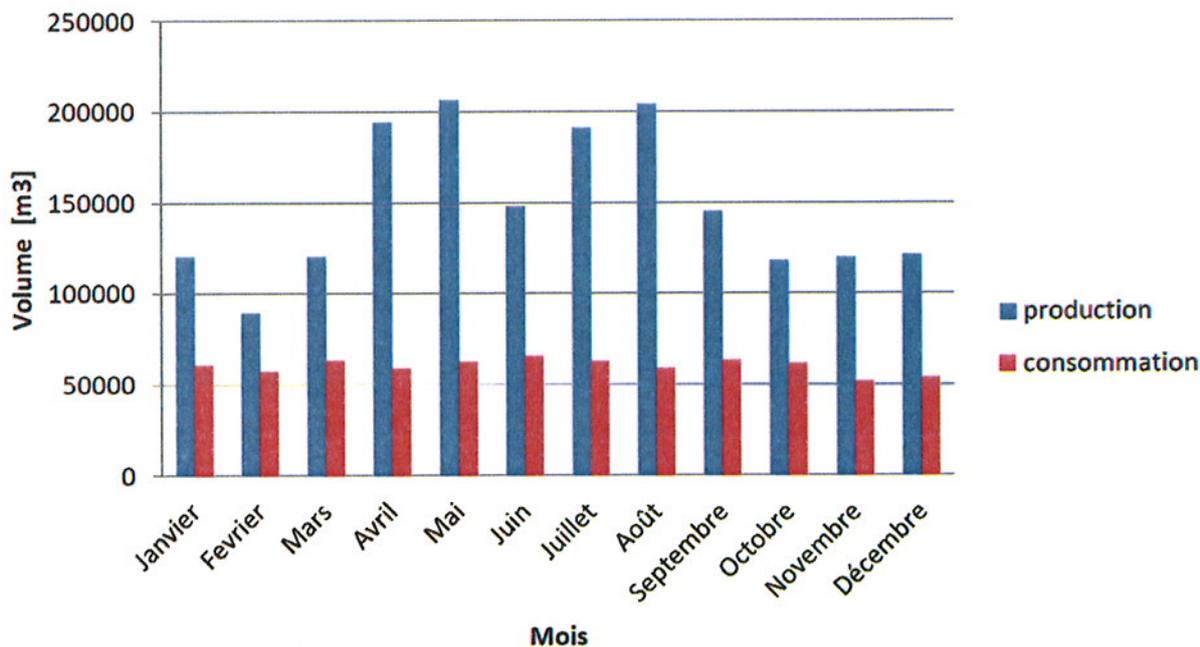
Volume annuel des sources

Production d'eau potable 2014



Comparatif du débit des sources et consommation

Comparatif volumes 2014



EPURATION DES EAUX

Construction et étude de collecteurs communaux

Etude Assainissement Les Moilles	Collecteur EU 380 m1 Refoulement EU 230 m1 Collecteur EC 420 m1 Station de pompage Bassin de rétention.	- Devis général : 04.03.2011 - Crédit d'investissement : CG du 14.04.2011 - Dépôt d'un référendum : 27.06.2011 - Votation populaire : 23.10.2011, le crédit d'investissement est refusé par le peuple. 2014 : étude nouveau projet pour budget 2015
Etude Assainissement EC Coula exutoire au Tatrel	Collecteur EC 295 m1 Bassin de rétention 475 m3	- Devis général : 29.09.2011 - Crédit d'investissement : CG du 01.12.2011 - Adjudication bureau d'ingénieur : 08.02.2012 Attente du projet d'exécution du déplacement de la gare pour continuer l'étude de détail
Le Lussy Assainissement Zone IG	Station de pompage EU Conduite de refoulement 290 m1	- Devis général : 19.09.2012 - Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 - Demande permis de construire : 26.04.2013 - Adjudication des travaux : 03.07.2013 - Obtention du permis de construire : 24.09.2013 - Début des travaux : 25.11.2013 2014 : fin de travaux, mise en exploitation le 04.04
Montmoirin – Champ du Riaux Rétention EC	Bassin de rétention	- Devis général : 19.09.2012 - Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 - 2013 : étude stoppée, attente PED Montmoirin et carte des dangers plateau. 2014 : ni étude ni travaux. Reprise étude en 2015
En Ayoux Assainissement EU	Collecteur EU 200 m1	- Devis général : 10.10.2012 - Crédit d'investissement : CG du 13.12.2012 - Demande permis de construire : 18.10.2013 2014 : obtention du permis de construire le 08.04 Travaux : en attente
Dailles - Rosalys Assainissement EU + EC	Collecteur EU 150 m1 Collecteur EC 150 m1	- Devis général : 19.09.2012 - Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013 - Demande permis de construire : 27.06.2014 - Adjudication des travaux : 23.07.2014 - Obtention du permis de construire : 17.09.2014 - Début du chantier : 06.10.2014, collecteurs terminés, reste finitions et contrôle printemps 2015
Etude EC Paccots - Braseyres	Bassins de rétention	- Devis général : 23.09.2013 - Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013 2014 : Etude de détail pour budget 2015

Etude EC - Rte de Montreux	Bassin de rétention	- Devis général : 23.09.2013 - Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013 2014 : Etude de détail pour budget 2015
Etude PGEE	Adaptation à la révision générale du PAL	- Devis général : 23.09.2013 - Crédit d'investissement : CG du 12.12.2013 - Etude de détail dès 2014

Entretien réseau et STAP en 2014

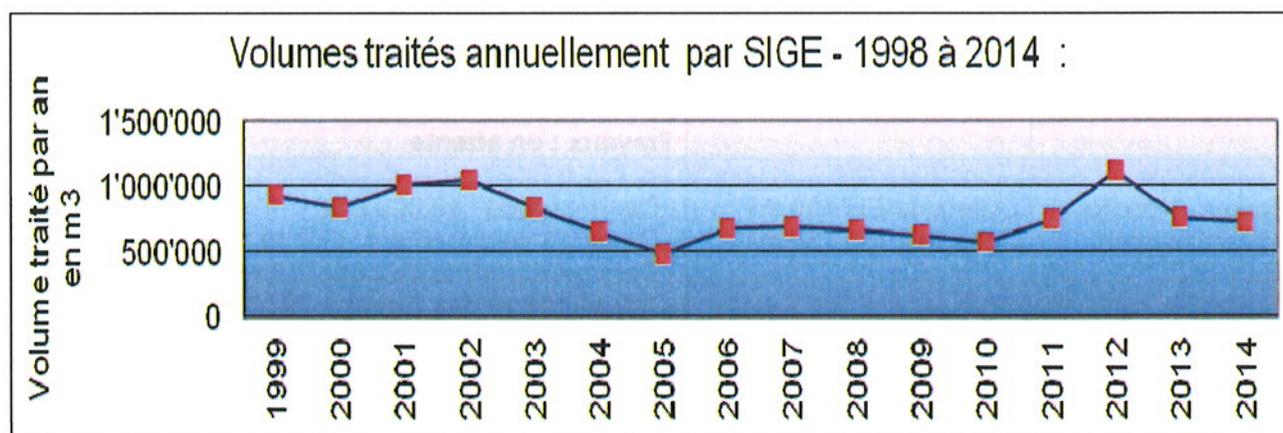
- ✚ Collecteurs Gare - Chardonneret : curage annuel
- ✚ Curage et inspection vidéo de collecteurs, 3'160 m1 : Ch. Beau-Site et du Clou, Rte de Montreux et Z.I. Pra de Plan, Rte des Paccots n° 101 à 240 et Moilles à Rte de la Cierne
- ✚ Changement de couvercles de regard de visite sur les routes par le Service de la voirie
- ✚ Changement de couvercle de regard à la STAP des Braseyres
- ✚ Changement d'une pompe défectueuse à la STAP des Braseyres
- ✚ Entretien aux alentours des stations de pompage par le Service de la voirie
- ✚ Entretien par SIGE, unité Assainissement = 96 heures
- ✚ Entretien par SIGE, unité Maintenance = 467 heures
- ✚ Entretien par SIGE, unité Qualité Sécurité Environnement = 90 heures

Raccordements privés en 2014

(Selon facturation de la taxe unique de raccordement)

- Bâtiments neufs : 17
- Bâtiments existants : 17
- Agrandissement : 8

Infographie



Développement territorial



Plan directeur des énergies

La Commune de Châtel-St-Denis révisé actuellement son plan d'aménagement local (PAL) et prévoit un plan directeur des énergies qui oblige le raccordement à un chauffage à distance au bois sur le secteur du Lussy. Ce plan a été déposé à l'enquête publique le 27 janvier 2012 et sera approuvé lors du 1^{er} semestre 2015.

Standard bâtiment

La Commune de Châtel-St-Denis a opté pour le « standard bâtiment » et en tient compte lors des travaux de construction ou de transformation de bâtiments publics.

Permis de construire

Un formulaire de sensibilisation sur les modes de construction est distribué par la Commune de Châtel-St-Denis avec chaque permis de construire.

PAD

Lors de l'élaboration de chaque plan d'aménagement de détail (PAD), la Commune de Châtel-St-Denis exige qu'une étude soit faite pour la mise en place du chauffage à distance (CAD).

Bâtiments, installations communales

Bâtiments communaux

Une affiche « Display » qui analyse chaque bâtiment d'un point de vue énergétique a été mise en place sur tous les bâtiments principaux de la Commune.

Le Conseil communal propose la réfection totale du bâtiment du Vicariat pour les services auxiliaires scolaires.

M. Julien Rey, responsable énergie pour la Commune, va suivre une formation continue en 2015.

Eclairage public

Une 7^{ème} étape de Fr. 43'000.- a été réalisée par la Commune de Châtel-St-Denis en 2014 pour le remplacement des luminaires sur le territoire communal. Des versions « LED » sont aussi mises en place. Une étude propose également de pouvoir éteindre certains éclairages durant la nuit.

8 étapes sont nécessaires au changement de l'ensemble des luminaires.

Le Conseil communal a décidé de stopper la mise en place d'éclairages de Noël supplémentaires et de concentrer les éclairages au centre ville.

Approvisionnement, dépollution

Chauffage à bois

La Commune de Châtel-St-Denis a débuté en octobre 2009 la construction d'une centrale de chauffage à bois qui a été mise en service en décembre 2010. De nombreux bâtiments sont déjà raccordés dont la piscine communale, l'Univers@lle et le CO de la Veveyse. Lors de l'année 2014, l'étude de raccordement du quartier de Montmoirin a été finalisée et sera réalisée en 2015.

Turbinage de l'adduction d'eau

La turbine est actuellement en fonction sur la rive droite. Une production d'environ 810'000 kwh d'électricité verte a été réalisée en 2014. Un montant a été attribué à l'étude d'un turbinage sur la rive gauche qui paraît également intéressant.

Eoliennes

Un contrat de partenariat a été signé à la fin 2009 entre la société Greenwatt et la Commune de Châtel-St-Denis pour l'implantation de 3 éoliennes sur le site de Bellechaux. Les mâts de mesure du vent ont été installés au printemps 2010 et retirés en septembre 2011. Les mesures sont excellentes. Cependant, la société Greenwatt nous propose d'attendre la décision du projet du Schwyberg pour poursuivre les études. Ces 3 installations pourraient produire à court terme l'énergie nécessaire à environ 1'000 ménages.

Approvisionnement en eau

La Commune de Châtel-St-Denis publie dans le bulletin communal « Vivre Ici », chaque début d'année, une information pour la population sur la qualité de l'eau distribuée.

Des négociations avec la Commune de Remaufens ont débuté en 2014 pour interconnecter les réseaux et profiter de turbiner l'ensemble des volumes d'eau dans le secteur du Scex.

Déchetterie communale

La Commune de Châtel-St-Denis a ouvert son nouveau centre de tri en 2008, En Fossiaux, qui permet à la population Châteloise de trier au maximum les déchets. Un nouveau règlement, basé sur le pollueur – payeur, a été mis en place dès le 1^{er} janvier 2011.

Une journée de nettoyage « coup de balai » a été organisée le samedi 5 avril 2014, à laquelle environ 200 personnes ont participé.

Récupération d'énergie

La Commune de Châtel-St-Denis a joué un rôle important dans la décision de l'entreprise Swisspor SA d'étudier un réseau de chauffage à distance en valorisant les fortes retombées énergétiques de leur énorme production. Un quartier de 14 habitations est chauffé par ces retombées.

La Commune a également joué un rôle important dans le projet de la plus grande installation solaire du canton de Fribourg qui a été implantée sur la toiture du bâtiment Swisspor I. Les 8'000 m² de panneaux solaires produiront **1'100'000 kilowattheures** par année, ce qui représente la consommation annuelle d'environ 300 ménages. Pour l'usine Swisspor II, qui sera construite en 2015, cette possibilité sera également étudiée.

Mobilité

Zone 30 km/h

Une zone 30 km/h a été étudiée 2012 et a été réalisée en 2014. Il s'agit du quartier résidentiel de Champ Bochet. Plusieurs autres zones sont étudiées dans le cadre de la révision du PAL.

P + R et parcs à vélos

Un P+R (Park & Rail) est étudié dans le cadre du déplacement de la gare de Châtel-St-Denis.

Véhicules communaux

Un listing des véhicules communaux a été réalisé en 2009. De nombreuses informations sur le suivi de ces véhicules ont été intégrées à ce document. Depuis le début 2010, un suivi de la consommation et du kilométrage est mis en place.

Transports scolaires

Le Conseil communal a opté pour l'achat de 50 vélos pour le déplacement à la salle de sport triple afin d'éviter la mise en place d'un transport scolaire motorisé.

Subventions

Le Conseil communal propose une subvention de Fr. 200.- pour l'achat d'un vélo électrique (valable pour les 20 premiers achats). Pour 2014, 9 personnes ont profité de cette subvention.

Organisation interne

Commission énergie

La commission énergie du Conseil général de la Commune de Châtel-St-Denis est régulièrement consultée pour la mise en place de projets communaux tels que le chauffage à bois, le turbinage ou les éoliennes. En 2014, elle a visité l'éolienne Adonis située à Charrat.

M. François Pilloud, Conseiller communal en charge de l'énergie, a participé à la 4^{ème} journée de l'énergie à Martigny sur le thème de l'Avenir de l'énergie hydraulique ainsi qu'à une séance d'information pour les communes portant sur le réseau de chaleur au bois à Puidoux. Il a également participé à une séance traitant des possibilités d'utiliser l'énergie issue de la géothermie dans notre région.

Communication, coopération

Campagne Display

La Commune de Châtel-St-Denis a intégré de nombreux bâtiments communaux sur le logiciel Display. Les affiches énergétiques ont été mises en place à l'entrée des bâtiments dès le début 2010. Pour 2014, nous proposons d'intégrer plusieurs nouveaux bâtiments.

Site Internet

La Commune de Châtel-St-Denis a intégré sur son site Internet une rubrique décrivant le programme énergétique communal pour les années 2013-2016. Un lien est également proposé pour le site de la Cité de l'Energie.

Panneaux solaires

La Commune de Châtel-St-Denis a décidé de la gratuité pour les enquêtes publiques de minime importance concernant la mise en place de panneaux solaires.

Un recensement afin de répertorier l'ensemble des panneaux solaires installés sur le territoire communal a été réalisé.

SolarImpulse

La Commune de Châtel-St-Denis a acheté symboliquement un panneau solaire figurant sur l'aile de l'avion de M. Bertrand Piccard, pour la somme de Fr. 200.-.

Documentation

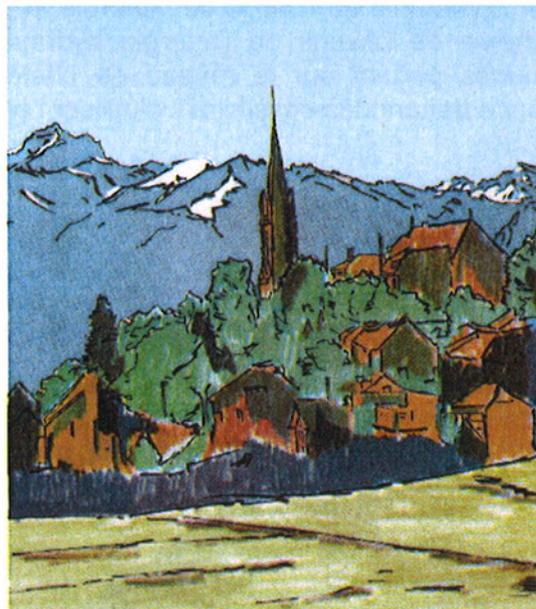
Une armoire de documentation touchant à l'énergie a été mise en place dans le bureau du Service technique communal.

Certification

Le 18 septembre 2012, la Commune de Châtel-St-Denis s'est vue décerner pour la 2^{ème} fois le label « Cité de l'Energie », valable jusqu'en 2016.

Pour 2015

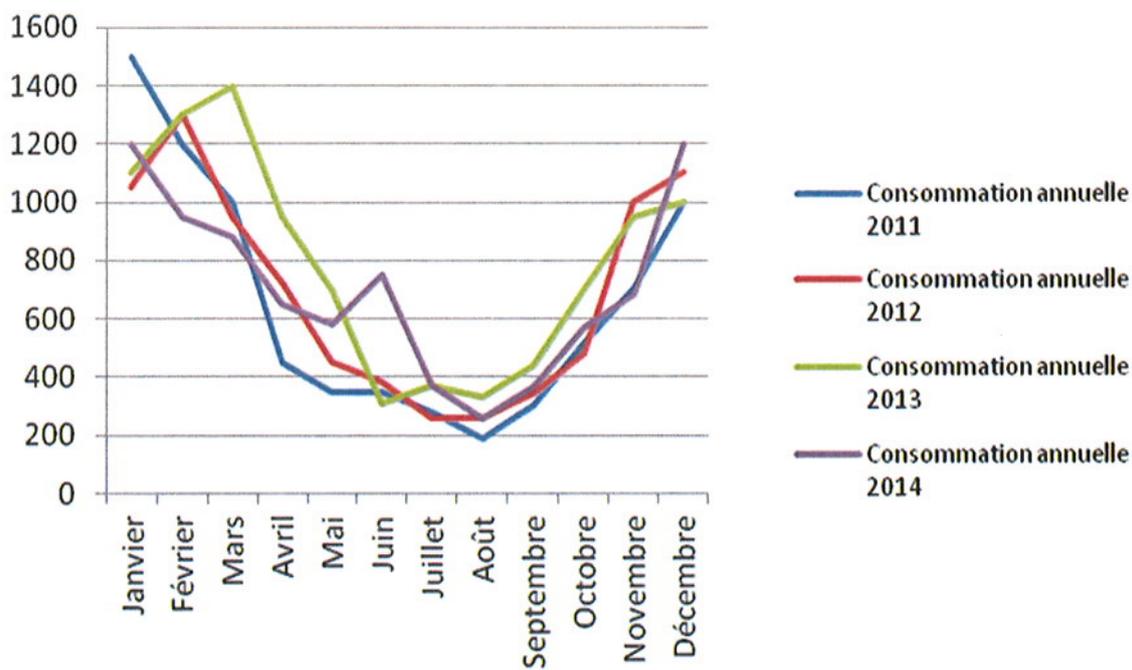
La Commune de Châtel-St-Denis se prépare à son réaudit, prévu en 2016. Le dossier devra être finalisé pour la fin de l'année 2015. Mme Michelle Monti, nouvelle Conseillère en énergie de la Commune de Châtel-St-Denis, nous assiste dans ce projet.



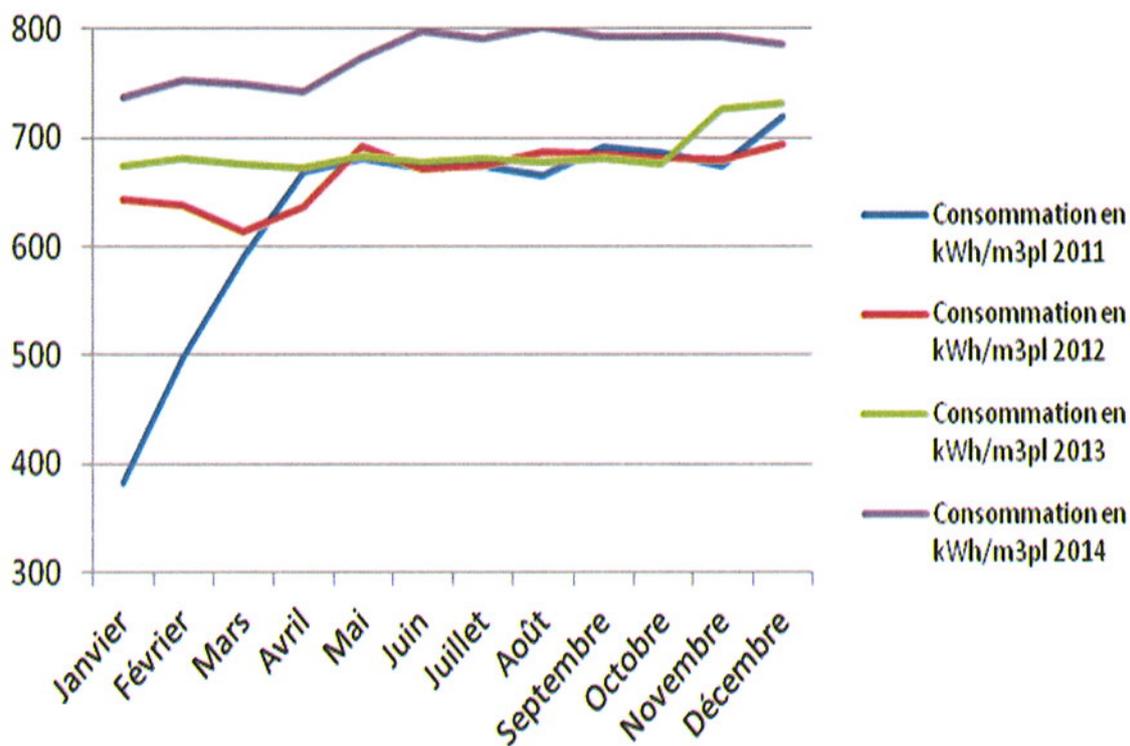
ENERGIE – CENTRALE DE CHAUFFE

Les tableaux ci-dessous présentent les chiffres comparatifs après quatre années de production de chaleur.

Consommation annuelle de combustible en m3pl



Rendement annuel en kWh/m3pl



Combustible acheté en 2014

- ✚ Plaquettes forestières vertes issues de la forêt et de sous-produits de scierie
- ✚ Pour l'année 2014, les plaquettes vertes proviennent de la Commune de Châtel-St-Denis (43.5 %), de scieries de la région (30.75 %), d'entreprises forestières (8.55 %), du Service des autoroutes (1.75 %) et de divers propriétaires privés (15.35 %)
- ✚ Le prix d'achat des plaquettes varie entre Fr. 22.- et Fr. 32.- TTC franco silo, suivant l'essence, la qualité, la provenance et le taux d'humidité

Consommation annuelle de plaquettes forestières prévue et effective

- ✚ Consommation annuelle prévue : 12'000 m3pl
- ✚ Consommation annuelle effective 2014 avec stock : 9'900 m3pl

Visites de la centrale de chauffage à distance

Durant l'année 2014, la chaufferie a été visitée à quatre reprises par :

- ✚ Semaine thématique de l'école primaire châteloise
- ✚ Etudiants d'une école d'ingénieurs pour le travail de semestre
- ✚ Délégation de la Commune de Puidoux
- ✚ Délégation de la Commune de Neyruz

